

# Sommaire



- **Éditorial** \_\_\_\_\_ p. 3  
*Par le Général d'armée BOSSER*
- **L'adresse du Commandant du CDEC** \_\_\_\_\_ p. 5  
*Le Général de division Antoine WINDECK*
- **..Histoire militaire et modernité**
- Le battement d'ailes d'un papillon en France, une tornade en Chine...** \_\_\_\_\_ p. 7  
*Par le Chef d'escadron PIERSON*
- Des zouaves pontificaux aux «volontaires de l'ouest» (1860-1871) (2)** \_\_\_\_\_ p. 11  
*Par Monsieur Laurent GRUAZ*
- **Articles d'intérêt général**
- L'année du singe** \_\_\_\_\_ p. 16  
*Par Madame le Professeur Françoise THIBAUT*
- **Libres opinions<sup>1</sup>**
- Réformes de l'armée de Terre depuis 1970** \_\_\_\_\_ p. 19  
*Par le Chef d'escadron Matthieu DEBAS*
- Emploi de la force armée sur le territoire métropolitain de 1791 à nos jours** \_\_\_\_\_ p. 27  
*Par les Chefs de bataillon Alexandre BANCEL et Jean-Luc GROSSIN*
- Transition démocratique en Irak** \_\_\_\_\_ p. 33  
*Par le Chef de bataillon TRÉGUIER*
- La préparation du soldat aux conflits actuels** \_\_\_\_\_ p. 37  
*Par le Chef de bataillon NOBEL*
- Les machines autonomes, vers la fin de la guerre comme entreprise humaine?** p. 40  
*Par le Commandant WILD*
- «Aux armes citoyens!»: guerre et finances, politique et souveraineté** \_\_\_\_\_ p. 44  
*Par le Lieutenant-colonel Christophe de LIGNIVILLE*
- L'influence de l'Égypte dans le monde arabe aujourd'hui** \_\_\_\_\_ p. 46  
*Par le Capitaine CAMPANER*
- Armée africaine *made in USA* dans la corne de l'Afrique: quel résultat?** \_\_\_\_\_ p. 49  
*Par le Chef d'escadron VATINEL*
- Combat asymétrique: le parent pauvre de la tactique française?** \_\_\_\_\_ p. 52  
*Par le Chef d'escadrons Antoine PELLISSIER*

<sup>1</sup> Comme son nom l'indique, cette rubrique comporte des articles qui n'engagent que leurs auteurs.

➤ **Nouvelles de Russie**

L'armée de terre russe en 2016

p. 57

➤ **On a aimé**

L'exercice du commandement dans l'armée de Terre

*Du Général d'armée Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre*

p. 61

Directeur de la publication:

**Gca (2°s) HOUBRON** (Association MINERVE)

Comité éditorial:

**Gbr ROCHET,**

**Col LALUBIN,**

**Col TROISTORFF,**

**Col GOURDIN,**

**Col (H) MAZEL** (Association MINERVE),

**Lcl RIO,**

**Col (R) MISSET.**

Rédacteur en chef:

**Lcl RIO**

Rédacteur en chef adjoint:

**Col (R) MISSET**

Rédacteur en chef adjoint technique:

**Col (H) MAZEL**

## Éditorial

---



Par le Général d'armée BOSSER,  
Chef d'état-major de l'armée de Terre

**C'**est avec grand plaisir que j'introduis aujourd'hui cette publication qui survient à un moment essentiel pour l'armée de Terre puisque 90% du modèle «Au Contact!» se met en place au cours de l'été 2016. Ce numéro consacre en particulier une double nouveauté: il s'agit en effet du premier tirage qui paraît à la fois sous la responsabilité du nouveau Centre de doctrine et d'enseignement du commandement – le CDEC – et sous le nom de «Cahiers de la pensée mili-Terre».

Parmi toutes les réorganisations qui émaillent l'été, la création du CDEC porte une ambition qui me tient particulièrement à cœur puisqu'elle touche au centre névralgique de l'armée de Terre: le binôme «doctrine-formation». Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la fusion du CDEF et du CESAT regroupe sous une seule et même autorité les domaines de la doctrine, du rayonnement et de l'enseignement militaire supérieur. Je compte beaucoup sur les synergies qui ne manqueront pas d'émerger de ce rapprochement qui offre à la pensée militaire un nouvel écrivain.

Héritière d'un passé prestigieux, la réflexion tactique et stratégique se voit ainsi offrir les conditions d'un véritable nouveau souffle, en un lieu – l'École militaire – qui est historiquement le sanctuaire de la polémologie française. L'époque appelle ce renouveau à deux titres. D'une part, la France est en guerre, ou du moins n'est plus en paix. Le fait militaire se retrouve ainsi au premier rang des enjeux du pays, se parant au passage d'une complexité sommitale. Plus que jamais, faire la guerre impose donc de la penser préalablement. D'autre part, l'armée de Terre est engagée dans une profonde restructuration, renouvelant son offre stratégique tout en modernisant son organisation, ses matériels – notamment avec SCORPION – et son approche des ressources humaines. Ces évolutions majeures commandent, autant que la menace, de repenser les thèmes de la guerre et du soldat, à la fois dans leurs vies propres et dans leurs interactions avec le politique et la nation. Convoquer l'Histoire nous rappelle que les succès militaires sur le terrain font très souvent écho au foisonnement intellectuel des officiers et que, *a contrario*, les doctrines figées et leur effet sclérosant sur les chefs ont souvent eu pour conséquence la défaite sur les champs de bataille.

Comme il n'est point d'utilité aux plus belles réflexions lorsqu'elles demeurent clandestines, je compte également beaucoup sur les *Cahiers de la pensée mili-Terre* pour rassembler et diffuser les idées et études qui germeront, que ce soit en bordure du Champ de Mars ou dans toute l'armée de Terre. La ligne éditoriale que je vous recommande de suivre est celle d'une pensée libre, faite d'audace et d'imagination. Le Général Lagarde disait en son temps que l'initiative est la forme la plus élaborée de la discipline. Je vous invite à l'initiative intellectuelle. Les récentes transgressions du devoir de réserve ne doivent en aucun cas vous inhiber. Il y a un large espace d'expression compatible de notre état pour autant que le sujet soit légitime et le propos constructif. Le caractère innovant de vos écrits contribuera à créer les conditions du renouveau progressif de la pensée militaire que j'appelle de mes vœux.

Après le vecteur, il faut un catalyseur ... Le Cours supérieur interarmes, qui renaît cette année, constitue une opportunité majeure en la matière, un incubateur à fort potentiel. Je souhaite qu'il devienne la «perle» de la réflexion tactico-stratégique, la force de frappe du commandement, du CDEC et de toute l'armée de Terre. Il doit en somme redevenir la référence qu'il était à la charnière des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, lorsqu'il hébergeait un intense foisonnement intellectuel, porté par des instructeurs dont les noms ont traversé le temps. Je veux parler, parmi d'autres, des Foch, Pétain, Fayolle, Lanrezac et Maud'huy. Recréant l'École supérieure de guerre en 1945, le Maréchal de Lattre de Tassigny prononça devant les stagiaires ces paroles qui n'ont pas vieilli: «l'évolution des formes de guerre est susceptible de modifier à tout instant une partie des connaissances et, par conséquent, des aptitudes nécessaires à l'officier d'état-major et au chef. Il faudra que cette école sache être à la tête de cette évolution pour s'adapter aux besoins du moment». C'est notamment au titre de cette posture de veille que je souhaite un CSIA<sup>1</sup> pleinement connecté au monde extérieur, dans une respiration en deux temps, l'ouverture pour comprendre le monde et le rayonnement pour que le monde comprenne la guerre.

Libérer la pensée militaire en lui offrant – avec ces cahiers – un vecteur rénové, ainsi qu'en replaçant le CSIA au centre de la démarche créatrice, est bel et bien mon ambition. Mais pour être vertueuse, la réflexion tactique et stratégique doit satisfaire une condition essentielle: la pensée ne doit pas être considérée comme une fin en soi mais comme une voie vers un but, vers une finalité. La stimuler ne doit donc pas relever d'un éloge de l'intellectualisme mais, bien au contraire, de la promotion d'une pensée «à fin d'action», d'une pensée «au service de l'action». La confrontation au réel est la seule canalisation de la pensée libre; son rôle n'en est que plus essentiel. Il vous faut «penser en homme d'action» pour «agir en homme de pensée», pourrais-je dire en paraphrasant Bergson. Je vous commande de conserver, par-devers vous, ce souci du «penser utile» dans vos réflexions et plus encore dans vos écrits.

---

<sup>1</sup> Cours supérieur interarmes

Enfin, s'attacher à réfléchir par soi-même ne signifie pas rejeter en bloc tout l'héritage doctrinal auquel ont d'ailleurs contribué par leurs réflexions d'illustres penseurs militaires. La guerre est en permanente évolution. Les recettes d'hier ne sont pas forcément celles du jour. Malgré tout, certains principes échappent au temps. L'art de la guerre, qui ne peut être mis en équation, requiert alors une approche dialectique dans laquelle la culture et l'intelligence doivent se conjuguer, la théorie et la pratique doivent se confronter, la méthode et l'innovation doivent se compléter. C'est tout l'apport qu'il est permis d'attendre du rapprochement de la doctrine et de l'enseignement supérieur. C'est donc toute l'ambition que doit porter le jeune Centre de doctrine et d'enseignement du commandement auquel je souhaite bon vent!!



## Le mot du Commandant du CDEC

---



*Le Général de division Antoine WINDECK*

**L**e Centre de doctrine et d'enseignement du commandement a été créé le 1<sup>er</sup> juillet 2016, par le fusionnement du CDEF et du CESAT. Cette création traduit l'ambition que forme le CEMAT dans le rapprochement de deux fonctions centrales pour la performance opérationnelle de l'armée de Terre: la doctrine et l'enseignement militaire supérieur.

En complément de sa mission en matière de doctrine du CDEF, le CDEC est aussi plus particulièrement appelé, comme le faisait auparavant le Centre d'études stratégiques de l'armée de Terre, à former le futur haut encadrement militaire. Cette formation, participant au développement des compétences et des aptitudes indispensables aux officiers brevetés, apportera une attention particulière à la tactique générale et au commandement des grandes unités interarmes. Le rapprochement de ces deux fonctions au sein d'un même organisme fait écho à la période où l'École supérieure de guerre, pendant plusieurs décennies, était le principal foyer de réflexion doctrinale de l'armée.

La création du CDEC participera donc au rapprochement de la formation et de la doctrine, dont le sens étymologique rappelle qu'elle doit être enseignée (du latin «*docere*»: enseigner). N'est-il pas effectivement opportun et pertinent, d'une part, d'enseigner ce que l'on a pensé et réfléchi et, d'autre part, que «celui qui conçoit la doctrine l'enseigne»? Cette cohérence retrouvée doit favoriser l'émergence d'un pôle dédié à la réflexion, à la préparation de l'avenir et bien sûr à la formation dans son acception la plus large au service de l'armée de Terre.

Cette ambition doit maintenant se traduire dans les faits!

La rénovation d'une pensée militaire française, dont j'invite d'ailleurs chaque lecteur à définir précisément les enjeux, nécessite de créer les conditions de son expression concrète. Elle ne peut pas être le fait d'un mouvement brusque, s'appuierait-il sur la plus forte volonté du commandement, sans laisser du temps à la réflexion. Comment imaginer une formation qui ne libérerait pas une forme de créativité à la fois dans le domaine de la tactique, mais aussi dans des réflexions d'ordre général? Les circonstances actuelles ouvrent en effet de nouveaux horizons de réflexion et de questionnement. Il s'agit donc de s'appuyer sur les esprits jeunes et libres des stagiaires du Cours supérieur interarmes, mais aussi de leurs instructeurs (comme l'étaient en leur temps Maillard, Foch, Langlois, de Langle de Cary et tant d'autres) pour revitaliser une pensée militaire qui contribue concrètement à ce qu'on peut appeler une manière française de penser et faire la guerre.

Les *Cahiers de la pensée mili-Terre*, dans le prolongement des *Cahiers du CESAT*, doivent donc être conçus comme un instrument de rayonnement de la réflexion des officiers mais aussi, à leur manière, comme une méthode pédagogique. La réflexion personnelle argumentée des stagiaires et des instructeurs, comme des officiers de l'armée de Terre, doit clairement se concrétiser dans un travail astreignant et difficile d'écriture sans lequel elle perdrait de sa puissance et de sa pertinence, tout ordonnée qu'elle doit être dans l'action. Cette revue doit donc en permettre la publication et plus généralement une diffusion à l'intérieur comme à l'extérieur de l'armée de Terre.

Mesdames, Messieurs, à vos plumes!

À la tête du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Général de division Antoine WINDECK intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1983. Officier de cavalerie, il sert une grande partie de sa carrière à la Légion étrangère. Il commande le 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie à Orange de 2005 à 2007 et exerce à plusieurs reprises des fonctions à l'état-major de l'armée de Terre (EMAT). Nommé général de brigade en 2010, il prend le commandement de la 6<sup>ème</sup> brigade légère blindée à Nîmes, puis commande les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan de 2012 à 2015. Le Général de division WINDECK a participé à plusieurs opérations extérieures (Tchad, Arabie saoudite, Irak, Djibouti, Somalie). Il est auditeur de la 57<sup>ème</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 60<sup>ème</sup> session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).



# Histoire militaire et modernité



[Retour Sommaire](#)

## Le battement d'ailes d'un papillon en France, une tornade en Chine...<sup>1</sup>



Par le Chef d'escadron PIERSON<sup>2</sup>

*Si la décision du gouvernement chinois d'envoyer des contingents de travailleurs aux côtés des Alliés pendant la Grande Guerre peut sembler anecdotique, elle fut néanmoins le déclencheur d'événements politiques majeurs en Chine, dès 1919. Frustrés dans leurs prétentions à recouvrer une partie de leur territoire national, beaucoup de Chinois furent révoltés et leur gouvernement refusa de signer le traité de Versailles. Le chef d'escadron Pierson nous montre comment, selon lui, une conscience politique chinoise émergea de cette histoire peu connue, se concrétisant par le réveil du nationalisme et l'annonce du communisme.*

Il y a tout juste un siècle, en août 1916, le premier contingent de travailleurs volontaires chinois débarqua à Marseille. Ceux-ci avaient été recrutés dans le cadre d'un contrat, signé le 14 mai 1916, entre la France et la compagnie chinoise *Huimin*<sup>3</sup>.

À cette époque, la guerre en Europe s'enlisait: les pertes humaines engendrées par ce premier conflit mondial étaient sévères et les hommes valides étaient mobilisés pour partir au front. La France, la Grande Bretagne et la Russie avaient donc besoin de main d'œuvre pour décharger les navires, faire tourner les usines, entretenir les routes et les voies ferrées situées à proximité de la zone des combats. Les Français furent les premiers à faire appel à de la main d'œuvre



**Ouvriers chinois recrutés à Châtelleraut et leur encadrement devant un baraquement (tiré du site officiel de «14-18 la mission**

chinoise. Un peu plus tard, le 18 janvier 1917, les premiers *coolies*<sup>4</sup> recrutés par la Grande Bretagne quittèrent la Chine pour venir travailler sur le continent européen au sein du *Chinese Corps Labour* (CLC).

De fait, la participation de la Chine à la Première Guerre mondiale ne se concrétisa pas en une intervention armée, mais prit la forme d'un appui à l'effort de guerre. Entre 1916 et 1917, quelque 190.000 volontaires chinois (environ 40.000 pour la France, 50.000 pour la Russie et 100.000 pour le Royaume-Uni) furent regroupés à proximité du front pour être affectés à des tâches de

<sup>1</sup> Référence à l'«effet papillon» de la théorie du chaos. La formule exacte, qui en est à l'origine, apparut lors d'une conférence scientifique prononcée par le météorologue Edward Lorenz en 1972: «Le battement d'ailes d'un papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas?».

<sup>2</sup> L'auteur souhaite vivement remercier madame Françoise Kreissler et monsieur Laurent Galy, professeurs d'histoire au département «Chine» de l'Institut national des langues et civilisations orientales, de leur aide précieuse.

<sup>3</sup> *Bénéfice au peuple.*

<sup>4</sup> *Coolie* est un terme désignant au XIX<sup>ème</sup> siècle les travailleurs agricoles d'origine asiatique. En chinois, il peut faire référence à une façon brutale d'utiliser de la main-d'œuvre, mais aussi à la dureté du travail: le mot 苦力 (transcription pinyin: kǔlì) est composé d'un caractère signifiant pénible» et le second «force».

manutention ou, dès la fin de la guerre, à la reconstruction de villes martyres. Malgré l'absence de chiffres précis, la majorité des sources évoquent la mort d'environ 2.000 Chinois.

Cette participation de la Chine au premier conflit mondial est assez méconnue, tant du côté des Occidentaux que du côté chinois lui-même. Embourbé dans l'atrocité des tranchées et victime d'une guerre totale sans pareille, l'Occident n'a reconnu que tardivement cet effort de guerre chinois qui fut, il est vrai, limité dans le temps et dans l'espace. De même, en Chine, le souvenir de ces ouvriers est toujours vécu comme une humiliation dans la mesure où les accords de paix ne répondirent à aucune des attentes légitimes de l'Empire du Milieu... Frustrés dans leurs prétentions à recouvrer une partie de leur territoire national alors sous domination japonaise, beaucoup de Chinois en sortirent profondément révoltés et leur gouvernement refusa de signer le traité de Versailles.

Si la paix fut instaurée à l'Ouest, l'indignation éclata en Extrême-Orient. Le 4 mai 1919, à Pékin, un mouvement étudiant de contestation engendra une puissante onde de choc dans tout le pays: une conscience politique chinoise émergea, se concrétisant par le réveil du nationalisme et l'annonce du communisme.

Les raisons qui poussèrent le gouvernement de Duan Qirui à participer au conflit mondial sous la forme limitée d'un effort de guerre sont complexes. Tout d'abord, il faut en saisir les multiples causes avant d'en décrire le déroulement dans ses traits essentiels pour, enfin, en mesurer toutes les conséquences immédiates et lointaines.

### **Un pays divisé et menacé, en quête de reconnaissance...**

À partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Chine entama un des chapitres les plus tourmentés de son histoire. Cette période, appelée aussi «le siècle de la honte» par les Chinois, se caractérisa par une déliquescence du pouvoir impérial, un recul de la puissance chinoise en Asie ainsi que l'immixtion de nations étrangères dans la direction de ses affaires intérieures. Les deux guerres de l'opium (1839-1842 et 1856-1860), la guerre sino-japonaise de 1894-1895, le dépeçage des territoires chinois par les puissances occidentales, épisode aussi connu sous le nom de *break up of China*, dans les années 1897-1898, ainsi que la révolte des Boxers, en 1900, affaiblirent durablement la Chine. L'Occident et le Japon imposèrent à ce pays des échanges commerciaux en sa défaveur, le contrôle d'une part significative de son économie, l'accès libre à ses ports, le privilège d'extraterritorialité pour leurs ressortissants, l'octroi de concessions de chemins de fer et de mines... La Chine fut contrainte de ratifier ce qui fut appelé les «traités inégaux».

À l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle, l'Empire du Milieu paraissait comme «l'homme malade» de l'Asie. La dynastie mandchoue des Qing, maîtresse de la Chine depuis 1644, avait un système de gouvernement qui peinait à se réformer, et les élites chinoises étaient désireuses de moderniser le pays. En 1911, l'empereur Puyi fut renversé et la République de Chine naquit péniblement en 1912, déstabilisée par des crises politiques.

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, la Chine, toujours en proie à l'instabilité malgré le régime autoritaire de Yuan Shikai, affirma sa neutralité. Mais le Japon se rallia immédiatement aux Alliés et déclara la guerre à l'Allemagne le 23 août 1914. Son objectif était double: récupérer les droits et intérêts de l'Allemagne sur la province chinoise du Shandong et s'opposer à l'influence de la Russie dans le nord-est de la Chine, épilogue de la guerre russo-japonaise de 1904-1905.

L'armée nipponne ayant pris la ville de Qingdao aux Allemands le 7 novembre 1914, la politique de neutralité chinoise n'était plus viable et la participation de la Chine au conflit mondial resurgit dans de nombreux débats: il fallait contrer les prétentions japonaises sur les possessions allemandes situées en Chine. Pourtant, les Allemands formaient l'une des plus importantes communautés étrangères dans le pays en raison de son dynamisme et du poids de ses intérêts commerciaux. Par conséquent, ne voulant pas s'aliéner ce groupe en envoyant des soldats en Europe, la Chine opta pour un soutien non armé en faveur des Alliés. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> août 1917 que le gouvernement chinois finit par déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Sur la scène internationale, la posture de la Chine soulevait de nombreuses interrogations et oppositions. En toile de fond, les États-Unis incitaient les pays du monde entier à isoler l'Allemagne en raison de la guerre sous-marine que Guillaume II livrait aux pays neutres depuis le mois de septembre 1915. Puis, d'un côté, la France était favorable à une participation de l'armée chinoise aux combats en Europe dès le mois de septembre 1917. De l'autre côté, la Grande-Bretagne était opposée à cette solution, estimant que ce serait un aveu de faiblesse du camp allié et un mauvais signal donné aux colonies. Le Japon avait aussi refusé car il souhaitait apparaître comme le seul partenaire des Occidentaux en Asie orientale. Finalement, il n'accepta qu'après avoir secrètement obtenu l'assurance que les puissances alliées appuieraient ses revendications à la fin du conflit. Par conséquent, le projet d'une intervention militaire chinoise fut définitivement écarté en avril 1918, au grand dam des Chinois qui comptaient sur cet engagement pour peser davantage dans les futures négociations de paix. Car au fond, en plus de faire face à l'impérialisme japonais, la Chine souhaitait se faire une place sur la scène internationale. Elle caressait l'espoir d'être en position de force au moment de la conférence de paix pour demander un traitement égal aux autres grandes nations et pour faire abroger les fameux «traités inégaux».

### **Sueur, sang et illusions: des travailleurs chinois sur le sol européen**

Afin de répondre au manque cruel de main d'œuvre, les gouvernements alliés s'adressèrent à la Chine, officiellement neutre, dès janvier 1916. Le 14 mai 1916, la France et la Chine négocièrent un premier accord et, en octobre 1916, la Grande-Bretagne emboîta le pas en créant le CLC. Le recrutement reposait sur un contrat de travail excluant toute tâche militaire. Il était stipulé que les travailleurs chinois s'engageaient à travailler dans l'industrie et l'agriculture dix heures par jour et sept jours sur sept en échange d'un bon salaire. Le transport, la nourriture, les vêtements et le logement étaient censés être à la charge du pays hôte. Les régimes contractuels étaient différents: les Chinois travaillant pour la France signaient un contrat de cinq ans pour un salaire variant d'un franc cinquante à six francs par jour<sup>5</sup> en fonction de leurs qualifications. Côté britannique, les travailleurs étaient embauchés pour trois ans avec une rémunération d'un franc par jour pour les non qualifiés et d'un franc cinquante par jour pour les qualifiés.

<sup>5</sup> En 1914, le kilo de pain coûtait 0,44 franc.

Avant de créer un véritable ministère, dénommé «Bureau des affaires des travailleurs émigrés», les autorités chinoises avaient chargé la société privée *Huimin* d'assurer le recrutement des volontaires.

L'effort portait sur des paysans originaires du nord, réputés travailleurs, jugés physiquement forts et habitués aux conditions climatiques équivalentes à celles de la France. Originaires à 85% de la province du Shandong<sup>6</sup>, ils avaient entre 20 et 35 ans. Pour la plupart, il s'agissait de paysans sans terres et sans travail, de porteurs ou d'ouvriers; mais il y avait aussi quelques lettrés, parmi lesquels des étudiants, et certains étaient issus de la minorité catholique.

Cet appel au volontariat semblait rencontrer un écho favorable dans la population chinoise qui était séduite par la proposition d'un bon salaire et l'assurance d'en reverser une partie à la famille restée au pays. Mais la plupart des Chinois ignorait tout de la situation en Europe et de cette guerre particulièrement meurtrière.

L'acheminement des travailleurs chinois vers l'Europe se fit par voie maritime. Le trajet, qui durait en moyenne trois mois, était très risqué en raison des attaques sous-marines allemandes. Ainsi, le 17 février 1917, le torpillage du paquebot *Athos* entraîna la mort de 754 personnes, dont 543 Chinois. Pour ces hommes qui n'avaient jamais quitté leur village natal, le voyage était extrêmement éprouvant: à la menace permanente d'une attaque s'ajoutaient l'inconfort de la cale qu'ils ne devaient jamais quitter et le mal de mer qui provoquait parfois la folie.

Sitôt arrivés en France, les Chinois étaient mis en quarantaine avant d'être placés dans un train à destination des camps d'internement des Flandres belges, du Pas-de-Calais et de la Somme principalement, ainsi que dans des grands centres industriels comme Dunkerque, Calais, Boulogne, Noyelles et Dieppe, mais aussi les usines Renault et les mines de La Machine (Nièvre) ou encore le port de La Seyne-sur-Mer (Var). Souvent à proximité du front, les camps où logeaient les travailleurs étaient généralement constitués de tentes et entourés de fils de fer barbelés.

Leurs missions consistaient à charger et décharger les bateaux, entretenir les routes, installer et réparer les voies de chemin de fer, construire des abris et des aérodromes, faire tourner les usines, en particulier les usines d'armement, participer au terrassement de tranchées, soutenir les services de santé et ramasser les corps des soldats morts. À la fin de la guerre, ils étaient surtout employés à la reconstruction des villes détruites comme Ypres. Du côté britannique, les Chinois servaient au déminage et à la livraison d'équipements militaires; puis, à la fin du conflit, à la dépollution des champs de bataille.

Rapidement, trois types de difficultés émergèrent: le manque d'interprètes, la dureté des régimes de discipline et le danger lié à la proximité des zones de combat.

Fraîchement arrivés en France, les nombreux *coolies* subirent un véritable choc, tant à cette époque le fossé entre les cultures chinoises et européennes était grand. Ils ne comprenaient ni le langage ni les coutumes des habitants. La présence insuffisante de 150 interprètes engendra d'importants problèmes de communication. Les travailleurs chinois ne comprenaient pas ou mal les ordres donnés et des incompréhensions provoquèrent des tensions, voire des révoltes. Ainsi, les officiers anglais hurlaient parfois «Go! Go!» pour faire accélérer la cadence, mais en mandarin cela signifie «chien! chien!». Les Chinois en furent scandalisés et firent grève.

Par ailleurs, ils perdirent vite l'illusion de liberté que laissait présager leur contrat. Ils n'avaient pas le droit de nouer des contacts avec la population locale et leur circulation était extrêmement contrôlée. Chaque jour, seuls 10% d'entre eux étaient autorisés à sortir. Le retour au camp avant le coucher du soleil était obligatoire.

En France, les travailleurs chinois avaient un statut hybride. Ils étaient considérés comme civils mais tombaient aussi sous le coup de la loi martiale qui imposait des peines sévères allant de la simple retenue de salaire jusqu'à la peine de mort. Il semble que la condition des travailleurs chinois placés sous le commandement britannique était plus difficile. Ils subissaient une discipline militaire très stricte et pouvaient être victimes de châtiments corporels: l'humiliation par l'attachement du prévenu à un poteau, une roue ou une croix en bois indignèrent les Chinois.

En dépit des contrats qu'ils avaient signés stipulant qu'ils ne devaient pas participer aux combats ou se trouver sur la ligne de front, beaucoup furent exposés aux rigueurs des affrontements. Les travaux demandés étaient en effet très variés: ceux qui étaient affectés aux usines d'armement demeuraient à l'arrière, mais de nombreux ouvriers étaient affectés à des tâches logistiques et sanitaires à proximité du front. Outre le fait que ces travailleurs chinois, paysans pour la plupart, étaient mal préparés aux travaux d'usine – ce qui provoqua des accidents mortels –, ils furent aussi directement exposés aux bombardements allemands. Le 23 mai 1918 par exemple, à Noyelles-sur-Mer, des Chinois s'enfuirent d'un camp anglais, terrorisés par un bombardement. La plupart furent découverts plusieurs jours après, certains affamés, rendus fous ou morts d'épuisement.

Pour l'heure, aucune donnée n'indique précisément le nombre de Chinois morts pendant la guerre. Les sources franco-britanniques évoquent le chiffre de 2.000 morts et précisent parfois les circonstances des décès: torpillages, bombardements, opérations de déminage, accidents... Ils sont enterrés dans 17 localités françaises, comme Saint-Omer, Pont-de-Brique, Boulogne sur-mer, Saint-Étienne-au-Mont, Sains-en-Gohelle, Ruminghem et Noyelles... Mais certains spécialistes chinois contestent aujourd'hui le nombre des morts et évoquent la disparition d'environ 27.000 personnes. Ils prennent en compte les Chinois morts de maladie, notamment ceux victimes de la tristement célèbre grippe espagnole de 1918-1919 qui fit près de 30 millions de morts en Europe. Il est possible aussi que des travailleurs chinois se trouvant dans la zone des combats aient été tués, puis enterrés sur place dans des fosses communes.

## De la frustration au réveil national: épilogue d'une histoire douloureuse

En Europe, les travailleurs chinois se réjouirent de l'armistice du 11 novembre 1918. Dès le lendemain, les survivants, y compris les malades et les invalides, furent rapatriés par les soins des Alliés. Certains allèrent jusqu'à la fin de leur contrat (1920 côté britannique, et 1922 côté français) en travaillant pour la reconstruction d'après-guerre, d'autres – entre 2.000 et 3.000 – purent rester en France et constituèrent la première communauté chinoise importante du pays<sup>7</sup>.

En Chine, la victoire des Alliés donna également lieu à un grand élan de manifestations et de célébrations. L'ensemble de la société chinoise plaçait beaucoup d'espoirs dans la restauration, au moins partielle, de ses droits nationaux. L'objectif était double:

<sup>6</sup> Province côtière située dans le nord de la Chine.

<sup>7</sup> Le dernier survivant est mort en 2002 à La Rochelle, à l'âge de 105 ans.

le retour de la province du Shandong, ancienne zone d'intérêt allemande et fraîchement conquise par le Japon, ainsi que la réduction des privilèges accordés aux puissances occidentales et japonaise par les «traités inégaux». En raison de l'engagement tardif et non armé de la Chine dans la guerre, le gouvernement souhaitait présenter des revendications limitées et pragmatiques.

Les 27 et 28 janvier 1919, à la conférence de paix, les négociations se portèrent sur la question des anciennes colonies allemandes. Brusquement, la délégation japonaise réclama la cession directe des droits et intérêts allemands au Shandong, brandissant des accords secrets signés avec la «clique de l'Anhui», alors au pouvoir en Chine<sup>8</sup>.

Prenant connaissance de ces accords, le camp chinois, qui pensait retrouver aisément la pleine souveraineté sur son territoire, plongea dans la stupeur: les Japonais n'avaient jamais officiellement réclamé des intérêts sur la province du Shandong! La Chine essaya malgré tout de défendre ses positions. En dépit du talent de certains diplomates, comme Gu Weijun (Wellington Koo) ou Lu Zhenxiang, la position chinoise demeura très faible. Sous la pression du Japon qui menaçait de quitter la Conférence, à la suite de l'Italie, les trois grands (Angleterre, France et États-Unis) s'inclinèrent et, le 30 avril, transfèrent l'intégralité des droits et des intérêts de l'Allemagne sur le Shandong au Japon. Effondré, le chef de la diplomatie chinoise transmit la nouvelle à Pékin en écrivant: «En somme, la conférence de la paix a continué à dépendre des suprématies guerrières. La justice est loin de pouvoir rivaliser avec la force».

L'indignation en Chine fut immédiate: plus de 3.000 étudiants pékinois se massèrent devant l'entrée du quartier des légations pour manifester leur colère. L'agitation, connue sous le nom de «mouvement du 4 mai», prit de l'ampleur, gagnant d'autres grandes villes: manifestations, grèves scolaires et marchandes ainsi que boycott des produits japonais se succédèrent pendant trois mois. Face à l'immense pression de l'opinion publique, Pékin refusa de signer le traité de Versailles.

**En conclusion**, la décision du gouvernement chinois d'envoyer des contingents de travailleurs aux côtés des Alliés peut sembler anecdotique au regard des événements sanglants de la Grande Guerre. Mais il n'est pas excessif d'avancer que cette décision fut le déclencheur d'événements politiques majeurs en Chine après la paix. La Chine se trouvait dans le camp des vainqueurs de la guerre parce qu'elle avait pourvu les Alliés en main d'œuvre. En outre, elle avait placé de nombreux espoirs dans les déclarations du président américain Woodrow Wilson (les «14 points»), la confortant dans son souhait d'indépendance territoriale. Mais les traités de paix démentirent amèrement ses espérances en confirmant le transfert au Japon des droits et intérêts de l'Allemagne dans la province du Shandong.

L'indignation fut à son comble; et si le «mouvement du 4 mai» 1919 n'eut pas de conséquences immédiates sur le plan international, cette vaste mobilisation populaire marqua le réveil d'une conscience patriotique en Chine. Cette déception et cette frustration jouèrent un rôle majeur dans la formation du climat intellectuel et politique qui attisa non seulement le réveil du nationalisme, mais amena aussi la création du parti communiste chinois entre 1920 et 1921. Comme pour le reste du pays, la conscience politique des travailleurs chinois restés en France naquit au lendemain de la conférence de paix. Certains découvrirent les idées marxistes et anarchistes au contact des milliers de jeunes concitoyens venus étudier en France dans les années 1920, tels Zhou Enlai et Deng Xiaoping.

On ne peut s'empêcher de tourner cette page sans vouloir évoquer une dernière fois ces travailleurs chinois venus sur le sol français. Ils avaient laissé une famille, des amis et une culture très différente pour un avenir qu'ils espéraient meilleur. Après un voyage éprouvant et risqué, ils débarquèrent dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, dans un contexte guerrier qu'ils n'avaient pas envisagé ou mal évalué. Des plaines cotonnières du Shandong aux usines d'armement du Creusot, l'adaptation fut difficile. Certains y laissèrent leur vie, beaucoup rentrèrent au pays et quelques-uns s'établirent en France. Mais pour tous, et plus largement pour l'ensemble du peuple chinois, cet épisode est peu évoqué. Le traité de Versailles constituant la énième humiliation pour la Chine, il n'y a donc guère de commémoration. Des représentants des autorités de Pékin participent néanmoins aux cérémonies organisées depuis les années 2000 au cimetière de Noyelles. De son côté, la France reconnut tardivement le rôle de ces travailleurs chinois et apposa en 1988 une plaque commémorative dans le XIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, place Baudricourt, à la mémoire des Chinois de la Grande Guerre.



Cimetière et Mémorial des travailleurs chinois

*Saint-cyrien de la promotion «Du bicentenaire de Saint-Cyr» (1999-2002), le Chef d'escadron PIERSON a servi dans l'artillerie avant de bifurquer dans le renseignement de source humaine. Après son année d'École de guerre, il est actuellement stagiaire dans la filière «langue-relations internationales» de l'EMSST.*



[Retour Sommaire](#)

<sup>8</sup> À la mort de Yuan Shikai, le 8 juin 1916, la Chine était en proie à la guerre civile avec l'existence de deux gouvernements rivaux, l'un à Pékin sous l'autorité de la faction militaire baptisée «clique de l'Anhui», l'autre à Canton sous la présidence de Sun Yatsen, avec une multitude de «seigneurs de la guerre» qui exploitaient certains territoires et provinces.

## Des zouaves pontificaux aux «volontaires de l'ouest», la mutation d'un corps hétéroclite et peu expérimenté en une troupe d'élite (2) (1860-1871)

Par Monsieur Laurent GRUAZ

Monsieur Laurent Gruaz nous a conté dans le précédent numéro des Cahiers la première partie d'une histoire méconnue, celle de ces volontaires franco-belges devenus zouaves pontificaux, ayant initialement servi sous la bannière du Pape. Il nous décrit maintenant la transformation de ce corps en volontaires de l'Ouest., combattant en 1870 sous les armes de France. Foi en un idéal, esprit de corps, pouvoir d'entraînement des chefs sont les mots-clés de cette véritable et originale saga.

### Les soldats du pape, des États pontificaux à la guerre de 1870

Au 31 décembre 1860, le bataillon des tirailleurs franco-belges totalise 662 inscrits à la matricule. La moitié d'entre eux environ a participé à la bataille de Castelfidardo, parmi lesquels 120 ont été tués ou blessés. Depuis la fin du mois de septembre et la reddition d'Ancône, le bataillon a donc vu l'arrivée de nouveaux volontaires plus que jamais désireux de porter secours au Saint-Siège, et il lui faut davantage d'officiers, non seulement pour remplacer ceux qui ont été tués au champ d'honneur, mais surtout pour encadrer les nouveaux enrôlés qui affluent toujours essentiellement de France et de Belgique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1861, la nouvelle matricule est ouverte. Le bataillon prend désormais son appellation officielle de zouaves pontificaux, nom que «l'opinion publique et les Piémontais avaient déjà donné aux combattants de Castelfidardo»<sup>1</sup> en raison de leur tenue<sup>2</sup>. Dans les mois qui suivent, il passe de quatre à huit compagnies plus une section hors rang.

Une semaine après sa formation, une grande cérémonie rassemble le tout nouveau bataillon à Saint-Jean-de-Latran pour la prestation du serment solennel des zouaves à Pie IX. Toutes les compagnies se présentent à la grande porte et prennent place dans la nef, formant un carré ouvert d'un côté. Un pupitre est placé au milieu avec le livre des Évangiles. L'aumônier, Mgr Daniel, se tient face à la troupe et à son commandant, et s'adresse à ses hommes:

«Jusqu'ici, vous vous êtes engagés isolément chacun en particulier; mais aujourd'hui, tous ensemble, nous voulons jurer solennellement fidélité à Dieu et à son service, à l'Église et à ses clercs, à son Chef auguste, prince temporel, chef spirituel. Nous promettons à Dieu de défendre ses droits et de plutôt mourir que de les abandonner lâchement. Pour moi, messieurs, en présence de ce bataillon que je respecte et que j'aime, en présence de Dieu et de l'Église, je jure de demeurer toujours fidèle à l'Église, à sa doctrine et à ses droits, j'ajoute le serment de la plus entière fidélité, du plus entier dévouement à votre service, messieurs, et au salut de vos âmes<sup>3</sup>.

Cette prestation de serment resserre indiscutablement les liens entre les zouaves. Loin d'être une simple formalité rituelle, elle donne surtout le sens véritable de leur engagement en les inscrivant dans sa dimension religieuse. Elle les soude et permet aux «anciens», comme à ceux nouvellement arrivés, de se retrouver au sein d'un groupe particulier, presque une sorte de confrérie dans laquelle n'entrent que ceux qui partagent les mêmes valeurs. Des valeurs religieuses communes qui donnent à chaque engagé un esprit de corps, renforcé encore par l'importance de la cause à défendre. Rapidement, de nouveaux cadres sont installés. Le Lieutenant-colonel de Becdelièvre, démissionnaire, est remplacé par un Suisse, le Lieutenant-colonel Eugène Allet, du 1<sup>er</sup> régiment étranger, qui reçoit comme second Athanase de Charette, nommé commandant. Le recrutement, dorénavant, se fait essentiellement à l'ancienneté: 24 des 32 officiers ont connu une première expérience militaire avec les Franco-Belges, dont 21 Français. Les autres proviennent soit d'un autre corps de l'armée pontificale, soit de l'armée française, et sont directement entrés aux zouaves pontificaux avec leur grade. Cette nouvelle organisation du bataillon compte aussi près d'un tiers de promotions de sous-officiers, ce qui reprend le principe en vigueur dans l'armée française sous Louis-Philippe.

Les six années qui suivent la formation sont plutôt calmes. Elles sont émaillées seulement de quelques escarmouches aux frontières des États pontificaux contre l'armée du roi et les chemises rouges de Garibaldi; mais, d'une manière générale, la vie quotidienne des zouaves oscille entre la vie de garnison et l'entraînement militaire, la participation avec leur compagnie aux grands rendez-vous religieux de l'année et, sur un plan plus personnel, la découverte de la Ville éternelle et de ses environs.

- **Aguerrissement en montagne**

<sup>1</sup> Louis-Alphonse de Becdelièvre, *Souvenirs*, op. cit., p. 106.

<sup>2</sup> Leur tenue rappelait celle des zouaves d'Afrique: képi gris bleu à bandeau rouge, veste courte de même nuance avec soutaches et passementerie rouges, large culotte grise, ceinture rouge, guêtres et molletières jaunes.

<sup>3</sup> Journal de Mgr Daniel, op. cit., p. 26.

Loin des tensions politiques et diplomatiques qui se jouent en coulisses entre la France, l'Italie et le Saint-Siège, une activité particulière permet, à partir de l'année 1865, d'apporter aux zouaves une diversion de choix à la vie de garnison: la guerre au brigandage. Il s'agit principalement de capturer ou de tuer les bandits de grands chemins qui sévissent dans les montagnes autour de Rome, détraquent, enlèvent et rançonnent passants et riches villageois. Ces traques n'aboutissent pas à de simples accrochages entre deux bandes rivales au cœur des forêts et villages de montagnes qui dominent le Latium: il s'agit de rudes combats menés dans un environnement difficile et escarpé qui offre de multiples refuges inaccessibles à un ennemi le plus souvent invisible. Tous les chefs de compagnie et de section participent, à un moment ou à un autre, à ces courses éprouvantes dans les montagnes. Pour eux, cette guerre présente certains avantages dont le principal est d'exercer les hommes et de les aguerrir. Mais elle permet aussi à des détachements qui auraient été longtemps sans se rencontrer, de se trouver à certains moments réunis dans un même camp et aux hommes de se retrouver. Afin de stimuler l'ardeur de la troupe, le gouvernement avait attaché des primes pour chaque brigand pris ou tué: quiconque exécutait l'arrestation de l'un d'eux se voyait accorder une somme de 500 écus, et «si c'est un chef de bande, la prime sera de mille écus»<sup>4</sup>. «Il y avait également une décoration pour l'homme qui capturait ou tuait un bandit. L'officier recevait une croix, le soldat ou caporal une médaille militaire»<sup>5</sup>. Ce genre d'action pouvait valoir aux officiers la croix de l'Ordre équestre pontifical de Saint-Sylvestre au même titre qu'une blessure ou tout acte de bravoure en temps de guerre.

Le 15 septembre 1864, la France et l'Italie signent une convention – sans le pape – selon laquelle le royaume de Sardaigne se doit d'être le garant de l'intégrité de ce qui restait du territoire pontifical. En échange, les troupes françaises s'engagent à quitter Rome dans les deux ans. Autrement dit, les États pontificaux bénéficient d'un court répit avant d'être à nouveau l'objet des convoitises de Victor-Emmanuel. À partir de 1866, le drapeau français ne flotte donc plus sur Rome. La ville n'est plus défendue que par les zouaves qui, désormais sans soutien extérieur, s'attendent à une attaque imminente. En retirant ses soldats, Napoléon III fait là le jeu du roi d'Italie. C'est à ce moment-là, pourtant, qu'il envoie une nouvelle troupe française à Rome, elle aussi levée sur la base du volontariat, baptisée «légion romaine», mais qui reste plus connue sous le nom de légion d'Antibes en raison de son lieu de formation. L'Empereur a été contraint d'intervenir pour défendre ce qui restait de l'État pontifical sous la pression d'une opinion catholique électoralement indispensable. Comme en 1860, un appel est lancé par les comités de Saint-Pierre. Très rapidement, l'effectif du bataillon, devenu régiment à deux bataillons au 1<sup>er</sup> janvier 1867, se met à progresser à tel point qu'à la fin de l'année il a atteint 4.200 hommes répartis pour la première fois en trois bataillons<sup>6</sup>.

Dès le mois de septembre, les chemises rouges de Garibaldi franchissent les frontières du Latium et s'établissent près de Viterbe. Le Général Kanzler répartit son armée en deux brigades: l'une en ville, l'autre en campagne, divisée en quatre zones militaires:

- 1- Viterbe, commandée par le Colonel d'infanterie Azzanesi;
- 2- Civitavecchia, par le Lieutenant-colonel de gendarmerie Serra;
- 3- Tivoli, par le Lieutenant-colonel des zouaves Charette;
- 4- Velletri-Frosinone, par le Lieutenant-colonel des chasseurs Giorgi.

Charette peut compter sur quatre compagnies de zouaves; deux autres se trouvent dans la zone de Viterbe et le reste du régiment est à Rome avec le Colonel Allet. Le total de la colonne pontificale de campagne s'élève à près de 3.000 hommes à laquelle s'ajoutent environ 2.200 soldats français en soutien commandés par le Général de brigade de Polhès, soit plus de 5.000 hommes. Les zouaves, comme à leur habitude, forment l'avant-garde de ce déploiement avec trois compagnies emmenées par le Commandant Charles de Lambilly.

Face à eux, les troupes de Garibaldi ne sont pas très bien équipées, mais leur nombre est supérieur et elles sont plus tenaces que les bandes de brigands. Au terme de nombreux accrochages, l'armée pontificale, avec le soutien de la légion romaine et un détachement de l'armée française, défait les troupes de Garibaldi à Mentana le 3 novembre, remportant ainsi sa première grande victoire militaire face au royaume d'Italie. Ce fait d'armes vient couronner plus d'un mois de guérillas dans la campagne romaine au cours duquel les zouaves ont été particulièrement sollicités. Il vient aussi démontrer que ce corps de volontaires est désormais bien établi, loin de l'image de la troupe presque d'amateurs qui s'élançait à l'assaut de Castelfidardo sept ans auparavant. Les zouaves pontificaux ont su garder l'élan et le courage de leurs aînés, les tirailleurs franco-belges, mais ils sont entre-temps devenus une véritable troupe, prête au combat tant sur le plan humain que sur le plan matériel. Cela se vérifie entre autres avec l'utilisation des fusils Chassepot et Remington, des armes innovantes et redoutables pour l'époque qui n'ont plus rien à voir avec la carabine Minié en usage lors de la bataille de Castelfidardo<sup>7</sup>. Le répit est cependant de courte durée.

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Le pape Pie IX propose une médiation au roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup> pour empêcher le conflit<sup>8</sup>, mais la requête n'aboutit pas. Dans les États pontificaux, tous les permissionnaires sont rappelés et les permissions refusées. Les officiers français des zouaves et leurs hommes sont partagés: faut-il rester à Rome pour défendre la cause du pape ou faut-il retourner en France combattre aux côtés des compatriotes et défendre la patrie en danger? À cette date, cela ne représente pas un dilemme, mais plutôt une question de principe. Cela d'autant plus que les troupes françaises stationnées à Rome doivent être rapatriées, ce qui potentiellement laisse le champ libre à l'Italie pour envahir le territoire pontifical, bien que Victor-Emmanuel s'en défende. La question devient plus problématique à partir du 1<sup>er</sup> septembre, avec la défaite française à Sedan et l'empereur prisonnier des Prussiens. Le moral des troupes du pape s'en trouve fortement affecté. Le gouvernement impérial avait laissé le choix aux zouaves français de rester ou de rentrer, sans doute pour compenser les effets négatifs du retrait de ses troupes de Rome. Les États allemands aussi avaient autorisé leurs nationaux à poursuivre leur engagement au service du pape s'ils le souhaitaient, à l'exception de la Bavière qui les avait rappelés<sup>9</sup>. Cela posait la question

<sup>4</sup> Édité du Pape Pie IX, *op. cit.*, article 8.

<sup>5</sup> René d'Argence, «*Six mois aux zouaves, ou les derniers jours des États pontificaux*», Bâle, Société suisse des traditions populaires, 2000, p. 45-46.

<sup>6</sup> État numératif de la force du régiment des zouaves pontificaux au 31 décembre 1867.

<sup>7</sup> Le Chassepot est la première arme réglementaire de l'armée française à utiliser le chargement par la culasse et non plus par la bouche. Elle permet donc le tir et surtout le rechargement couché ainsi qu'une cadence de tir accrue (douze coups à la minute). En 1866, la portée avec la hausse de combat permettait de tirer à 150 m et la portée maximale avec la hausse longue atteignait environ 1.200 m.

<sup>8</sup> ASV, *Archivio particolare di Pio IX. Sovrani e particolari, op. cit.*, *Indice* n°949, 22 juillet 1870.

<sup>9</sup> En tant que Badois, le ministre des Armes, le Général Kanzler, a pu sans difficulté rester au service du pape dont il représentait la plus haute autorité militaire. Depuis le 8 août, il avait autorisé tous ceux qui le voulaient à rejoindre leur pays.

des relations entre zouaves français et allemands qui vivaient depuis Rome l'affrontement de leurs patries respectives. Celles-ci auraient pu faire l'objet de rivalités, les victoires des uns faisant les défaites des autres, mais il n'en fut rien :

«Pas une fois, ceux de nos camarades qui avaient sujet de se réjouir et de triompher ne nous ont attristés de leur joie ou meurtris de leur triomphe. [...] Quand le licenciement nous eut rendus les uns et les autres à nos devoirs envers nos patries respectives, j'en ai vu s'embrasser qui devaient se rencontrer bientôt sur la Loire»<sup>10</sup>.

Le 20 septembre, l'offensive italienne sur Rome est lancée. Les premiers coups de canon sont tirés à 5 heures du matin. Vers 9h30, une brèche est ouverte à la *Porta Pia* sur une trentaine de mètres. À 10h10, le Major de France fait sonner le cessez-le-feu. Rome vient de tomber, et avec cette chute prend fin le pouvoir temporel du pape. Le régiment des zouaves pontificaux sera licencié le lendemain.

#### - *Le corps se reforme pour la campagne de France*

Le débarquement, une semaine après, à Toulon, d'une troupe jugée réactionnaire, gêne quelque peu la délégation de gouvernement de Tours, embarrassée par la présence sur le sol français des encombrants zouaves pontificaux, car si l'on ne peut négliger une troupe aguerrie, on ne sait pas trop comment les intégrer à l'armée<sup>11</sup>. Charette plaide sa cause auprès du secrétaire général du ministère, le Général Lefort, qui se rend aux arguments du lieutenant-colonel et, le 6 octobre, sans décret<sup>12</sup>, autorise ce dernier à former un corps-franc et à recruter parmi les volontaires en dehors des hommes soumis à la conscription dans l'armée ou dans la garde nationale, c'est-à-dire parmi les exemptés pour leur statut comme les séminaristes, pour leur situation de famille comme les pères, pour leur âge comme les moins de vingt et un ans, et les réformés pour quelque raison physique. Les autorités y trouvent leur compte puisque cette troupe permet de mobiliser des hommes qui légalement ne peuvent pas l'être, sans grande dépense puisque, hormis la solde et l'armement<sup>13</sup>, les frais d'équipement, de casernement et de nourriture restent à la charge du corps et de ses mécènes, comités catholiques constitués ou à constituer. Le nom de l'unité cependant pose problème car, pour un gouvernement républicain dont les membres les plus en vue ne cachent ni leurs convictions laïques ni leur sympathie pour Garibaldi qui vient de proposer ses services, il est inimaginable d'enrôler un régiment de zouaves pontificaux. Sous la suggestion de Crémieux, à moins que ce ne soit du Général Lefort, on retient le nom de volontaires de l'Ouest par référence à l'origine de leur recrutement dans l'esprit des ministres, par référence au lieu de constitution dans l'esprit de Charette, mais, pour tous, ils vont rester les zouaves pontificaux<sup>14</sup>. Pour la troupe, la filiation entre les deux corps est assurée humainement par environ un quart d'anciens d'Italie et, au niveau des officiers, la quasi-totalité des cadres sont là.

L'arrivée des zouaves à Tours le 8 octobre est appréciée. Leur réputation les a précédés, ce qui leur attire les sympathies de nombreux chefs militaires qui aimeraient les intégrer à leurs troupes<sup>15</sup>. Ils sont placés sous l'autorité du Général de Sonis, commandant le 17<sup>ème</sup> corps d'armée de l'armée de la Loire. Le recrutement ne pose pas de problèmes grâce à un vaste réseau de relations dans les milieux catholiques, mais Charette reste vigilant sur la qualité morale des recrues. Ce n'est pas la guerre en tant que telle qui attire les nouveaux, mais bien la légion de Charette et son esprit de corps; ce sont avant tout les convictions religieuses, et dans une certaine mesure celles, royalistes, de ses officiers et de certains sous-officiers et soldats, qui rallient ces hommes du même bord. Et les effectifs continuent de croître rapidement: dès le début du mois de novembre, deux bataillons de 500 volontaires chacun répartis en six compagnies sont formés. Un troisième bataillon est en cours de création.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1870, sur les injonctions de Gambetta, le Général d'Aurelle de Paladines, à la tête de l'armée de la Loire, entreprend de marcher, à partir d'Orléans, sur Paris pour forcer les Prussiens à lever le siège. Il est prévu que les troupes parisiennes du Général Ducrot effectuent conjointement une percée en direction de Fontainebleau, point de convergence des forces françaises. L'armée de la Loire rassemble 170.000 hommes d'origines hétéroclites, mal formés, mal encadrés, mal armés et mal équipés, étalés sur une ligne de 80 kilomètres au nord d'Orléans, face à 140.000 Allemands, militairement supérieurs à tous points de vue, occupant la Beauce à une trentaine de kilomètres plus au nord. Les troupes marchent droit devant en trois colonnes principales pour converger sur Pithiviers en bousculant de part et d'autre les divers corps ennemis. À gauche, la manœuvre, après un vif succès, piétine au château de Toury et, le 2 décembre, la contre-attaque allemande enferme le 37<sup>ème</sup> régiment de marche dans le village de Loigny. L'offensive française est verrouillée. Pour faire sauter le verrou et sauver les malheureux assiégés, le Général de Sonis, sur ordre du Général Chanzy, déclenche une attaque de secours et, en raison de la défection de troupes inexpérimentées et mal commandées, prend lui-même la tête d'une maigre colonne d'assaut improvisée où figurent en bonne place les zouaves pontificaux/volontaires de l'Ouest.

La médiocre vexation du changement de nom imposé au régiment a permis, par un hasard providentiel, qu'arrive entre les mains de Charette une bannière timbrée du Sacré-Cœur portant l'inscription «Cœur de Jésus, sauvez la France»: la veille de la bataille, à 23 heures passées, le Sergent Henri de Verthamon est convoqué auprès de Charette et du Général de Sonis qui lui font délivrer une lance et le chargent de la bannière<sup>16</sup>; une récompense pour l'ancien combattant de Castelfidardo qui, le jour-même, pendant la marche, avait demandé à son colonel de consacrer publiquement la légion des volontaires de l'Ouest au cœur de Jésus<sup>17</sup>. Il passe ensuite la nuit en prières dans la tente du Capitaine Henri Wyart, qui étudie avec son adjoint la topographie de la bataille à venir. À 3 heures du matin, il fait partie des dix-huit hommes qui assistent à la messe du Père Doussot; c'est le

<sup>10</sup> «*L'Avant-Garde*» n°281, 1<sup>er</sup> septembre 1902. Chronique du capitaine Henri Derély.

<sup>11</sup> Leur cas était différent de celui de la légion romaine, purement et simplement réintégrée dans l'armée après sa mise à disposition.

<sup>12</sup> «*Historique du Régiment*», p.1. Une telle lacune dans les formalités réglementaires était préjudiciable au bon fonctionnement administratif du corps et montre bien une certaine duplicité des autorités.

<sup>13</sup> Les textes prévoyaient que l'armement était à la charge des francs-tireurs, mais dans la pratique il a été fourni par l'administration militaire aux unités régulièrement constituées. Il en a été de même pour certains éléments d'équipement.

<sup>14</sup> La double appellation figure sur nombre de documents comme les titres de permission ou les certificats de libération.

<sup>15</sup> Olivier Tisserand, «*Les derniers croisés. Histoire des zouaves pontificaux (1860-1870)*», manuscrit, La Salle, 1990, p. 253: «Le commandant Clésinger les réclamait à Besançon pour les envoyer dans les défilés des Vosges; les habitants de Chartres les réclamaient pour garder leur ville et le maire de Fontainebleau avait envoyé une députation au gouvernement pour qu'ils viennent dans sa ville».

<sup>16</sup> Pierre-André-Louis Baunard (Mgr), «*Le général de Sonis*», Paris, Poussiègue, 1910, p. 321.

<sup>17</sup> M.S.A., «*Le drapeau du Sacré-Cœur et les zouaves*», Saint-Amand, 1889, p. 29.

Anonyme (Général de Charette), «*Noces d'argent du régiment des zouaves pontificaux*», Rennes, Oberthur, 1885, p. 27.

premier vendredi du mois, consacré au Sacré-Cœur, et il communie. Quand, vers 15 heures 30, le Général de Sonis entraîne les volontaires de l'Ouest à la charge, Henri de Verthamon, à pied, entre les deux vagues de tirailleurs, au milieu des officiers à cheval, lève haut la bannière: pour la première fois, l'armée française arbore le Divin Cœur sur un champ de bataille. Pour lui, l'instant est solennel: «C'était sublime, l'air était embaumé de vaillance, nous ne marchions pas, nous volions! Nous savions tous que nous allions à la mort... Pour moi, il me semblait monter au ciel...»<sup>18</sup>:

«Sa course s'arrête avant le petit bois, une balle lui déchire la vessie, il titube, se redresse pour quelques mètres, un second projectile lui brise la colonne vertébrale, la bannière est déjà relevée par les Bouillé [...]. À l'avant du bois Bourgeon, Fernand de Bouillé, le père, est atteint au pouce puis à la poitrine [...], la bannière tanguée, s'abaisse, se redresse, tombe encore, et réapparaît. Traversay a voulu s'en saisir mais a été frappé, Cazenove a reçu un projectile dans le bras, Jacques de Bouillé, le fils, relève le drapeau en poussant un formidable «hourrah!»<sup>19</sup>. Le bois est emporté à la baïonnette, la course effrénée vers Loigny reprend, les premières maisons sont atteintes, Jacques brandit la bannière dans la rue principale envahie de flammes et de fumée. Mais la position est rapidement intenable, il faut décrocher. Alors que les zouaves reculent méthodiquement, pied à pied, Jacques est frappé d'une balle à l'épaule, il tombe, des camarades courent vers lui, il se relève, retombe, mortellement atteint. Tant bien que mal, rampant entre les blessés et les morts, Le Parmentier récupère la précieuse étoffe<sup>20</sup>».

Les circonstances sont ici analogues à celles de Castelfidardo: la panique du 51<sup>ème</sup> régiment de marche répond à la fuite éperdue des troupes pontificales, les 800 hommes du Général de Sonis affrontent encore un ennemi dix fois supérieur. Parmi les 300 volontaires de l'Ouest qui participent à l'attaque, bon nombre sont des combattants de Castelfidardo. Pourtant, la majorité se compose d'engagés de fraîche date aussi peu exercés qu'en leur temps les tirailleurs franco-belges. À deux reprises, à dix ans d'intervalle, dans deux armées distinctes, pour deux causes bien différentes et sous deux régimes diamétralement opposés – la monarchie du pape-roi et la république athée –, les zouaves pontificaux, partant de presque rien, se sont pourtant rapidement constitués en unité d'élite afin de se battre pour les deux seules choses qui les animaient: la religion catholique et leur patrie. Bien que royalistes, les officiers et leurs soldats n'ont fait aucune difficulté pour porter secours à la France républicaine en danger. Ce qui fait la supériorité même de Loigny par rapport aux autres batailles des zouaves, c'est qu'à Loigny ils ont déployé la bannière. Curieusement, cet accomplissement a été le mieux exprimé, sans doute à son corps défendant, par Clemenceau dans son discours du 11 novembre 1918: «La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal!»<sup>21</sup>. Leur engagement a donc été sans faille.

Le 13 août 1871, les anciens zouaves sont démobilisés et le régiment licencié. Celui-ci aurait pu continuer son existence: il avait été maintenu alors que s'annonçaient les premiers frémissements de la Commune, début avril, et que le gouvernement se tournait vers les volontaires de l'Ouest dans l'intention de les agréger à l'armée et de former un quatrième régiment de zouaves<sup>22</sup>. Mais Charette, bien que promu général par Gambetta après la défaite du Mans, louvoie habilement pour ne pas engager son unité dans la répression et refuse l'intégration à l'armée française. Le soldat du pape et ses officiers restent fidèles à leurs principes et, si la patrie a capitulé face aux Allemands, le Souverain Pontife, lui, se considère toujours prisonnier dans ses États. Aussi, c'est vers ce dernier qu'ils se tournent, mettant leur épée à son service s'ils devaient être rappelés à Rome.

*Monsieur Laurent GRUAZ est l'attaché parlementaire du député de Savoie Dominique Dord. Titulaire d'un doctorat en histoire, ainsi que de la qualification de maître de conférences, il est également chercheur associé au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA). Sur le plan militaire, il a occupé le poste d'officier communication à l'École des pupilles de l'Air dans la réserve opérationnelle, avant de rejoindre la réserve citoyenne au 13<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins.*



[Retour Sommaire](#)

<sup>18</sup> Eugène de Walincourt, «**Les zouaves pontificaux, Mentana, Rome, campagne de l'Ouest**», Paris et Lille, Lefort, 1873, *op. cit.*, p. 266, propos rapportés par sœur Saint-Henri.

<sup>19</sup> Mme Jacques de Bouillé, «**Biographie de Jacques de Bouillé**», témoignage de Maurice de La Valette (manuscrit inédit).

<sup>20</sup> Patrick Nouaille-Degorce, «**Les volontaires de l'Ouest: histoire et souvenir, de la guerre de 1870-1871 à nos jours**», Université de Nantes, 2005, p. 150-154.

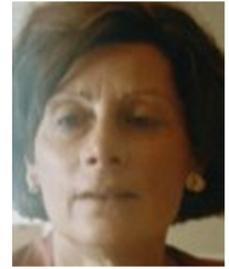
<sup>21</sup> Intervention de Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, annonçant à la Chambre des députés les termes de la convention d'armistice signée le matin même à Rethondes (article 34).

<sup>22</sup> Alain Pichon, «**Les zouaves pontificaux**», dans *Le Colback* n°12, p. II, 89-90.

# Articles d'intérêt général



# L'année du singe



Par Madame le Professeur Françoise THIBAUT

**Après une introduction en référence à l'horoscope chinois, Françoise Thibaut nous dresse à sa manière habituelle, incisive et originale, le tableau 2016 de la zone Pacifique dans les domaines politique, économique et sociologique. Elle souligne l'extraordinaire vitesse à laquelle évoluent tous ces pays et, si besoin en était, le poids de la Chine et l'inquiétude qu'elle suscite parfois. Certes, elle n'aborde pas la dimension militaire, mais il est patent que dans ce domaine également, les pays de la zone Pacifique sont en croissance permanente. Françoise Thibaut conclut enfin ce panorama en décrivant, selon elle, l'image de la France et des Français que nous renvoient ces pays: un peu vexant, mais proche de la réalité? Chacun appréciera...**

L'année du singe commence ce 9 février selon le calendrier lunaire, et sera bénéfique: le singe est malin, lucide et positif, porteur de nouveautés, contrairement à la chèvre obtuse qui le précéda. Les pays asiatiques se préparent donc au changement, espérant de sérieux coups de chance dans le maelström contemporain, et aussi un «boom» notable des naissances – notamment en Chine – destiné à compenser la baisse de natalité de l'année passée, enrayer les désastreux effets de la défunte politique de «l'enfant unique» et faire face à l'invasion des «septantes/nonantes». Beaucoup de femmes d'Orient extrême prévoient la venue d'un enfant sous l'égide du singe, achètent la layette ornée de son petit portrait grimaçant. Toutefois, les célébrations seront moins délirantes dans un contexte de repli économique qui fait «mettre la puce à l'oreille» du singe.

Le pourtour Pacifique, l'Asie de Séoul à Singapour, de Tokyo à Jakarta, de Mumbai à Kuala Lumpur, se présentent comme des laboratoires économiques et financiers fascinants, à la fois pétris des recettes apprises au contact des Occidentaux et tentés par des expérimentations nouvelles afin de faire barrage à une éventuelle «vraie» récession. Toutes ces nations ont découvert la croissance, l'enrichissement, la consommation, à une très grande vitesse – un demi siècle –, et la crainte majeure est de subir l'effondrement de ces systèmes de profits et de progrès dans un chaos généralisé, car ils sont désormais interdépendants et «chacun dépend de la bonne santé de tous».

L'aspect politique joue son rôle: l'empereur Akihito du Japon, qui n'est plus un dieu depuis 1946, et l'impératrice ont fait une visite officielle spectaculaire aux Philippines, martyrisées entre 1943 et 1945: avancée notable de reprise de relations paisibles et... économiques: l'empereur s'est excusé pour les 100.000 victimes de la guerre et a «demandé pardon» aux familles. Peut-être n'en pense-t-il pas un mot et, à 80 ans, cela lui est-il indifférent, mais la démarche est faite, constructive et honorable. De même, Singapour envisage, le fondateur-mentor Lee disparu l'an passé, de faire évoluer son système présidentiel très «paternaliste» vers plus d'ouverture et de participation des diverses collectivités. Jakarta met un peu d'ordre dans ses institutions, ce qui fait bien plaisir à ses voisins; Kuala Lumpur punit désormais gravement la corruption de ses leaders les plus indélicats. Et les Australiens se promettent de devenir une république à part entière<sup>1</sup>, mais avec courtoisie ils attendront pour ce faire la disparition de la reine Élisabeth. Cela ne veut pas dire que le Commonwealth est en train de périr, mais il se situe sur une autre base, davantage économique et financière et bien moins politique (à l'exception du principe du parlementarisme ouvert); les ultimes oripeaux de l'«Empire» s'effacent au profit d'une collaboration plus éclairée.

Dans toutes les capitales, afin de soutenir l'économie, des travaux partout: on démolit les horreurs en béton des années 70/80 et des quartiers traditionnels pour les remplacer par des buildings en matériaux récents qui permettent des formes surprenantes, ou par des habitats de 50 étages, façon Hong Kong, maigres comme des cigarettes. On prolonge les lignes de métro, on crée des stades, des piscines, des musées, de nouveaux campus pour des étudiants de plus en plus nombreux. Séoul dévore ses banlieues, Tokyo ses villages excentrés. Des lignes de trains à grande vitesse sont en construction de Séoul à Busan, le grand port du sud, de Kuala Lumpur à Singapour. Cette dernière est de nouveau un chantier permanent. Jakarta (qui n'a toujours pas de plan d'urbanisme) s'étale à perte de vue.

Dans cette frénésie d'évolution et cette volonté de «bien faire», deux préoccupations plombent l'horizon:

- D'une part le poids de la Chine continentale, sa stagnation brutale après douze années de croissance continue, pour ne pas dire carrément une récession dans certains secteurs, le désordre financier et bancaire, l'opacité des gestions, ses mensonges, sa corruption. Tous les pays du Pacifique ont massivement investi en Chine, de même que la Chine – investissement public ou privé – a énormément investi dans ces pays sous des formes très variées. Le pays est également la proie de désordres sociaux de plus en plus évidents. Les bas salaires et le très pesant univers du travail en sont la cause. L'Internet, même contrôlé, informe les travailleurs. Le monde rural est en perdition: sa pauvreté endémique, son insuffisance font que les Chinois risquent à nouveau de mourir de faim et importent déjà une partie non négligeable de l'alimentation des cités géantes (qui ne produisent que du papier et du béton). Les catastrophes naturelles sont légion et dûment cachées. Tout cela inquiète beaucoup et n'ouvre pas des perspectives rassurantes. La lutte pour le maintien ou l'élévation du niveau de vie sera dure.

<sup>1</sup> Depuis janvier, la reine ne règne déjà plus sur l'île de La Barbade qui a sauté le pas, devenant une république à part entière

• En second lieu, la crainte de «la lèpre» terroriste est devenue – sans être encore aussi préoccupante qu'en Occident – très présente: les actes et les menaces perpétrés par l'ISIS<sup>2</sup> engendrent des mesures de prévention, une surveillance discrètement accrue. Certes, si l'insouciance et la joie de vivre restent affichées, la crainte du délitement de l'ambiance souhaitable à l'activité économique est palpable: La Malaisie est aux premières loges des inquiétudes: les *crashes* d'avions répétitifs restent inexplicables, Kuala Lumpur a subi des attentats engendrant de nombreuses arrestations; Djakarta a subi au moins cinq attaques terroristes en quelques mois. La main d'œuvre bengali, massivement importée, est considérée comme un pôle de dangerosité potentiel. Le Bangla Desh (absurdité de la partition de 1947) est un terreau inépuisable de révoltés, tout comme le Pakistan, plus riche et plus dangereux. Les deux craintes principales sont – comme en Europe – les bandes ou individus isolés, indétectables dans la vie ordinaire, et l'endoctrinement des jeunes via les réseaux sociaux. Néanmoins, dans les capitales, on est partout tout le temps sous caméras, les voitures et camions sont très contrôlés, comme les aéroports. Restent les activités maritimes, pas toujours très claires, les «infiltrations anciennes» via les activités mafieuses (drogue, armes, prostitution).

Le risque terroriste peut également enclencher des réactions racistes, de violents rejets; or tous ces pays pacifiques ont joué la carte (non sans mal) de la bonne entente entre tous les groupes. Le Japonais nouveau aime le monde entier, le Coréen a oublié le Manchoukouho. Singapour est fier de ses quatre communautés réunies en une seule nation; le Premier ministre a réuni pour une journée de célébration les chefs des six religions présentes sur l'île-État au milieu de 15.000 enfants de toutes les écoles de toutes les appartenances (puisque les écoliers ont des uniformes affichant ainsi leur communauté). Ce fut très beau. L'Australie, qui rejeta si longuement les Asiatiques, les absorbe désormais dans ses remarquables universités: à Sydney ou Melbourne, deux étudiants sur quatre sont coréens, japonais, singapouriens, philippins, etc.

Quelle est l'image de la France dans tout cela? Globalement – lorsqu'on sait qu'elle existe, ce qui n'est pas toujours le cas –, on l'aime bien: les violences à Paris en 2015 ont été suivies avec compassion. Mais elle apparaît souvent désuète, un peu «à coté de ses pompes», confinée dans la culture, la mode et la littérature. Sur le plan politique, les critiques sont nombreuses: les Asiatiques ne comprennent pas qu'avec autant de gens dits «talentueux», la France n'arrive pas à sortir de l'ornière. Sur les réseaux sociaux et dans la presse, les caricatures vont bon train: on y voit François II (le rond) affolé par l'héritage de François I<sup>er</sup> (l'énigmatique), les gesticulations auprès des Indiens et des Iraniens font sourire, le nouveau «plan» anti-chômage a été qualifié d'«*electoral gimmick*», ce qui n'est pas vraiment un compliment. Un éditorialiste australien va plus loin, qualifiant l'éventail de nos politiciens présidentiables de «champ de menhirs plantés dans le paysage politique depuis des lustres», soulignant l'immobilisme, l'absence d'ambition autre que personnelle et le blocage imposé par des extrêmes droite ou gauche sans programme et incapables de transactions.

Quels sont les Français actuellement «bien considérés» en zone Pacifique?

Zinedine Zidane, toujours, idole de millions de gamins; on aime bien Gilles Simon aussi et Gaël Monfils (original). Philippe Stark fait un malheur à Séoul, à Tokyo, à Singapour où on l'adore; il est vrai qu'il a un mental parfaitement adapté à la vision asiatique, alliant efficacité et esthétique: il vend des concepts d'hôtels, d'aéroports, des magasins, mais aussi des objets, des piscines, des intérieurs d'avions ou de voitures... Bref, la gloire! Bien sûr, il y a les marques habituelles, Vuitton, Dior, Chanel et toutes les autres, mais la concurrence est dure avec les nouvelles générations de créateurs... Coté sérieux, Jean-Claude Trichet (ex BCE, maintenant président du groupe des 30) est très écouté. Madame Christine Lagarde est très estimée, et le renouvellement de son mandat au FMI a été énergiquement soutenu; on la trouve en plus élégante et pleine d'humour. Mais celui qui a «enchanté» l'Asie début janvier, c'est Cédric Villani, notre médaillé Field 2010<sup>3</sup>: en tant que président de l'Institut Poincaré de Paris, il a été convié, après être déjà venu en 2013, à présider le *Global Young Scientists Summit* de l'université de Singapour, lequel réunit tout le «gratin» des jeunes chercheurs en mathématiques théoriques et technologie du monde entier. C'est un événement considérable. Villani, avec son physique à la Franz Liszt et ses 42 ans triomphants, a séduit tout le monde par son érudition, son ouverture aux autres et à l'avenir de la science «pour créer un monde meilleur», son originalité. Spécialiste des théories cinétiques et des états instables de la matière, il a rappelé que Poincaré «avait été le dernier mathématicien, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à avoir la maîtrise de l'ensemble des mathématiques». Après lui, la recherche s'est à la fois élargie et parcellisée, ce qui rend «indispensables» des réunions «mondiales telles que le *Global Summit*». Il a conclu les travaux en insistant sur le fait que seules la culture et la connaissance peuvent développer la curiosité, le partage et la créativité, tellement essentielles à «la vitalité du monde». Ce fut un moment enchanté. Des pages de presse entières furent consacrées à Cédric Villani et à cet événement. Qui, en France, connaît le professeur Cédric Villani<sup>4</sup>?

Bonne année lunaire

Docteur en droit et en sciences politiques, Madame Françoise Thibaut est professeur émérite des universités, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a enseigné aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan le droit et la procédure internationale ainsi qu'à l'École supérieure de la gendarmerie de Melun. Elle écrit aussi des thrillers pour se distraire, tout en continuant de collaborer à plusieurs revues et universités étrangères. Elle est notamment l'auteur de «Métier militaire et enrôlement du citoyen», une analyse du passage récent de la conscription à l'armée de métier.



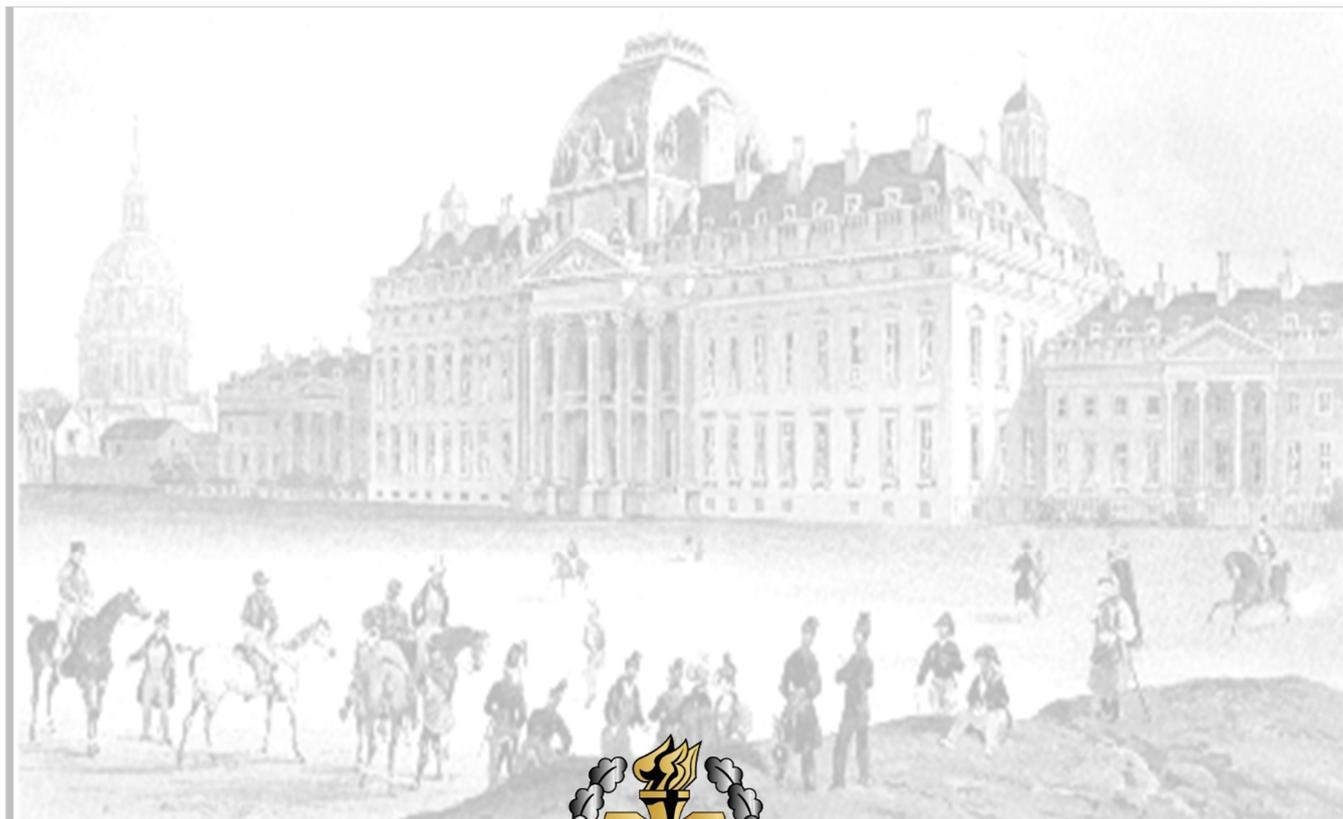
[Retour Sommaire](#)

<sup>2</sup> *Islamic State in Irak and Syria*, version anglaise de Daesh

<sup>3</sup> L'équivalent d'un prix Nobel en mathématiques

<sup>4</sup> Ses signes distinctifs sont une lavallière et une broche en forme d'araignée

# Libres opinions<sup>1</sup>



---

<sup>1</sup> Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs, mais acceptera tout article en réponse à ceux publiés ici.

# Réformes de l'armée de Terre depuis 1970



Par le Chef d'escadron Matthieu DEBAS

**Deux livres blancs en cinq ans, puis une nouvelle transformation de l'armée de Terre qui monte «Au contact!». Cette accélération des changements peut, si l'on n'y prend garde, laisser croire qu'elle rompt avec une longue période de stabilité; au contraire, l'évolution de l'armée de Terre est un processus ancien, témoin «qu'il n'existe rien de constant, si ce n'est le changement»<sup>1</sup>, et que si l'on ne s'adapte pas, on est vite dépassé. Un regard sur les quarante-cinq dernières années permet de l'illustrer. Pour ne pas se limiter à une description chronologique des réformes, présentée dans les annexes, l'angle d'approche choisi par l'auteur est celui des causes qui motivent ces évolutions. Certaines font suite à une rupture stratégique, ou sont l'émanation d'une ferme volonté, quand d'autres enfin répondent à une problématique de capacité. Savoir, vouloir et pouvoir : les principes du maréchal Foch témoignent, finalement, qu'il existe une certaine pérennité.**

## Les ruptures stratégiques

On peut globalement en donner quatre: la fin des guerres coloniales, la multiplication des engagements opérationnels, l'effondrement du bloc soviétique et la montée en puissance du terrorisme.

- **Dès 1972, les guerres d'Indochine et d'Algérie** appartenant au passé, le premier «livre blanc» porte l'effort sur la dissuasion nucléaire, dans une logique de défense tournée en priorité vers l'est. Il reprend<sup>2</sup> et inscrit dans le marbre trois fonctions stratégiques: **sanctuariser** (dissuasion nucléaire et défense du territoire), **participer** (manœuvres en Europe) et **intervenir** (actions hors d'Europe). Cet «effort nucléaire» entraînera une précarisation des forces conventionnelles qui aboutira à des manifestations d'appelés à Draguignan et en Allemagne.



Insigne de la Force d'action rapide

- Toujours dans l'esprit de faire face aux forces du pacte de Varsovie, mais aussi parce que **les engagements opérationnels se multiplient** (1978: BONITE au Zaïre, TACAUD au Tchad et la FINUL au Liban; 1979: BARRACUDA en République centrafricaine; 1982: EPAULARD suivi de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB); 1983: MANTA au Tchad), est créée en 1984 **la Force d'action rapide** (FAR). Forte de 47.000 professionnels, la FAR s'appuie notamment sur la division aéromobile (DAM) dont la vocation est de s'opposer au groupement de manœuvre opératif (GMO) du Pacte. La FAR devient rapidement «l'outil des projections africaines». Elle se compose alors de cinq divisions: 4<sup>ème</sup> DAM, 6<sup>ème</sup> DLB, 9<sup>ème</sup> DLBIMA, 11<sup>ème</sup> DP et 27<sup>ème</sup> DIA.

- **Après l'effondrement de l'URSS**, qui entraîne la suppression de la composante nucléaire terrestre (juste au moment où HADES devait succéder à PLUTON) et tirant parti des leçons de la guerre du Golfe de 1991, la France édite en 1994 un second livre blanc qui abandonne la logique bipolaire est-ouest et tient compte de l'augmentation des militaires. Quatre fonctions stratégiques y figurent **dissuasion, prévention, action et protection**. La Irak, de l'interarmées et du besoin de modularité fait porter actualisation des fonctions opérationnelles, notamment le Sont créés l'EMIA<sup>3</sup> (qui deviendra l'EMIAFE<sup>4</sup>), le COS<sup>5</sup>, la L'armée de Terre augmente sa capacité à projeter des structure sur une base mixte – moitié d'appelés, moitié dote d'une force projetable de 120.000 hommes. Le Général



Soldats français déployés en Irak en 1991

d'affrontement opérations désormais: redécouverte, en l'effort sur une renseignement. DRM<sup>6</sup> et le CID<sup>7</sup>. moyens lourds, se d'engagés – et se Monchal, CEMAT,

<sup>1</sup> Paroles attribuées à Bouddha s'adressant à ses disciples.

<sup>2</sup> De l'ordonnance du 7 janvier 1959.

<sup>3</sup> EMIA: état-major interarmées.

<sup>4</sup> EMIAFE: état-major interarmées de force et d'entraînement.

<sup>5</sup> COS: commandement des opérations spéciales.

<sup>6</sup> DRM: direction du renseignement militaire.

<sup>7</sup> CID: Collège interarmées de défense, qui succède à l'École supérieure de guerre et deviendra l'École de guerre en 2011 sous le ministre Alain Juppé.

met en place pour cette armée mixte l'idée d'une «disponibilité opérationnelle différenciée», la DOD, qui permet la mise en œuvre d'un service national raccourci à dix mois.

- La dernière rupture stratégique est celle de **l'atténuation de la frontière entre les notions de défense et de sécurité nationale**. C'est face à cette réalité que réagit le livre blanc de 2008, qui rompt avec la théorie des cercles (initiée avec l'ordonnance de 1959 et reprise dans le LB de 1972) et parle maintenant d'arcs de crise. Les structures de commandement évoluent pour s'adapter à un engagement sur le territoire national. S'il s'inscrit dans la période post 11 septembre 2001, ce livre blanc suit aussi le mouvement de révision générale des politiques publiques et impacte l'armée de Terre avec le regroupement interarmées du soutien et la disparition des brigades d'appuis spécialisés.

Si l'évolution du contexte stratégique impacte évidemment l'outil militaire, il ne faut pas négliger l'effet des volontés, expressions de la vision des chefs, qui contribuent à ouvrir de nouveaux chemins.

## L'émanation d'une volonté



Jean Lagarde (1920-2007),  
CEMAT de 1974 à 1980

On peut en distinguer deux: celle du chef militaire et celle de l'homme politique.

- 1975: le **Général d'armée Lagarde** (encadré), moins d'un an après sa nomination au poste de chef d'état-major de l'armée de Terre, lance une série de réformes visant à replacer le triptyque «un chef, une mission, des moyens» au cœur du dispositif. Il **fusionne les chaînes de commandement opérationnel et territorial, remplace les directions de services sous le commandement des forces** (retour à la loi de 1882) et **revalorise la condition du personnel**, tenant compte du signal d'alarme qu'avaient donné les agitations dracénoise et allemande (op. cit). Pour assurer la mise en œuvre efficace de cette dernière volonté, surtout face à Bercy, le Général Bigeard (encadré) est nommé secrétaire d'État à la Défense nationale. Avec son caractère et sa force de conviction, il obtiendra gain de cause. Le Général Lagarde supprime les forces d'active du territoire, fusionne les corps d'armée avec les régions, les divisions avec les DMT<sup>8</sup>, fait disparaître l'échelon brigade. Il crée un 3<sup>ème</sup> corps des Loges et met en place 15 divisions «nationales», en mode quaternaire et avec logistique, qui s'éloignent des standards de l'OTAN. La fonction éclairage passe de blindée cavalerie, tandis que les régiments mécanisés opèrent le mouvement inverse.



Marcel Bigeard  
(1916 - 2010)

Si l'exemple de la «réforme Lagarde» est sans doute le plus emblématique pour illustrer d'un chef, d'autres pourraient venir étayer cette partie, que l'on ne peut tous citer. compris au sein de réformes que d'autres facteurs ont imposées (capacitaires par l'intérieur desquelles la volonté d'un chef s'impose pour dessiner de nouveaux contours, Thomann au commandement de la Force d'action terrestre (2003-2005), dans le cadre l'opérationnel et de l'organique décidée cinq ans plus tôt.

l'effet de la volonté  
Cela est vrai y  
exemple), et à  
tel le Général  
de la séparation de



Le SLT Chirac en 1956  
durant son service militaire

Pour autant, depuis 1958, le chef des armées demeure le chef de l'État; aussi la volonté politique est-elle déterminante sur l'évolution de l'outil de défense, dont l'armée de Terre.

D'une manière générale, c'est sous l'impulsion politique que s'est opérée progressivement la réduction du service militaire, qui passe de 18 à 12 mois en 1970 (loi du 9 juillet), puis à 10 mois en 1992 (Loi Joxe). C'est, finalement, la volonté du président Chirac de disposer d'une armée entièrement professionnelle, dont la forme soit plus adaptée aux engagements contemporains, qui le conduit à annoncer, le 22 février 1996, la suspension de la conscription (officialisée par la loi du 28 octobre 1997).

C'est aussi une volonté politique qui, en 1990, introduit le «plan armées 2000» (présenté en Conseil des ministres l'année précédente et adopté le 22 août). Celui-ci revient largement sur la réforme Lagarde, en imposant le retour des services aux ordres du ministre et en regroupant des entités. Ainsi, les trois corps d'armée sont ramenés à deux plus puissants; le commandement régional devient interarmée et la 8<sup>ème</sup> division d'infanterie est dissoute, ainsi que plusieurs divisions du corps de manœuvre.

division d'infanterie est dissoute, ainsi que plusieurs divisions du corps de manœuvre.

Enfin, c'est encore par volonté du président de la République que la France réalise son retour dans les structures intégrées de l'OTAN et fait certifier à Lille, en 2006, un PC de corps d'armée aux standards otaniens. Ce retour sera effectif en 2008.

S'il est vrai que «là où il y a une volonté, il y a un chemin», un certain principe de réalité doit aussi faire considérer la logique capacitaire.

## La problématique de capacité

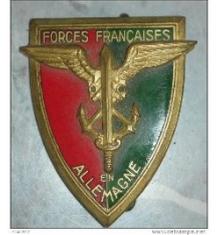
Napoléon Bonaparte étudiait soigneusement les moyens dont il disposait avant de concevoir sa manœuvre; de même, l'impact des ressources pouvant être allouées à la défense joue un rôle majeur quant aux différentes réformes qu'elle connaît.

La baisse des effectifs, sur les 45 dernières années, illustre cette réalité incontestable: l'armée de Terre compte 325 000 militaires en 1970, 288.000 en 1990, 112.000 en 2010 et 90.000 en 2014 (pour plus de précisions, se reporter au tableau des effectifs de l'armée de Terre, année après année depuis 1915, fourni en annexe 3).

Lors du sommet franco-allemand de Munich les 17-18 septembre 1990, le président François Mitterrand annonce sa décision de dissoudre les Forces françaises en Allemagne (FFA); certes justifiée par la disparition de la menace soviétique, cette décision a

<sup>8</sup> DMT: division militaire territoriale.

permis de réaliser des économies substantielles. En effet, bien que les FFA fussent remplacées par les FFSA (Forces françaises stationnées en Allemagne) puis en 1999 par les FFECSA (Forces françaises et éléments civils stationnés en Allemagne), cette mesure se traduit par le passage de 46.000 à 25.000 hommes et la dissolution de trois divisions: la 3<sup>ème</sup> DB dès 1992, la 5<sup>ème</sup> DB en 1995 et la 1<sup>ère</sup> DB en 1997.



Forces françaises en Allemagne

C'est aussi dans un but de rationalisation, et pour adapter la structure de l'armée de Terre à celui d'une armée entièrement professionnelle, qu'a été prise en 1998 la décision de séparer l'opérationnel de l'organique. Cette mesure aboutit à la création du CFAT à Lille le 30 juin et des commandements de régions Terre (dont il résulte une double subordination des unités). La disparition des commandements supérieurs au niveau brigade entraîne une rupture avec le modèle divisionnaire en vogue depuis Guibert (1788). Apparaît en revanche la notion de réservoir de force avec quatre PC de division (les états-majors de force, EMF). Enfin, le besoin de modularité, apparu avec le Golfe, se concrétise par la mise en place de huit brigades interarmes et de quatre brigades d'appuis spécialisés.

Plus récemment, c'est évidemment pour faire face à la crise économique et financière de 2008 qu'un quatrième livre blanc sur la défense et la sécurité nationale est édité en 2013, cinq ans seulement après le précédent. Avec une priorité accordée au remboursement de la dette, le président de la République accentue la volonté d'économie de son prédécesseur et donne le ton d'une nouvelle impulsion de réformes, plaçant la logique capacitaire au premier plan.

## Et maintenant?

L'historique des réformes de l'armée de Terre, depuis 1970 vient d'être globalement parcouru à travers ses causes dominantes: il est bien évident que les logiques de rupture stratégique, d'expression d'une volonté et de limites capacitaires peuvent se retrouver, dans des proportions changeantes, à l'intérieur des causes de chacune des réformes présentées.

La question se pose maintenant du présent et de l'avenir: quelle place pour que s'exprime la volonté d'un chef militaire dans un contexte où la contrainte budgétaire demeure, voire domine?

La réforme en cours «Au contact!» fournit la réponse: la volonté du chef constitue un facteur déterminant pour faire face aux nouveaux défis de l'armée de Terre, qui est confrontée à la fois à des contraintes capacitaires durables et à un net alourdissement de sa charge opérationnelle.

Dans ce contexte paradoxal où deux facteurs de réforme s'affrontent (capacitaire à la baisse et stratégique à la hausse), le chef d'état-major de l'armée de Terre a élaboré un plan de réforme qui met l'accent sur l'opérationnel, tout en favorisant la ressource humaine et la gestion des matériels.

Initiée par le Général Bosser dès sa nomination, comme le Général Lagarde quarante ans plus tôt, la réforme «Au contact!» renforce d'emblée la couleur opérationnelle de l'armée de Terre en s'appuyant sur une structure plus souple et dynamique en huit piliers. Ainsi la «force interarmes SCORPION» renoue avec le système divisionnaire, appuyée et soutenue par les piliers «commandements spécialisés» et «formation-entraînement interarmes». Les deux piliers «forces spéciales» et «aéromobilité» montrent l'effort porté sur les actions à haute valeur ajoutée et l'aérocombat, tandis que les piliers «ressources humaines» et «maintenance» témoignent de l'importance accordée aux ressources humaines et matérielles. Enfin, le pilier «territoire national» rappelle la vocation militaire de protéger la France et les Français, y compris sur leur propre sol lorsqu'ils y sont menacés.

Impulsée par la volonté du CEMAT à l'été 2014, cette réforme a pris un élan supplémentaire avec les événements tragiques de janvier puis novembre 2015. En provoquant le déclenchement du «contrat 10.000 hommes», les attaques terroristes à Paris ont fixé pour un temps indéfini la hauteur de l'engagement des forces terrestres sur le territoire national, sans pour autant laisser présager une diminution des engagements outre-mer, notamment au Sahel, en Centrafrique et au Liban.

En s'appuyant sur ces **exigences stratégiques accrues**, **l'action des chefs militaires du niveau le plus élevé** a permis de **contrebalancer l'effet réducteur des contraintes budgétaires** en obtenant de recruter 11 000 soldats supplémentaires au sein des forces terrestres, rompant ainsi avec une tendance au «*downsizing*» quasi continue depuis quarante ans.

Ce regard sur le temps présent montre donc que la volonté du chef est, plus que jamais, nécessaire pour triompher des défis stratégiques et capacitaires auxquels fait face l'armée de Terre.

*Le Chef d'escadron DEBAS est stagiaire à l'École de Guerre, et actuellement au Collège des Forces Canadiennes. Artilleur, il a servi au 40<sup>ème</sup> R.A., aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, au 35<sup>ème</sup> R.A.P., au Lycée militaire de Saint-Cyr et au CESAT.*

### **Remerciements, pour leurs éclairages respectifs:**

Au LCL (R) Franc, du Centre de doctrine et d'emploi des forces,  
 Au LCL Mariotti, de la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre,  
 Au LCL Mollard, de la Délégation à l'information et à la communication de la défense,  
 A l'état-major de l'armée de Terre / bureau organisation,  
 Au centre de documentation de l'École militaire.

**ANNEXE 1**  
**Liste chronologique des réformes de l'armée de Terre depuis 1970**

ANNEE	ÉVÈNEMENT	IMPACT RH	IMPACT ORG
2015	Plan "Au contact!" L'opération Sentinelle (10.000 puis 7.000 hommes déployés sur le territoire national de manière prolongée), suite aux attentats terroristes de janvier 2015, montre les limites du format actuel de l'armée de Terre et conduit à sa revalorisation.	Décision «+ 11.000 hommes»	Augmentation des forces terrestres projetables de 66.000 à 77.000 hommes.
2013	4 <sup>ème</sup> livre blanc: réaffirmation des ambitions stratégiques face à des menaces évolutives et avec des ressources budgétaires contraintes. Priorité au remboursement de la dette: la défense représente le 3 <sup>ème</sup> budget de l'État.	LPM: - 10.000 h sur 5 ans.	Réduction de la force projetable à 66.000 hommes; passage de huit à sept brigades interarmes
2008	3 <sup>ème</sup> livre blanc: atténuation de la frontière entre les notions de défense et de sécurité nationale. Retour dans l'OTAN. RGPP et LOLF. Ce LB sert de référence (c'est une première) à la LPM suivante.	Poursuite des réductions de postes	Huit brigades interarmes. À terme (2012), 1.250 militaires à l'OTAN. Adaptation des structures de commandement pour un engagement TN.
2006	Certification d'un PC de niveau corps d'armée aux standards OTAN.		Création du CRR-FR (le 1 <sup>er</sup> octobre) Contribution significative du CFAT pour la création du CRR-FR.
2001	Fin effective et totale de la conscription décret 2001-550 du 27 juin 2001		
1998	Séparation de l'opérationnel et de l'organique		<ul style="list-style-type: none"> <li>- création du CFAT à Lille (30 juin)</li> <li>- création des commandements de régions Terre</li> <li>- disparition des commandements supérieurs au niveau brigade</li> <li>- création d'un réservoir de force (4 EMF PC DIV)</li> <li>- concrétisation de la notion de modularité, apparue après la guerre du Golfe, avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- huit BIA (brigades interarmes)</li> <li>- quatre BAS (brigades d'appuis spécialisés): B.TAC, B.RENS, B.ART et B.GEN.</li> </ul> </li> </ul>
1996	Décision de professionnalisation Annonce du président Chirac le 22 février 1996, puis officialisation avec la loi du 28 octobre 1997.	Décision « - 150.000 hommes en six ans» (c'est le chiffre de - 100.000 qui sera réalisé effectivement)	La force projetable passe de 10.000 à 50.000 hommes.
1994	2 <sup>ème</sup> livre blanc six scénarios possibles d'emploi des forces. quatre fonction stratégiques: dissuasion, prévention, action, protection. Idée de mutualisation de la puissance dans le cadre de la construction européenne.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation de la capacité à projeter des moyens lourds.</li> <li>- décision d'une force projetable de 120.000 à 130.000 hommes.</li> <li>- décision d'une armée mixte, moitié à base d'appelés, moitié à base d'engagés</li> </ul>
1993	Fin des FFA (Forces françaises en Allemagne) Annonce de François Mitterrand au sommet franco-allemand de Munich les 17-18 septembre 1990 et dissolution officielle le 30 août 1993. Création des FFSA (Forces françaises stationnées en Allemagne) puis des FFCSA (1999: Forces françaises et éléments civils stationnés en Allemagne).		Dissolution d'unités (passage de 46.000 à 25.000 hommes en Allemagne): <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3<sup>ème</sup> DB dès 1992,</li> <li>- 5<sup>ème</sup> DB en 1995,</li> <li>- 1<sup>ère</sup> DB en 1997.</li> </ul>

ANNEE	ÉVÈNEMENT	IMPACT RH	IMPACT ORG
1992	Le service militaire passe à 10 mois (Loi Joxe).		
1991	Guerre du Golfe Redécouverte de l'interarmées et du besoin de modularité.  Nota: simultanément, suppression de la force préstratégique PLUTON (que HADES devait remplacer) entre 1991 et 1993.		Constat d'effort à faire dans plusieurs domaines, notamment le renseignement.  <u>Création</u> : - de l'EMIA (qui deviendra EMIAFE), - du COS, - de la DRM, - du CID.
1990	Plan «Armées 2000» Présentation au Conseil des ministres le 26 juillet 1989 et adoption le 22 août 1990. Vision d'une armée «plus simple, plus cohérente et plus efficace» selon le slogan ministériel de l'époque	Décision «- 35.000 hommes en quatre ans» (c'est le chiffre de - 48.000 qui sera réalisé effectivement)	- Retour des services aux ordres du ministre: le plan «Armées 2000» revient largement sur l'organisation Lagarde (fin du triptyque «un chef, une mission, des moyens»). - Regroupement des forces armées (les trois C.A. sont regroupés en deux C.A. plus puissants). Dissolution de la 8 <sup>ème</sup> division d'infanterie. - Interarméisation du commandement régional.
1984	Création de la FAR (Force d'action rapide): capacité d'engagement «vite, fort et loin». Adoptée le 20 mai 1983 avec la LPM 1984-1988, la FAR est une décision du ministre Hernu.		Professionnalisation de plusieurs formations pour atteindre l'objectif d'une FAR à 47.000 hommes. Le PC de la FAR s'installe à Maisons-Laffitte. - Son outil phare: la 4 <sup>ème</sup> DAM (division aéromobile) à Nancy, qui a vocation à s'opposer au GMO (groupement de manœuvre opératif) du Pacte de Varsovie. - 6 <sup>ème</sup> DLB (Nîmes) - 9 <sup>ème</sup> DLBIMa (Nantes) - 11 <sup>ème</sup> DP - 27 <sup>ème</sup> DIA  Nota: le 3 <sup>ème</sup> CA quitte Les Loges et bascule à Lille où il fusionne avec la 2 <sup>ème</sup> région dont la pérennité était menacée
1975	CEMAT Général Lagarde:  - fusionnement des chaînes de commandement opérationnel et territorial ;  - remplacement des directions de services sous le commandement des forces (retour à la loi de 1882);  - revalorisation de la condition du personnel  En somme, «un chef, une mission, des moyens».		- Suppression des forces d'active du territoire - Fusion des corps d'armées avec les régions - Suppression de l'échelon brigade - Fusion des divisions avec les DMT - Création du 3 <sup>ème</sup> corps d'armée (en fin de réforme, 1979, fusionné avec un commandement de région) au camp des Loges - création de 15 divisions «nationales», en mode quaternaire, avec autonomie logistique, s'éloignant des standards de l'OTAN. - passage de la fonction «éclairage» de l'INF à l'ABC et des régiments mécanisés de l'ABC à l'INF.
1972	1 <sup>er</sup> livre blanc Promotion de l'indépendance stratégique, codification de la dissuasion nucléaire.		Pas d'impact majeur. Nota: le CEMA commande la DOT (défense opérationnelle du territoire) et devient CEMGA en cas de guerre.
1970	Le service militaire passe de 18 à 12 mois Loi du 9 juillet 1970		NSTR

**ANNEXE 2**  
**Pour aller plus loin**

**Articles à consulter**

- LAGNEAU, Laurent. Selon son nouveau modèle, l'armée de Terre comptera 2 divisions et 11.000 soldats de plus. *Zone militaire*, 18 avril 2015. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur: <http://www.opex360.com/2015/04/18/selon-son-nouveau-modele-larmee-de-terre-comptera-2-divisions-11-000-soldats-de-plus/>
- LAMIGEON, Vincent. Griffon et Jaguar: voici les futurs blindés de l'armée de Terre. *Challenges.fr*, 8 décembre 2014. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur: <http://supersonique.blogs.challenges.fr/archive/2014/12/08/griffon-et-jaguar-voici-les-futurs-blindes-de-l-armee-de-ter-108822.html>
- CABIROL, Michel. Défense: l'armée de Terre va enfin changer ses vieux «chameaux». *La Tribune*, 6 décembre 2014. Consulté le 23/04/2015. Disponible sur: <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20141206trib74266ca36/defense-l-armee-de-terre-va-enfin-changer-ses-vieux-chameaux.html>
- RUEJLO, Alain. L'armée de Terre lance Scorpion, son grand plan de modernisation. *Les Echos*, 5 décembre 2014. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur: [http://www.lesechos.fr/05/12/2014/LesEchos/21829-069-ECH\\_J-armee-de-terre-lance-scorpion--son-grand-plan-de-modernisation.htm](http://www.lesechos.fr/05/12/2014/LesEchos/21829-069-ECH_J-armee-de-terre-lance-scorpion--son-grand-plan-de-modernisation.htm)
- LAGNEAU, Laurent. Restructurations: vers une armée de Terre moins efficace ? *Zone militaire*, 15 octobre 2014. Consulté le 23/04/2015. Disponible sur : <http://www.opex360.com/2014/10/15/restructurations-vers-armee-de-terre-moins-efficace/>
- BOSSER, Jean-Pierre. Le Général Jean-Pierre Bosser échafaude «un modèle futur» d'armée de Terre. *Défense globale*, 14 octobre 2014. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur: <http://defense.blogs.lavoixdunord.fr/archive/2014/10/14/le-general-bosser-travaille-sur-un-modele-futur-d-armee-de-t-13427.html>
- RACT-MADOUX. L'armée de Terre française au XXI<sup>e</sup> siècle: «un outil de combat efficace et cohérent». *Soutien Logistique Défense*, printemps-été 2012. Consulté le 17/04/2015. Disponible sur: <http://www.sldmag.com/fr/archives/article/86/l-armee-de-terre-francaise-au-xxie-siecle-un-outil-de-combat-efficace-et-coherent> *CDEM DND / Avril 2015*
- DUPONT, Jérôme. L'armée de Terre: un outil coûteux, marginalisé, en perte d'efficacité. *Secret Défense (Marianne)*, 2011. Consulté le 23/04/2015. Disponible sur: [http://www.marianne.net/blogsecretdefense/L-armee-de-terre-un-outil-couteux-marginalise-en-perte-d-efficacite--par-le-colonel-Jerome-Dupont\\_a56.html](http://www.marianne.net/blogsecretdefense/L-armee-de-terre-un-outil-couteux-marginalise-en-perte-d-efficacite--par-le-colonel-Jerome-Dupont_a56.html)
- BRUTIN, Paul. L'armée de Terre, les réformes, l'armée de demain. *La jaune et la rouge*, novembre 1997. Consulté le 13/04/2015. Disponible sur: <http://www.lajauneetlarouge.com/article/larmee-de-terre-les-reformes-larmee-de-demain>
- CLEMENT-BOLLÉE, Bertrand. Des équipements ont mon âge ; ce n'est pas pour rien si mon statut décide de me mettre dehors... *La Voix du Nord*, 28 juin 2014. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur: <http://defense.blogs.lavoixdunord.fr/archive/2014/06/24/general-clement-bollee-13158.html>
- LAGNEAU, Laurent. Relever le moral des troupes est un enjeu capital pour le chef d'état-major de l'armée de Terre. *Zone militaire*, 25 octobre 2014. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur: <http://www.opex360.com/2014/10/25/relever-le-moral-des-troupes-enjeu-capital-pour-le-chef-detat-major-de-larmee-de-terre/>
- PÂRIS, Henri. Le recrutement dans l'armée de terre: force et faiblesse d'une armée professionnelle. *CIRPES*, juillet 2007. Consulté le 23/04/2015. 8 p. Disponible sur: [http://www.cirpes.net/IMG/\\_article\\_PDF/article\\_180.pdf](http://www.cirpes.net/IMG/_article_PDF/article_180.pdf)

**Rapports à consulter**

- Audition du Général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, sur le projet de loi de finances pour 2015. *Assemblée nationale*, 15 octobre 2014. Consulté le 24/04/2015. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-cdef/14-15/c1415014.pdf>
- DULON. *Contribution à l'étude du commandement régional dans l'armée de Terre: la réforme de 1976*. Paris: Ministère de la Défense, 1978. 112 p. Disponible au CDEM: cote LG. V. 395 (bibliothèque patrimoniale)
- THOMAS, Hubert Jean-Pierre; CAILLETEAU, François. *La réforme des carrières des sous-officiers de l'Armée de Terre*. Paris : Centre de sociologie de la défense nationale, 1976. 19

## ANNEXE 3: Effectifs de l'armée de terre, année après année, depuis 1915

ANNEES								1915	1916	1917	1918
TOTAL MILITAIRES	0	0	0	0	0	0	0	2522000	2863000	2586000	2653000
CIVILS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	0	0	0	0	0	2522000	2863000	2586000	2653000
ANNEES	1930	1931	1932	1933	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941
TOTAL MILITAIRES	585000	575000	600000	546000	600000	655000	675000	710000	859150	4609180	407450
CIVILS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	585000	575000	600000	546000	600000	655000	675000	710000	859150	4609180	407450
ANNEES	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
TOTAL MILITAIRES	673632	677074	665512	470683	407469	353256	333262	331867	328499	324987	324859
CIVILS	54501	54501	54501	54308	56840	51766	47883	46791	46070	45333	45243
TOTAL GÉNÉRAL	728133	731575	720013	524991	464309	405022	381145	378658	374569	370320	370102
ANNEES	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
TOTAL MILITAIRES	314177	314177	311166	304817	299826	296480	297822	295989	292390	288553	280318
CIVILS	41591	42666	42766	42588	42122	41590	40846	40100	39219	38442	37762
TOTAL GÉNÉRAL	355768	356843	353932	347405	341948	338070	338668	336089	331609	326995	318080
ANNEES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
TOTAL MILITAIRES	136583	137474	136840	135868	126794	124589	120164	117032	112070	107510	96110
CIVILS	29959	29783	29439	29060	27148	25468	24581	22982	20613	15028	9685
TOTAL GÉNÉRAL	166542	167257	166279	164928	153942	150057	144745	140014	132683	122538	105795

## Légende :

<b>136583</b>	Très forte déflation	<b>214177</b>	Stabilité
<b>136840</b>	Déflation	<b>137474</b>	Inflation

ANNEES	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
TOTAL MILITAIRES	920000	810000	770000	710000	675000	655000	615000	615000	610000	600000
CIVILS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	920000	810000	770000	710000	675000	655000	615000	615000	610000	600000
ANNEES	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1951	1954	1957
TOTAL MILITAIRES	413000	516440	474500	1547250	885400	463100	672431	604921	743380	816542
CIVILS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	413000	516440	474500	1547250	885400	463100	672431	604921	743380	816542
ANNEES	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
TOTAL MILITAIRES	323434	327722	332357	331547	331522	331495	330030	324366	319645	314253
CIVILS	43784	42639	42107	41924	41903	41924	41715	41517	41399	41492
TOTAL GÉNÉRAL	367218	370361	374464	373471	373425	373419	371745	365883	361044	355745
ANNEES	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
TOTAL MILITAIRES	260925	241401	240372	239461	236626	219966	207214	189383	172642	152350
CIVILS	36061	33966	32908	32436	31946	32276	32620	32795	30796	31091
TOTAL GÉNÉRAL	296986	275367	273280	271897	268572	252242	239834	222178	203438	183441
ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL MILITAIRES	92791	90540	-	-	-	-	-	-	-	-
CIVILS	9293	9031	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	102084	99571	-	-	-	-	-	-	-	-

(Source: état-major de l'armée de Terre / bureau organisation)

[Retour Sommaire](#)

# Emploi de la force armée sur le territoire métropolitain de 1791 à nos jours



CBA BANCEL

CBA GROSSIN

Par les Chefs de bataillon Alexandre BANCEL et Jean-Luc GROSSIN

**L'opération Sentinelle conduit l'armée à Terre à réétudier son engagement sur le territoire national. Son déploiement sur le sol métropolitain n'est pourtant pas nouveau. Au lendemain de la Révolution française, l'armée joue un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre public. Seule l'union des tranchées apportera une véritable rupture, entraînant un effacement progressif des armées sur le TN, jusqu'à les cantonner à des missions d'assistance à la population en cas de catastrophes naturelles. L'émergence de la question sécuritaire liée aux récents attentats amène à reconsidérer profondément cette situation par l'éclairage des enseignements de deux siècles d'histoire.**

«**S**entinelle donne lieu à une rupture stratégique. On peut discuter de l'emploi des armées sur le territoire national, mais non de ce qui constitue un postulat: les Français veulent être protégés, là où ils se trouvent et il est de la mission des militaires d'y contribuer»<sup>1</sup>. Par ces propos, le CEMA rompt ainsi avec une logique d'effacement progressif des forces armées sur le sol national qui avait prévalu jusqu'alors.

En 1791, la France révolutionnaire, faisant face à d'importants troubles intérieurs, décide de la création d'une force en charge de l'ordre public: la gendarmerie nationale. Celle-ci, aux côtés de la police, évince progressivement l'armée des missions de sécurité intérieure. Néanmoins, cette bascule ne s'observe que dans le milieu terrestre. La Marine et l'armée de l'Air restent seules présentes dans leurs milieux respectifs, assumant ainsi l'action de l'État en mer et la sauvegarde de l'espace aérien. Partant, hors opérations militaires contre les forces d'États ennemis, la contribution de l'armée de Terre se borne à participer à la résolution des catastrophes naturelles<sup>2</sup> tout en prévoyant son engagement au titre des états d'exception<sup>3</sup>. L'effondrement du «plafond de verre» de l'employabilité de l'armée de Terre sur le territoire national (TN) depuis la mise sur pied de l'opération Sentinelle en 2015 marque un changement de paradigme. Celui-ci doit néanmoins être considéré au travers des enseignements tirés de l'histoire.

L'héritage de deux siècles d'engagement de l'armée de Terre sur le territoire métropolitain lui donne-t-il des clés de compréhension pour s'adapter à la nouvelle menace incarnée par l'apparition d'un ennemi à l'intérieur? Quel rôle l'armée de Terre peut-elle ainsi jouer dans la sécurité intérieure?

Ce sont les enseignements de deux siècles de déploiements sur le territoire métropolitain qui offrent à l'armée de Terre les repères nécessaires pour faire face aux défis d'une nouvelle donne sécuritaire et optimiser son engagement.

La réflexion qui suit vise à donner sens à cet engagement crescendo dans le milieu terrestre sur le territoire national. Ainsi, cette étude s'attachera à mettre en exergue les constantes et ruptures de l'histoire avant de proposer une nouvelle posture pour l'armée de Terre sur le territoire métropolitain.

## Un socle inamovible, legs de l'histoire

Le règlement de l'instabilité institutionnelle à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, conjugué à la fraternisation des tranchées, évince progressivement l'armée de Terre de la problématique de l'ordre public. Contrairement à la Marine et à l'armée de l'Air restées «menantes» dans leurs milieux respectifs, l'armée de Terre n'est plus que «concourante».

- **«Cedant arma togae»**

Le principe de subordination de la chose militaire à l'autorité civile est l'un des plus vieux principes de l'histoire de France. Il s'applique aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire national. Il est une constante en dépit des vicissitudes des changements de régimes politiques. Ainsi l'apostrophe cicéronienne trouve-t-elle encore un écho dans le monde actuel, «*cedant arma togae*». Le corpus législatif donne, en effet, des rôles différenciés aux sphères civiles et militaires selon l'état du droit (du

<sup>1</sup> Audition du Général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées devant la commission de la défense du Sénat, le 18 novembre 2015

<sup>2</sup> Hormis les missions Harpie, Titan et autres missions ponctuelles de sécurisation (G20 par exemple)

<sup>3</sup> État d'urgence (loi 55-385 du 3 avril 1955), état de siège (article 36 de la constitution de 1958), DOT (décret 73-325 du 1<sup>er</sup> mars 1973).

droit commun au droit de la guerre, en passant par les différents états d'exception<sup>4</sup>). Par ailleurs, l'organisation des armées sur le territoire national reste étroitement subordonnée au pouvoir civil, comme l'illustre la chaîne OTIAD<sup>5</sup>. Son engagement en métropole est encadré par la demande de concours ou la réquisition.

Cette structure est le fruit d'une longue histoire. Elle s'explique principalement par la crainte récurrente du césarisme par le pouvoir politique. Force est de constater que cette crainte n'est pas fantasmée. Ainsi, le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) est un [coup d'État](#) exécuté sous le Directoire par les trois directeurs, soutenus par l'armée, contre les jacobins d'une part et les royalistes, majoritaires dans les Conseils (Conseil [des Cinq-Cents](#) et [Conseil des Anciens](#)), d'autre part.

Il en est de même lors du coup d'État du 2 décembre 1851. Si le peuple de Paris réagit relativement peu pour défendre une assemblée conservatrice qui l'a dépouillé d'une partie de ses droits politiques, ce n'est pas le cas dans les zones rurales de près d'une trentaine de départements. À la suite de cette insurrection républicaine de provinces, trente-deux départements sont mis en état de siège dès le 8 décembre. Avec l'état de siège, tout le pouvoir est localement donné aux autorités militaires qui, en quelques jours, maîtrisent rapidement les zones de résistance républicaine au coup d'État.

Enfin, les conditions du retour du Général de Gaulle en mai 1958 et le rôle ambigu joué par l'armée alimentent la crainte du pouvoir politique à l'encontre des militaires sur le territoire national.

Cette crainte est ancienne: le pouvoir monarchique avait créé, dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, la maréchaussée afin de contrôler les gens de guerre qui, pendant et après la guerre de Cent Ans, formaient, au gré des circonstances, des bandes de pillards qui dévastaient la France.

- ***Ultima ratio***

Il apparaît que si l'emploi de l'armée est étroitement contrôlé sur le territoire national, c'est parce que son recours est communément considéré comme celui de la dernière chance. C'est ce principe d'«*ultima ratio*» qui lui confère toute sa force. Son engagement ne peut donc être banalisé ou utilisé comme palliatif au manque d'effectifs des forces de sécurité intérieures. Céder à ce penchant reviendrait à amoindrir sa capacité de dissuasion. En effet, confronté à des situations insurrectionnelles, le pouvoir politique s'est systématiquement reposé sur l'armée pour rétablir l'ordre.

Ainsi en est-il de la répression de la Commune avec l'entrée dans Paris de l'armée régulière le 21 mai 1871. Commence alors la semaine sanglante, qui fit entre 6.000 et 7.500 morts, dont environ 1.400 fusillés. Cette répression a l'appui des grands élus républicains de l'Assemblée nationale qui, pour préserver la République encore fragile, donneront leur accord à Thiers, craignant la surenchère des communards.

Il en est de même lors de la répression des grèves insurrectionnelles de 1947. Le 29 novembre, 30.000 grévistes manifestent à Saint-Étienne. Armés de barres de fer, ils affrontent des compagnies républicaines de sécurité (CRS) nouvellement créées par le ministre de l'Intérieur, [Jules Moch](#) (SFIO). Celles-ci s'avérant rapidement débordées, le gouvernement en appelle, une nouvelle fois, à l'[armée](#) pour briser les grèves. Un constat similaire est établi en 1948 lors des grandes grèves minières du Nord.

Enfin, le départ du Général de Gaulle, le 29 mai 1968, à Baden-Baden, siège du commandement en chef des forces françaises en Allemagne, pour y rencontrer le Général Massu, témoigne de cette même logique du pouvoir politique s'appuyant sur la force militaire en cas d'insurrection non maîtrisée.

- ***La montée en puissance d'un nouvel acteur: la gendarmerie***

L'organisation de la défense nationale repose sur la dualité forces de sécurité intérieure et forces armées<sup>6</sup>. Schématiquement, cela revient à répartir les rôles comme suit: à la police et à la gendarmerie la problématique de l'ordre public à l'intérieur du territoire; aux armées la protection des frontières et la défense des intérêts à l'étranger.

Cette articulation a, jusqu'à présent, fait l'objet d'un consensus communément admis. Considérant cette différenciation, la gendarmerie a ainsi été créée pour dégager le militaire du fait policier. Confrontée à une problématique de sécurité intérieure et de menaces aux frontières, la Révolution reconduit dans ses attributions passées l'ancienne maréchaussée, rebaptisée gendarmerie nationale en 1791, et double ses effectifs. Plus tard, en 1850, chaque canton a sa brigade. Dès lors, les régimes découvrent progressivement l'intérêt de disposer d'une force militaire chargée de veiller à l'ordre public. Ce n'est qu'avec la III<sup>ème</sup> République que la gendarmerie retrouve la stabilité politique nécessaire à l'accomplissement de ses missions. Enfin, la fraternisation des tranchées achève de rendre illusoire l'emploi de l'armée comme force de répression. En 1920 est ainsi créée la gendarmerie mobile qui achève le maillage du territoire français. L'État possède enfin un instrument pertinent disposant d'une doctrine d'emploi, de moyens non létaux, et intégrant la différenciation «citoyen en colère»/ennemi.

De 1791 à 2015, deux questions essentielles ont semblé régler l'emploi de la force armée sur le territoire national. La première, la question institutionnelle, se clôt avec la III<sup>ème</sup> République. Dans ce cadre, l'armée a été fortement engagée. La question sociale lui emboîte le pas progressivement.

Renâclant à affronter ses propres concitoyens après la Première Guerre mondiale, subordonnée à l'autorité civile, employée ponctuellement comme «dernier argument du roi», l'armée s'est progressivement effacée du paysage sécuritaire métropolitain. L'héritage de l'histoire ne doit pas laisser croire, pour autant, que toute évolution est impossible. Un certain nombre de ruptures peuvent ainsi être observées.

---

<sup>4</sup> Loi 55-385 du 3 avril 1955: «état d'urgence» décrété en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public ou d'événements présentant le caractère de calamité publique. Durée limitée à 12 jours. Article 36 de la Constitution: «état de siège» avec transfert des pouvoirs de maintien de l'ordre et de police de l'autorité civile vers l'autorité militaire en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection armée. Le décret désigne le territoire auquel il s'applique et sa durée

<sup>5</sup> Organisation hiérarchique territoriale des armées qui établit une structure en miroir de la chaîne préfectorale

<sup>6</sup> Ordonnance 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense nationale

## De nouvelles logiques

L'évolution de la société française tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle a amené à reconsidérer l'emploi de la force armée sur le territoire métropolitain. Un mouvement antagoniste se dessine: une liberté d'action autant restreinte par de nouvelles règles d'engagement et le souci de son image que favorisée par l'émergence d'un ennemi intérieur.

- **Vers le «zéro mort» sur le territoire national**

Une première évolution notable concerne le rapport à la violence institutionnelle sur le territoire national. Portée par la judiciarisation de la société, elle est devenue inacceptable dans l'opinion publique. Le concept de «zéro mort», apparu dans les années 1990 en opérations extérieures, est déjà une évidence sur le territoire national dès les années 1960. Le cadre d'emploi de la force par l'armée en métropole est ainsi devenu de plus en plus contraignant, désormais strictement limité à la légitime défense.

La fusillade de Fourmies, le 1er mai 1891, illustre à ce titre la grande liberté d'action dont jouit l'armée dans le traitement du maintien de l'ordre avant le tournant de la Grande Guerre. Ce jour-là, la troupe (84<sup>ème</sup> RI et 145<sup>ème</sup> RI) met fin dans le sang à une manifestation d'ouvriers. Le bilan est de neuf morts et de 35 blessés. Bien que les forces de l'ordre aient été mises en cause, ce sont les instigateurs de la grève, Culine et Paul Lafargue, qui sont condamnés pour provocation directe au meurtre.

La répression de la révolte des vigneron du Languedoc en 1907 montre aussi ce rapport décomplexé de l'armée à la violence vis-à-vis de ces concitoyens. En juin, face aux plus grandes manifestations de la troisième République (600 à 800.000 personnes), Clemenceau juge que force doit rester à la loi et fait appel à l'armée. Ainsi, 22 régiments d'infanterie et 12 régiments de cavalerie occupent tout le Midi, soit 25.000 fantassins et 8.000 cavaliers. À Narbonne, l'inspecteur de police Grossot est mis à mal par la foule. Pour le dégager, il est donné ordre à la troupe de tirer sur les manifestants. Les coups de feu font cinq morts. Près de 33 blessés gisent à terre.

La Grande Guerre a été le pivot d'un bouleversement notable: le sang commun versé durant quatre années dans les tranchées interdit désormais l'emploi de la force militaire à l'encontre de concitoyens. Ainsi, lors de la crise du 6 février 1934, l'armée est absente. Ce sont les forces de gendarmerie et les gardiens de la paix qui répriment la manifestation. Le bilan est de 15 morts. La plupart des victimes sont des anciens combattants. Suite à cet événement, les forces de sécurité intérieure intégreront progressivement, à leur tour, le concept de zéro mort.

- **Une préoccupation croissante pour le lien armée-nation**

L'État s'est d'abord peu soucié de la perception publique des missions confiées aux militaires. Ainsi n'hésite-t-il pas à leur attribuer des tâches particulièrement impopulaires.

C'est le cas, notamment, lors de la mise en œuvre de la politique anticléricale conduite par la III<sup>ème</sup> République. L'empathie du soldat pour la mission reçue n'est guère prise en compte. Aussi, lors des expulsions des congrégations religieuses de 1880 et 1903, l'armée conduit une grande partie des opérations: les moines de la Grande Chartreuse sont, par exemple, expulsés *manu militari* le 29 avril 1903. Les expulsions rencontrent des oppositions nombreuses et violentes de la part de la population et des militaires, notamment en Bretagne.

Un nouveau courant émerge après la défaite de 1870: l'effort de la nation doit être tendu vers la revanche. Creuset de l'unité, l'armée se veut être au-dessus des partis et refuse de s'immiscer dans des querelles politiques qui risqueraient de nuire à la cohésion nationale nécessaire pour vaincre l'ennemi aux frontières. Employer l'armée pour briser les émeutes c'est «amoindrir son prestige». Pour le Général Lewal, cette action flétrit la réputation de l'armée et est dommageable pour la nation: «C'est du sang français, et du meilleur, que l'on perd»<sup>7</sup>. Le risque d'alimenter l'antimilitarisme est réel.

Ce souci de la perception dans l'opinion publique et de la préservation du lien armée-nation prend un tour tout particulier après la guerre d'Algérie où l'image de l'armée sort durablement entachée. L'armée cherche à demeurer cette force apaisante à l'intérieur pour l'ensemble des Français. Cette question demeure cruciale suite à la professionnalisation.

- **Un ennemi intérieur?**

Conséquence de la disparition de l'ennemi aux frontières et d'un «*continuum* de la menace», la distinction entre défense et sécurité s'efface désormais, constituant une dernière évolution majeure. Partant, l'armée redevient acteur de la protection de ses concitoyens sur le territoire national.

Ce recentrage de l'armée sur la protection des citoyens est la conséquence d'un lent déclin des menaces étatiques aux frontières connues tout au long des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. À la menace allemande succède la menace soviétique. Dans ce cadre, l'armée est conçue comme l'outil assurant la préservation et la sanctuarisation du territoire national. La nucléarisation introduit une profonde rupture. À partir de 1966, le feu nucléaire assure la mission de sanctuarisation du territoire national et amoindrit le rôle de l'armée conventionnelle. Au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'apparition des nouvelles menaces transnationales et infra-étatiques amène le livre blanc de la défense et de la sécurité nationale de 2008 à opérer un premier rapprochement entre défense et sécurité et à recentrer les armées sur le territoire national. Ainsi, progressivement, le distingue entre protection du territoire et protection des citoyens s'estompe.

Les attentats de janvier 2015 ont profondément changé la perception qu'ont décideurs politiques et concitoyens de leur sécurité immédiate: «l'ennemi à l'intérieur» est désormais identifié comme le prolongement de celui que le soldat combat sur les théâtres d'opérations extérieurs, dans la bande sahélo-saharienne ou au Levant. La perception d'une continuité stratégique entre ces

<sup>7</sup> Lewal (général), «*Les troupes coloniales*», Baudouin, Paris, 1894, pp42-43

acteurs militaires étrangers et leurs relais présents sur le sol national (utilisant d'ailleurs les mêmes armes de guerre) permet de penser que les attentats perpétrés sur le territoire national s'apparentent à des agressions commanditées et commises par une même volonté d'origine extérieure. Ce constat appelle une réponse militaire cohérente entre la défense de l'avant (au plus loin, en OPEX) et celle de l'arrière (au plus près, sur le territoire national). Ce *continuum* de la menace à l'extérieur et à l'intérieur de nos frontières constitue une nouveauté stratégique qui conforte l'armée de Terre en tant qu'acteur global de la sécurité nationale. Il est toutefois intéressant de noter que ce «*continuum* de la menace» a déjà existé dans le passé. En définissant un «ennemi de l'intérieur», la Révolution efface toute barrière entre ordre public et guerre, assimilant les contre-révolutionnaires à des agents de l'étranger. De même, cette notion fut présente lors des guerres de décolonisation établissant un lien entre les éléments du Viêt-Minh et les militants du PCF. L'ennemi intérieur se mue alors en «agent subversif».

Au-delà des ruptures évoquées, l'engagement de la force armée sur le territoire métropolitain est resté limité dans le temps. Or, l'apparition de la question sécuritaire, née des vagues d'attentats à partir de 1986, pose la nouvelle problématique de l'engagement dans la durée.

## Répondre présent!

Conséquence de la succession d'attentats islamistes récemment perpétrés sur le sol national, la perception des Français quant au rôle de leur armée sur le territoire métropolitain semble avoir considérablement évolué. Jadis perçu comme «protecteur du territoire», le soldat est dorénavant apprécié comme «protecteur du citoyen», au même titre que n'importe quel agent des forces de sécurité intérieure. L'attente de la population vis-à-vis de son armée est forte. L'armée de Terre doit désormais en prendre acte en s'interrogeant sur le sens et le positionnement de son engagement en métropole. L'enjeu est de taille: l'adversaire privilégiant systématiquement l'attaque à l'endroit même où la défense est absente, il s'agit pour le militaire d'être «au rendez-vous des possibles».

- **Réinvestir le champ des perceptions**

La rupture stratégique initiée par le déclenchement de l'opération Sentinelle offre aux armées l'opportunité d'opérer dans le domaine des perceptions afin de renforcer la cohésion et la résilience des Français. Pour cela, les armées – et l'armée de Terre en particulier – peuvent compter sur un atout majeur: celui d'être d'extraction populaire. D'une certaine manière, elle incarne le dernier contact de populations marginalisées avec l'État. Aucune autre institution n'est capable de créer un tel lien social et de cohésion nationale. Mieux, parce qu'elle est émanation de la nation, l'armée porte l'esprit de défense des Français qui s'appuie sur les valeurs de fraternité et de sacrifice qui ont fait la France. En ce sens donc, l'instrument militaire offre l'exemple même d'un contre-narratif au discours de haine et de division de nos ennemis.

Agir sur les perceptions, c'est aussi accroître la peur du militaire chez l'adversaire. Celle-ci pourrait être utilement accentuée en développant l'imprévisibilité du soldat. En effet, pour que l'incertitude change de camp, il faut que l'armée intervienne par surprise. Cela paraît d'autant plus évident que nos moyens militaires étant comptés, il importe de les exploiter au mieux: sous-employer ou surconsommer des soldats dans des dispositifs prédictibles est un luxe que la France ne peut s'offrir dans le temps. Aussi semble-t-il impératif d'abandonner le mode d'action statique pour lui préférer des procédés mobiles permettant d'observer, de surveiller ou de contrôler une zone, de jour comme de nuit, pour renseigner... ou intervenir. Dans le même esprit, la proposition d'une «dispersion de l'armement» – c'est-à-dire la conservation d'un armement discret en civil pour les officiers sur le modèle israélien – pourrait contribuer également à générer le doute chez l'adversaire.

Si l'imprévisibilité apparaît comme la condition nécessaire pour reprendre l'initiative tactique et dissuader l'adversaire, la crainte qu'inspire le soldat pourrait être consolidée encore par l'affichage d'une posture plus agressive. Celle-ci pourrait passer par la militarisation des véhicules et une communication non-verbale davantage dissuasive.

Enfin, une action sur la perception militaire interne pourrait être envisagée. Il s'agit ici de désinhiber le soldat en débloquent quelques verrous de l'environnement juridique. En effet, hors situation d'exception et sauf volonté expresse de l'autorité civile d'élargir les prérogatives du militaire<sup>8</sup>, son engagement sur le territoire national s'inscrit dans le cadre du droit commun. La responsabilité des soldats y est donc régie par le code pénal et leurs moyens d'action y sont limités. Ainsi, l'emploi de la force par des militaires engagés sur le territoire national est-il strictement limité à «la légitime défense de soi-même ou d'autrui, au commandement de l'autorité légitime (sauf ordre manifestement illégal) ou à l'appréhension de l'auteur d'un crime ou d'un flagrant délit puni d'une peine d'emprisonnement». Aussi, l'extension de l'article L 4123-12-II<sup>9</sup> du code de la défense à l'emploi de la force armée sur le territoire national pourrait s'avérer opportun puisqu'il protégerait le soldat sur le plan pénal en garantissant son irresponsabilité dès lors qu'il respecte la loi.

En outre, la question de l'attribution aux militaires de pouvoirs de police administrative – comme en bénéficient déjà certains agents de police ferroviaire privée – mériterait d'être posée. Le soldat gagnerait en efficacité à être autorisé à mener des actions d'ordinaire réservées aux forces de sécurité: contrôle d'identité, filtrage, fouille, entrave d'un suspect. L'*Esercito* italienne bénéficie d'une dérogation semblable depuis 2008 dans le cadre de l'opération *Strade Sicure*.

- **Optimiser le dispositif défensif**

Sans surprise, l'absolue maîtrise des savoir-faire tactiques coercitifs s'impose d'emblée au militaire. En effet, l'obligation légale «d'assistance à personnes en danger» et la «légitime défense étendue à autrui» pourraient conduire le soldat à devoir agir en premier parce qu'il aura été le *primo auxilium* immédiatement sur les lieux... Ce cas de figure pourrait ainsi l'amener à devoir faire

---

<sup>8</sup> Autorisation d'emploi de la force dans le cadre d'une réquisition complémentaire spéciale notamment.

<sup>9</sup> N'est pas pénalement responsable le militaire qui exerce les mesures de coercition ou fait usage de la force lorsque cela est nécessaire à l'exercice de sa mission.

usage de ses armes jusque dans un assaut d'opportunité face à une situation réclamant une réaction instantanée (fusillade du *Petit Cambodge* par exemple).

Un maillage territorial efficace pourrait être obtenu en capitalisant sur l'empathie populaire. En effet, s'appuyant sur l'ancrage local des unités engagées et s'inspirant de l'exemple des «voisins vigilants» mis en place par les gendarmes, la force armée bénéficierait d'un renseignement constamment actualisé, généré par un réseau d'alerte populaire. De son côté, la population civile y gagnerait un «service de proximité» lui permettant de contacter immédiatement «ses» militaires en cas d'incident grave ou d'observation d'un phénomène inhabituel<sup>10</sup>.

La question d'un éventuel abonnement d'unités militaires à des secteurs pourrait alors se poser par souci de conserver un renseignement optimum. Dans ce cadre, la fidélisation de soldats à des zones se révélerait sans doute pertinente puisque, garantissant l'instauration d'une confiance vertueuse dans la durée avec la population, elle faciliterait la remontée du renseignement.

Par ailleurs, une autre solution d'optimisation de ce maillage pourrait passer par une reconsidération de l'emploi des unités de réserve opérationnelle (URO) sur le territoire métropolitain. En effet, considérant l'excellente connaissance terrain des réservistes à l'échelon local, une territorialisation de la réserve participerait utilement au «remaillage de la France», notamment de ses points sensibles ou de ses déserts militaires. À ce titre, des URO pourraient être spécifiquement dédiées à certaines zones dans lesquelles elles seraient particulièrement à même de fournir un renseignement militaire d'ambiance utile. Mieux, ce projet de territorialisation de la réserve pourrait, demain, constituer le socle de la «garde nationale» évoquée par le président de la République<sup>11</sup>.

#### • **Agir autrement**

À la différence des deux autres armées, primo-intervenantes dans leur milieu, l'armée de Terre est et souhaite rester, hors états d'exception, une force concourante. Intégrant le lien direct existant entre «protection» et «dissuasion» – celle-ci n'étant pas seulement nucléaire et orientée vers l'extérieur, mais aussi conventionnelle et dirigée vers l'ennemi intérieur – l'armée de Terre a intérêt à proposer un nouvel usage de la force en métropole en y devenant une «armée d'emploi». Partant, elle n'a pas vocation à agir «à la place de», mais en complémentarité des forces de sécurité intérieure dont elle ne doit pas non plus devenir supplétive. Il s'agit donc de proposer une nouvelle offre stratégique de l'outil militaire se caractérisant par une reconnaissance affirmée de sa participation à la dissuasion globale. Dans ce cadre, les forces terrestres joueraient un rôle «large spectre» allant de la prévention à la protection, permettant l'intervention en cas de crise.

La pérennisation de cet engagement sur le territoire national pourrait être formalisée dans le contrat opérationnel de l'armée de Terre par une PPST<sup>12</sup> adaptée. La mission générale de la force armée dans ce cadre serait alors de contribuer à la protection de la nation par un déploiement visible des forces terrestres (FT) dans des zones choisies en complément des FSI ou en action autonome à leur profit. Il s'agirait de **protéger** (des installations), d'**escorter**, de **surveiller**, de **contrôler des zones** (points fixes et patrouilles) et de **renseigner** (information d'ambiance et sur le terrain).

Pour devenir une armée d'emploi sur le territoire national, l'armée de Terre doit proposer des modes d'action innovants à fort marquant militaire. Ceux-ci pourraient être de trois types:

- Relever ou compléter les forces de sécurité intérieure (FSI) en privilégiant les modes d'action spécifiques (protection de sites, sécurisation de secteurs par des patrouilles, escorte de convoi). L'emploi de la force armée s'inscrirait ici en appui de l'action des FSI, par relève ou renforcement, afin de leur permettre de se recentrer sur leurs missions de sécurité publique;
- Produire ponctuellement des effets complémentaires à ceux des FSI grâce à des capacités spécialisées (appui au commandement dans le domaine de la conception et de la planification, acquisition de renseignement d'origine ROIM/ROEM/ROHUM<sup>13</sup>, capacités DECONTA – CYNO – FS – CYBER – 3D – SAN<sup>14</sup> – production d'eau potable ou d'électricité, etc.). La complémentarité avec les FSI jouerait ici à plein puisqu'il s'agirait d'agir localement avec des capacités particulières qu'elles ne détiennent pas;
- Appuyer les FSI en profondeur et dans la durée en menant des actions complémentaires en périphérie de leurs zones d'action ou en environnement dégradé. La force armée agirait ici soit en complément du dispositif de protection permanent des FSI (maillage territorial), soit en appui des FSI et de la continuité de l'action de l'État en situation de crise. Concrètement, cela se traduirait par le réinvestissement des zones lacunaires du territoire dans lesquelles le soldat recevrait des missions de contrôle de points d'accès du territoire, de zones frontalières d'accès difficiles et de zones spécifiquement identifiées où un quadrillage non permanent serait mis en place.

Enfin, une option novatrice pourrait consister à revisiter les textes qui régissent la défense opérationnelle du territoire (DOT) en combinant la contribution permanente à la sécurité générale du territoire national (TN), la réassurance du lien armée-nation et le *continuum* de la préparation opérationnelle. L'objectif serait de déployer sur le terrain des unités terrestres (du DIA au GTIA<sup>15</sup>) dans des zones choisies en cohérence avec les besoins sécuritaires (des frontières aux villes en passant par les campagnes et zones reculées, les nœuds stratégiques et les sites névralgiques), sous couvert d'exercices en terrain libre. L'idée consisterait donc à échanger de la préparation opérationnelle contre du maillage territorial tout en confortant une présence dissuasive. Les forces terrestres contribueraient ainsi directement à la dissuasion conventionnelle sur le TN, à la prévention, au renseignement

<sup>10</sup> S'appuyant sur la généralisation des smartphones, on pourrait même imaginer que, grâce aux réseaux sociaux, les militaires seraient eux-mêmes géolocalisés pour plus de réactivité... mais aussi plus de vulnérabilité.

<sup>11</sup> Discours devant le Congrès rassemblé à Versailles le 16 novembre 2015.

<sup>12</sup> PPST: posture permanente de sécurité terrestre.

<sup>13</sup> renseignement d'origine image / renseignement d'origine électromagnétique / renseignement d'origine humaine

<sup>14</sup> capacités de décontamination; cynophile; forces spéciales; ici capacités informatique (renseignement, défense, attaque); 3<sup>ème</sup> dimension; Santé. Ici capacités de tri et de traitement des blessés en grand nombre et dans l'urgence

<sup>15</sup> DIA: détachement interarmes; GTIA: groupement tactique interarmes.

et au contrôle du territoire tout en s'entraînant. Mieux, en plus de dissuader «l'ennemi à l'intérieur», ces actions remobiliseraient les unités engagées sur le TN et renforceraient le lien armée-nation.

\*  
\* \*

Ces deux siècles de déploiement sur le territoire métropolitain sont autant de clés de compréhension de la nouvelle donne sécuritaire. On peut surtout retenir la nécessité pour l'armée de Terre de ne pas revendiquer un rôle de primo-intervenant et de rester dans une chaîne de commandement militaire.

Si la réactivité de l'appareil militaire dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme (déploiement de 10.000 militaires sur le TN) a été unanimement saluée suite aux événements de janvier 2015, l'opération Sentinelle a tout de même induit une double rupture en modifiant considérablement la logique de l'engagement de la force armée. En effet, d'intervention limitée dans le temps dans le cadre d'une catastrophe naturelle, elle est devenue intervention dans la durée répondant à une menace sécuritaire majeure. La pérennisation de Sentinelle invite donc à revoir le concept d'emploi du militaire sur le TN afin d'optimiser l'engagement: il y a là une opportunité à décrire une véritable PPS terrestre dans laquelle l'armée de Terre serait «à sa place, rien qu'à sa place mais toute à sa place avec un emploi optimum de ses capacités».

Enfin, son intérêt – conjugué à celui des Français – serait de s'inscrire dans une logique de primo-contributeur au sein d'une dissuasion conventionnelle.

*Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef de bataillon BANCEL choisit de servir dans l'infanterie. Il effectue sa première partie de carrière au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs comme chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité où il est projeté à sept reprises. Affecté à l'EMOT à compter de 2012, il sert successivement en qualité d'officier de quart puis d'officier traitant au sein du G35-TN. Il est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, stagiaire au cours supérieur interarmes (CSIA).*

\*\*\*\*\*

*Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef de bataillon GROSSIN choisit de servir au sein de la légion étrangère. Il effectue sa première partie de carrière au 2<sup>ème</sup> régiment étranger d'infanterie comme chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité où il est projeté à quatre reprises. Affecté au SMITer de 2012 à 2015, il sert en qualité de chef de section projection. Il est, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, stagiaire au cours supérieur interarmes (CSIA).*

## Bibliographie

- Jauffret (Jean-Charles), «Armées et pouvoir politique. La question des troupes spéciales chargées du maintien de l'ordre en France de 1871 à 1914», dans *Revue Historique*, n°547, juillet-septembre 1983
- Robert (Hervé), «Paris et la guerre au XIXe siècle», dans «**La guerre en ville à travers les âges**», CEHD, 1997-1998
- Carrot (Georges), «**La garde nationale (1789- 1871)**», Toulouse, Publication du centre d'études et de recherches sur la police
- Bruneteaux (Patrick), «**Maintenir l'ordre**», Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques
- Maréchal Bugeaud, «**La guerre des rues et des maisons**», manuscrit inédit présenté par Maïté Bouyssi, Paris, Jean-Paul Rocher Editeur, 1997
- Houte (Arnaud-Dominique), *Ordre public et démocratie en France, 1789-2002*, conférence à la Sorbonne, 29 septembre 2015
- Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013
- DIA 3.32 N°143/DEF/CICDE/DR *Engagements terrestres sur le territoire national*, 31 août 2011
- PIA 3.32 N° D-15-004308/DEF/EMA/EMP.3/DR *Déclinaison du contrat opérationnel protection au sein des armées*, 1er juillet 2015
- PIA 3.35, *Organisation territoriale interarmées de défense* N° D-12-002694/DEF/EMA/EMP.3/NP 20 avril 2012 amendée le 15 novembre 2012
- PIA 3.39, *Grands événements*, N° D-13-004658DEF/EMA/EMP.3/NP du 16 avril 2013
- PIA 3.32.1, *Directive interarmées sur l'emploi de la force dans le cadre des missions intérieures, hors états d'exception (milieu terrestre)*, N°D-10-00-002077/DEF/EMA/EMP.1/NP 23 novembre 20 10
- Audition à l'Assemblée nationale du ministre de la Défense par la commission de la défense nationale et des forces armées, le 18 novembre 2015
- Audition au Sénat du Général d'armée de Villiers par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, le 18 novembre 2015
- Audition au Sénat du Général d'armée Bosser par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, le 18 novembre 2015
- Audition à l'Assemblée nationale du Général de corps d'armée Sainte-Claire Deville par la commission de la défense nationale et des forces armées, le 17 novembre 2015
- Note n°510804/DEF/EMAT/CEMAT du Général d'armée Bosser au chef d'état-major des armées, *Poursuite des réflexions sur l'action de l'armée de Terre sur le territoire national*, 21 août 2015
- Note n°3325/DEF/EMA/CPCO/CDT/NP du Général de corps d'armée Castres au gouverneur militaire de Paris, officier général de la zone de défense et de sécurité, *Réorganisation du commandement du dispositif Sentinelle en ZDS Paris*, 20 août 2015
- Etudes du B.EMP de l'EMAT *Modes opératoires sur le TN*, 20 juillet 215
- Etudes du BAJ de l'EMAT *Evolution juridique sur le TN*, 30 juin 2015



[Retour Sommaire](#)

# Transition démocratique en Irak



Par le Chef de bataillon TRÉGUIER

**En dépit de l'éviction du dictateur Saddam Hussein du pouvoir irakien en 2003, la démocratie peine à s'imposer dans cette partie du Moyen-Orient en proie à un désarroi économique, politique et social considérable. L'auteur souhaite présenter les raisons endogènes de cette situation, en particulier les facteurs ethniques et confessionnels particulièrement prégnants dans la société irakienne.**

## L' Irak entre tentation communautaire et tentative démocratique

L'Irak a vécu de 1968 à 2003 sous le joug de Saddam Hussein. Depuis, en dépit d'un engagement militaire et financier sans précédent des États-Unis<sup>1</sup>, le pays s'enfoncé dans un marasme économique, social et politique. Cette situation semble montrer que tenter d'imposer la démocratie est une démarche vaine. En effet, en Irak, la «débaassification», destinée à écarter du pouvoir les acteurs de l'ancien régime, a abouti à la mise à bas de l'État.

Néanmoins, les cas de l'Allemagne et du Japon après la Deuxième Guerre mondiale montrent qu'une puissance étrangère peut contraindre un État à une transition démocratique<sup>2</sup>.

Dans ce cas, pourquoi la démocratie peine-t-elle à s'imposer en Irak?

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces difficultés irakiennes, à commencer par le temps long ou le rôle des États-Unis. Nous souhaitons, pour l'heure, mettre de côté ces deux facteurs et en approfondir un troisième en examinant les causes internes de la situation irakienne. En effet, la «débaassification», insufflée par les États-Unis, a été menée par les instances irakiennes avec des rancœurs et des considérations ethniques et confessionnelles. Aussi, certaines raisons endogènes, en particulier ethnico-religieuses, expliquent les difficultés de l'Irak à reconstruire sa structure sociale et étatique.

Pour s'en convaincre, nous analyserons tout d'abord les racines historiques et culturelles du trouble irakien, puis jugerons de l'état de décomposition du tissu social en Irak pour terminer par les enjeux auxquels est confrontée la société irakienne.

### Les racines historiques et culturelles de la déchirure sociale en Irak

Le délitement de la société irakienne depuis 2003 trouve en partie ses origines dans l'histoire du pays depuis la fin de l'Empire ottoman et dans le substrat historique régional.

- **L'Irak malade depuis 1920?**

Arrivés le 6 novembre 1914 à l'extrémité méridionale de l'Irak, les Britanniques fondent l'État irakien en 1920. Ils rompent alors avec le passé islamique du pays en mettant en avant l'identité ethnique, celles des Arabes<sup>3</sup>. Pour stabiliser l'Irak, les Britanniques choisissent le roi Hachémite Fayçal, fils du Shérif Hussein de la Mecque. Descendant du Prophète, il est supposé avoir un ascendant sur les sunnites et les chiites. Suivant le modèle européen de l'État-nation, le projet politique des Britanniques trouve un accueil favorable auprès de certaines élites arabes sunnites, les relais locaux de l'Empire ottoman. La remise en question de la légitimité de ces élites explique une bonne part des luttes internes propres à l'État irakien.

- **Ethnies et tribus en Irak**

Les facteurs religieux et tribaux jouent un rôle de premier plan en Irak et fournissent une explication endogène sérieuse à l'enlisement démocratique. De nature anthropologique, cette explication est liée à une société dite segmentaire. Les tribus, dont certaines remontent à l'ère préislamique, ont été instrumentalisées par le régime de Saddam Hussein. Il les a mises en avant à partir de 1991 car, «en tant que groupe social de référence pour l'individu»<sup>4</sup>, les tribus retrouvaient toute leur pertinence dans le contexte social et économique de l'embargo.

Sur le plan ethnique, la question kurde occupe une place à part en Irak. L'arabisme de l'État irakien créé en 1920 ne fut pas remis

<sup>1</sup> Henry Laurens précise que «le coût de l'occupation s'élève à 3,9 milliards de dollars par mois» dans *«L'Orient arabe à l'heure américaine, de la guerre du Golfe à la guerre d'Irak»*, Hachette Littératures, Paris, 2008, p. 261.

<sup>2</sup> Laurence Whitehead, *«International Aspects of Democratization»* dans Guillermo O'Donnell, Philippe Schmitter, Laurence Whitehead (eds), *«Transitions from Authoritarian Rules. Comparative Perspectives»*, Baltimore Md, The Johns Hopkins University Press, 1986.

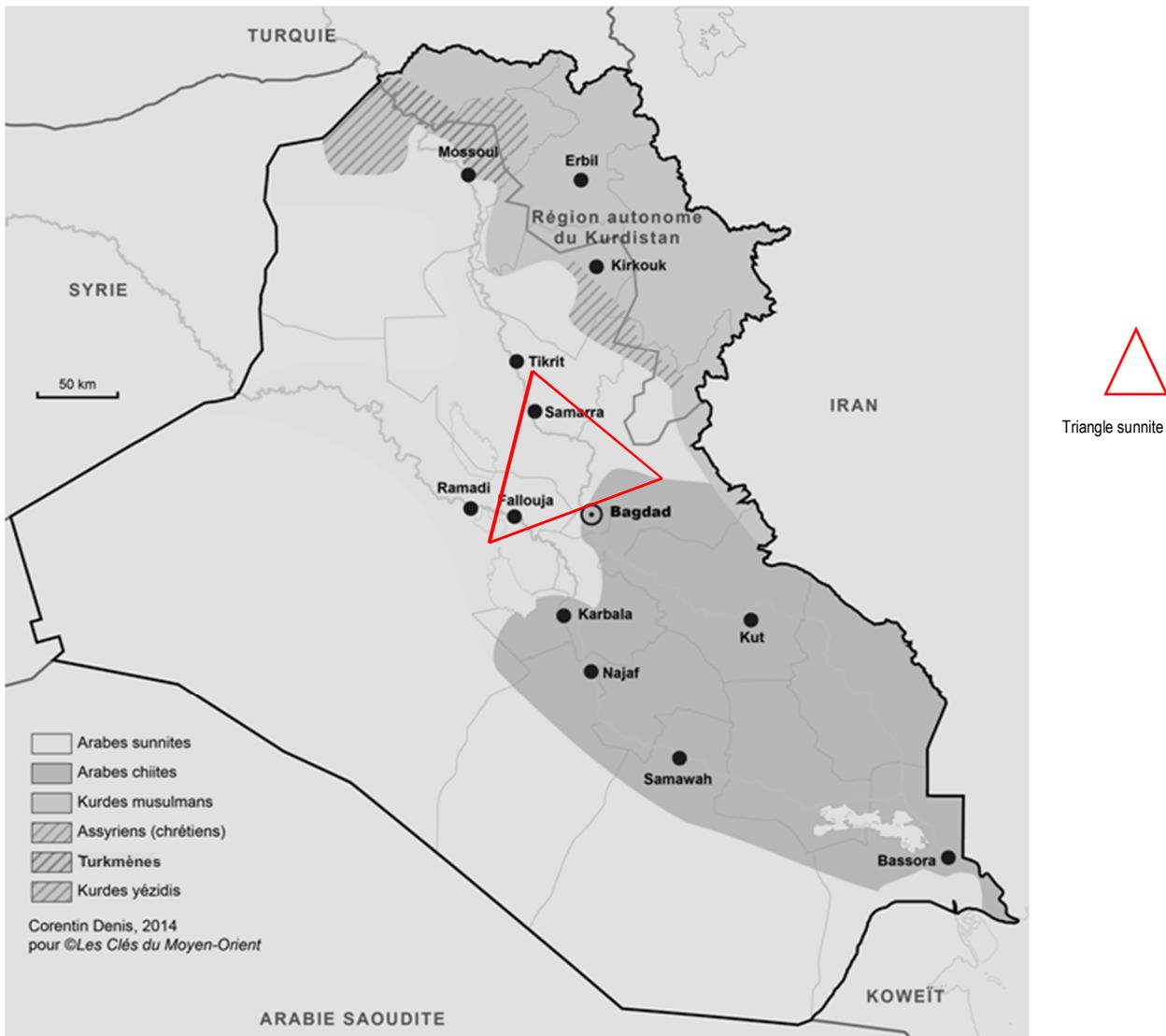
<sup>3</sup> Pierre-Jean Luizard, *«Comment est né l'Irak moderne»*, CNRS Éditions, Paris, 2009, p. 5.

<sup>4</sup> David Baran, *«Vivre la tyrannie et lui survivre. L'Irak en transition»*, Mille et une nuits, Paris, 2004, p. 344.

en question par l'incorporation des Kurdes en 1925. Depuis, l'Irak compose avec une «rébellion kurde endémique»<sup>5</sup> dont l'objectif est l'indépendance du Kurdistan irakien.

• **Les antagonismes religieux**

L'accès au pouvoir, depuis les années 1920, d'une minorité arabe sunnite citadine a eu pour conséquence le mécontentement régulier des croyants des autres confessions, à commencer par les chiites. Le quotidien de ces oppositions interconfessionnelles revient régulièrement dans la littérature irakienne<sup>6</sup>. Ces antagonismes sont tels que certains considèrent le régime de Saddam Hussein comme «le dernier avatar d'un système politique de discrimination confessionnelle et ethnique»<sup>7</sup>. Pour nuancer, précisons que le baasisme dictatorial à géométrie variable de Saddam Hussein est resté plutôt protecteur des chrétiens, comme l'illustre la nomination de Tarik Aziz ministre des affaires étrangères. La constante laïque, même si elle a subi de notables variations, n'a donc pas disparu. En revanche, sous la dictature, la domination sunnite par rapport aux chiites, et arabe par rapport aux kurdes, est indéniable.



Répartition des communautés ethniques et religieuses de l'Irak. Auteur: **Corentin Denis**, <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-sunnites-d-Irak-au-coeur-des.html>.

**Un tissu social en décomposition?**

Les facteurs ethniques et religieux participent directement à la déstructuration de la société irakienne qui était unifiée artificiellement par la main de fer d'un régime autoritaire.

Depuis la chute de la dictature, quelques rares signes de transition démocratique sont apparus. Une gouvernance politique balbutiante est née en juillet 2003 avec un conseil de gouvernement d'Irak représentant les différentes composantes de la

<sup>5</sup> Pierre-Jean Luizard, *op. cit.*, p. 7.

<sup>6</sup> Samuel Shimon, «**Un Irakien à Paris**», Actes Sud, Arles, 2008. L'auteur souligne en particulier les violences subies par les chrétiens assyriens.

<sup>7</sup> Pierre-Jean Luizard, *op. cit.*, p. 6.

population<sup>8</sup>. Cependant, elle apparaît comme une imposition brutale d'une recomposition politique à l'Irak<sup>9</sup>.

- **La débaassification, ou l'élimination des élites**

Fondé au début des années 1950, le parti Baas irakien parvient véritablement au pouvoir lors du coup d'État de juillet 1968. Saddam Hussein succède en 1979 au Général baassiste Ahmed Hassan el-Bakr. Le parti Baas se composait de membres arabes, sunnites (minorité religieuse qui représentait entre 32 et 37% de la population irakienne en 2014<sup>10</sup>) et politiquement nationalistes et socialistes à tendance laïque. Mais au-delà de ces catégories, la plupart des fonctionnaires devait adhérer au parti et lui vouer une fidélité absolue.

Dans ce contexte, la *débaassification* légitimée par les expériences allemande et japonaise d'après la Deuxième Guerre mondiale était prévue par les Américains comme «l'interdiction faite aux anciens cadres du parti d'exercer une fonction publique»<sup>11</sup>. Elle a pris la tournure d'une chasse menée par les dirigeants chiites aux ex-membres du parti Baas, d'une revanche sur le «triangle sunnite» (voir la carte ci-dessus) et sur le nationalisme arabe<sup>12</sup>. Ainsi, à la purge des administrations s'est ajouté le «démantèlement brutal de l'armée et de l'appareil sécuritaire, dont beaucoup des membres ont ensuite rejoint les rangs du soulèvement armé»<sup>13</sup>.

- **La permanence de l'autoritarisme: ni pardon ni justice?**

Démis en 2004, Saddam Hussein est exécuté le 30 décembre 2006 dans des conditions indignes, sa pendaison étant accompagnée de cris de vengeance. Son régime a alors laissé la place à une situation de dictatures plurielles, décentralisées<sup>14</sup>. Finalement, le démantèlement de l'État a abouti à l'expression «démocratique» des vengeances communautaires et des appétits conflictuels.

De plus, les divisions sont telles qu'une réconciliation semble impossible. Le déséquilibre dans la répartition sociale des biens se combine à un clientélisme effréné. Le manque d'autorité de l'État s'observe jusque dans le domaine judiciaire puisque aucune juridiction n'est prête à juger la barbarie quotidienne.

## Une société confrontée à des enjeux majeurs

- **Une situation sécuritaire fortement dégradée et d'une complexité extrême**

L'opposition entre les sunnites et les chiites devient plus complexe encore en Irak car chacune des deux branches se subdivise en courants ennemis ou rivaux.

Du côté des chiites, certains se sentent Irakiens avant d'être chiites, et inversement. Aboutissant à des luttes d'influence, cette situation a conduit à l'assassinat de hauts dignitaires chiites<sup>15</sup> retournés en Irak après l'éviction de Saddam Hussein, et dont le projet semblait trop nationaliste aux hommes proches de Téhéran.

Les sunnites se subdivisent eux en une élite laïcisée dans les grandes villes et des croyants plus fervents dans les campagnes. On peut alors parler de communautarisation ou de «déchirure identitaire» des sunnites, caractérisée par l'articulation, sinon la confrontation, de «répertoires pluriels»<sup>16</sup>.

Cette complexité se retrouve dans l'hétérogénéité de ce que l'on nomme la «résistance» irakienne, qui regroupe une large palette d'acteurs, imbroglie que souligne Henry Laurens<sup>17</sup>.

- **Le risque de l'éclatement communautaire de l'Irak: Facteur internes... sous influence étrangère**

La société irakienne se retrouve divisée et communautarisée à outrance. Elle subit l'influence forte d'acteurs étrangers, en particulier de l'Iran qui soutient les chiites, comme l'illustre la présence en Irak depuis au moins 2014 de «gardiens de la révolution» iraniens dont la mission est de soutenir le pouvoir chiite irakien.

D'un autre côté, la fin du régime autoritaire de Saddam Hussein, qui réprimait les islamistes chiites, a permis la recrudescence de l'islamisme radical et l'apparition en 2003 des attentats suicides qui ont fortement marqué la société irakienne<sup>18</sup>. Dans ce contexte, l'État islamique ne souhaite-t-il pas mettre fin à «l'occupation chiite irakienne» de l'Irak?

- **L'État islamique (EI): entre espoir et chaos**

Pour l'EI, l'État irakien est «l'État safavide», en référence à celui situé sur l'Iran actuel entre 1501 et 1736 et ennemi de l'Empire ottoman sunnite. Annoncé le 13 octobre 2006 en réaction au projet d'un État fédéral en Irak, «l'État islamique d'Irak» est le fruit d'insurgés sunnites proches d'al-Qa`ida. Abou Bakr al-Baghdadi s'autoproclame calife (terme inusité depuis 1924) le 29 juin 2014,

<sup>8</sup> Henry Laurens, *op. cit.*, p. 260.

<sup>9</sup> Cette thèse est défendue en particulier par Myriam Benraad, «*La transition irakienne a-t-elle eu lieu?*», *La vie des idées*, février 2012, <http://www.ceri-sciences-po.org>

<sup>10</sup> Données de France diplomatie, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

<sup>11</sup> Henry Laurens, *op. cit.*, p. 252.

<sup>12</sup> Hazem Saghieh, «*The Life and Death of de-Baathification*», dans «L'Irak en perspective», *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 117-118, juillet 2007, pp. 203-223, mis en ligne le 27 juillet 2007, consulté le 29 octobre 2015. URL : <http://remmm.revues.org/3451>

<sup>13</sup> Myriam Benraad, *op. cit.*

<sup>14</sup> Loulouwa Al-Rachid (*International Crisis Group*), «Enquêter en régime autoritaire: le cas de l'Irak». Compte-rendu du séminaire «Les sciences sociales en question: controverses épistémologiques et méthodologiques», 15/12/2011. [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/cr\\_15122011.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/cr_15122011.pdf)

<sup>15</sup> Abdul Majid al-Khoei assassiné le 03 avril 2003 dans le mausolée d'Ali à Najaf.

<sup>16</sup> Myriam Benraad «L'Irak au miroir de l'occupation, récit d'une déchirure identitaire: un examen critique de l'expérience collective arabe sunnite (2003-2009)», thèse rédigée sous la direction de Gilles KEPEL et soutenue à Paris, Institut d'études politiques en 2011.

<sup>17</sup> Henry Laurens *op. cit.*, p. 262, en particulier la note 8.

<sup>18</sup> Inaam Kachachi, «*Si je t'oublie, Bagdad*», Liana Levi, Paris, 2008.

prône une renaissance spirituelle et impose son projet politique: recréer un califat à partir du *bilad al-cham*, la grande Syrie. Les populations sunnites, mises à mal par le nouveau régime irakien, accèdent grâce à l'EI à l'eau, à l'électricité et à la nourriture. Pour eux, le califat signifie donc une vie meilleure.

Cependant, al-Baghdadi impose le sunnisme et un ordre totalitaire aux minorités religieuses comme les yézidis et les chrétiens. Contrôlant environ 40% de l'Irak, l'EI se finance en exploitant le pétrole irakien (et syrien), lève différents impôts, vend au marché noir des antiquités volées et presque la moitié de la production irakienne de blé et d'orge. Sur le plan humain, en plus des enlèvements et de l'utilisation d'enfants soldats, l'EI réduit à l'esclavage les femmes et les enfants yézidis qui n'ont pu fuir, sans parler des massacres qu'il perpétue. L'EI participe ainsi à entretenir le chaos social, politique et économique qui règne en Irak.

**Pour conclure**, l'enlisement de la transition démocratique en Irak tient à une multiplicité de facteurs internes, à la fois politiques, économiques et sociaux. Il se traduit entre autres par l'exaspération de la population devant l'insécurité, l'absence du rétablissement des services de bases et la faible alphabétisation. Cette situation est fortement liée à la confrontation ethno-confessionnelle. Lutte entre chiites, majoritaires mais dominés jusqu'en 2003, et sunnites. Ces derniers constituaient l'élite traditionnelle du pays depuis les empires abbassides et ottoman, puis sous le mandat britannique et jusqu'à la chute de Saddam Hussein.

Ce facteur ethno-religieux maintenant approfondi, il est possible de compléter cette étude en analysant d'autres facteurs comme la longue durée, c'est-à-dire le temps culturel, social et religieux de la région, qui ne permet pas à la démocratie de s'installer rapidement comme par magie. Les autres facteurs considérables sont la politique menée par les États-Unis<sup>19</sup> et la communauté internationale, les conséquences de l'embargo de 1991 à 2003, etc.

Ces autres données montreraient probablement qu'en Irak, comme dans le reste du Moyen-Orient, la démocratie «ne peut naître comme Aphrodite de l'écume de la mer»<sup>20</sup>.

Les enjeux sociaux et la portée géopolitique de la terrible leçon irakienne sont tels que les gouvernants occidentaux ne semblent pas en avoir pris la pleine mesure. Le traitement des questions libyenne et syrienne, devenues maintenant indissociables de celle de l'Irak, semble malheureusement le prouver.

*Saint-cyrien de la promotion «Général Vanbremeersch», le Chef de bataillon TRÉGUIER a servi au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie puis à l'ENSOA. Commandant d'unité au 110<sup>ème</sup> régiment d'infanterie il a servi ensuite comme officier traitant à l'état-major de la 2<sup>ème</sup> brigade blindée. Lauréat du concours 2013 de l'École de guerre, il a débuté sa scolarité en arabe à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) en septembre 2014.*



*Retour Sommaire*

---

<sup>19</sup> «Près d'une décennie d'occupation désastreuse», selon Myriam Benraad, *op cit.* «L'échec de l'aventure américaine en Irak a de nombreuses raisons, et démontre avant tout que la démocratie ne peut être ni un produit importé, ni le fruit d'une occupation aux motifs profondément idéologiques, improvisée et plus encore meurtrière».

<sup>20</sup> Bernard Lewis dans Larry Diamond, Marc F. Plattner et Daniel Brumberg (eds), *«Islam and Democracy in the Middle East»*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 2003, p. 218.

Bernard Lewis rajoute p. 219: «*In Iraq and Syria, an overthrow of the present dictators is unlikely to lead to the immediate establishment of a workable democracy*»

# La préparation du soldat aux conflits actuels



Par le Chef de bataillon NOBEL

**Nos soldats combattent désormais avec des équipements très élaborés, utilisant les dernières avancées technologiques. Leurs nouvelles protections et l'augmentation significative des distances d'engagement le montrent bien. Ces améliorations capacitaires pourraient pousser à croire que faire la guerre est désormais à la portée de tous et ne nécessite plus de qualités particulières; il n'en est rien! L'aguerrissement est plus que jamais d'actualité, dans toutes ses dimensions, y compris psychologique.**

## Quand haute technicité rime avec aguerrissement...

*«La première qualité d'un soldat est sa patience à supporter les fatigues et les privations. La valeur n'est que la seconde».*

Napoléon I<sup>er</sup>.

Nos soldats combattent désormais avec des équipements très élaborés, utilisant les dernières avancées technologiques. En quelques années, l'efficacité et la précision de leurs armes ont été décuplées. L'augmentation significative des distances d'engagement et les protections dont disposent les combattants pourraient laisser croire que faire la guerre est désormais à la portée de tous et ne nécessite plus de qualités particulières; il n'en est rien! Il serait même dangereux de penser qu'il est possible de faire abstraction de la préparation opérationnelle la plus élémentaire, tant dans le domaine physique que psychologique. L'aguerrissement est donc plus que jamais d'actualité. Imaginer que les avancées de la technologie ou du droit des conflits armés pourraient atténuer cette exigence serait un sérieux contre-sens<sup>1</sup>.

### Une appropriation exigeante

Ces équipements offrant des possibilités révolutionnaires n'exigent pas moins un entraînement extrêmement exigeant car les technologies mises en œuvre sont complexes. De nombreuses heures de familiarisation sont nécessaires, sous peine de voir ces matériels de dernière génération devenir des fardeaux inutiles si le soldat ne les utilise pas de manière optimale. Ainsi, une unité percevant le système FELIN (fantassin à équipements et liaisons intégrés) devra consacrer au moins six mois à son appropriation.

Avant tout, il faut prendre en compte les contraintes physiques considérables imposées par ces matériels lorsqu'ils sont sur l'homme. Avec la totalité de son équipement et sa protection balistique, le combattant est amené à porter une quarantaine de kilos sur des terrains difficiles et sous des climats arides, comme ce fut le cas en Afghanistan, et comme ce



*Un groupe de combat équipé du système FELIN progressant en zone urbaine. En ajoutant une protection balistique, le poids porté par le fantassin peut atteindre 40 kg.*

<sup>1</sup> Général de corps d'armée Charpentier, *Fantassins: le magazine d'information de l'infanterie* n°26 de septembre 2011 sur l'aguerrissement

l'est aujourd'hui en République centrafricaine et au Mali.

Au-delà du simple poids du système, c'est l'encombrement qui affecte la mobilité de l'utilisateur, particulièrement en milieu urbain. Il faut désormais intégrer le fait que se glisser dans une ouverture exigüe ou franchir un obstacle peut s'avérer difficile.

Ces contraintes ne sont pas insurmontables, mais il faut s'y entraîner avec une préparation physique très spécifique. Des séances d'aguerrissement bien particulières viennent donc compléter les séances plus classiques telles que la course à pied en tenue de sport. Les parcours d'obstacles avec l'ensemble des équipements préparent ainsi le combattant à remplir sa mission dans un milieu accidenté. Intellectuellement également, cette appropriation est exigeante car la maîtrise de ces équipements de pointe demande des connaissances techniques poussées et une lucidité à toute épreuve. Les actes «reflexes» du combattant, qui lui permettent de poursuivre sa mission dans les conditions les plus critiques, voire de sauver sa vie, sont de plus en plus complexes. Presser la détente de son arme n'est plus suffisant aujourd'hui: en une fraction de seconde, il doit avoir tous les automatismes lui permettant de mettre en œuvre ses équipements.

Il ne s'agit pas non plus de négliger la lourdeur logistique de ces nouveaux matériels. Ils nécessitent une maintenance poussée qui n'est pas toujours possible en fonction des théâtres d'engagement. La charge des batteries, par exemple, nécessite un abri dédié de bonne taille. Les combattants qui sont amenés à progresser à pied, loin de leur base et en totale autonomie, peuvent donc perdre momentanément certaines capacités. Il n'est pas impensable d'envisager de combattre au corps à corps. Le soldat doit donc conserver les savoir-faire de base qui lui permettront de combattre en mode dégradé, sans l'appui de toutes ces nouvelles technologies.

### Une efficacité amoindrie face à un ennemi asymétrique

Il a d'ailleurs été observé que, dans la plupart des conflits actuels, nos adversaires parviennent à contrer notre supériorité technologique grâce à des modes d'action simples mais efficaces.

«Les excès de confiance démobilisateurs que procure la force de ses armes technologiques à notre combattant lui font parfois oublier que l'asymétrie des conflits réside aussi dans la force des hommes»<sup>2</sup>. Le décalage est important entre nos soldats, habitués au confort de la vie moderne, et nos adversaires, plus motivés et rustiques. Ces derniers tirent vite des leçons lorsque qu'ils sont confrontés à de nouvelles armes. Ils n'hésitent pas à passer provisoirement de l'action à l'observation, le temps de découvrir le mode de fonctionnement et les effets de ces nouveaux équipements. Comprenant que nos matériels permettent de les engager à longue distance, ils chercheront à s'imbriquer, comme ce fut le cas en Afghanistan en 2008 lors de l'embuscade d'Uzbin. C'est donc en s'appuyant sur les dernières technologies dont disposent nos soldats et en intégrant les contraintes qu'elles imposent que des nouveaux procédés ont été mis en place, tels que le C4 (combat au corps à corps adapté au combat de haute



Les effets redoutables du canon de 25mm équipant le VBCI sont observés avec précision grâce à l'optique de bord

intensité) et l'ISTC (instruction sur le tir de combat). Ces techniques, souvent enseignées dans des centres d'aguerrissement ou d'entraînement commando, permettent de s'adapter aux méthodes de nos adversaires.

Nos soldats doivent également se préparer psychologiquement à ces nouveaux engagements. Leur résistance au stress est mise à rude épreuve par un ennemi asymétrique qui affiche clairement son rejet du droit des conflits armés et des règles internationales. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'affronter un adversaire prévisible qui emploie les mêmes méthodes que nous. En cas de confrontation directe voire de capture, nos soldats savent qu'ils peuvent être soumis à la barbarie la plus primaire. Cette préparation morale qui permet de faire face à une pression constante est également une facette de l'aguerrissement.

### Une fausse idée de distanciation du combattant

Dans son livre «*Humane Warfare*», Christopher Cocker écrit que «dans un contexte de civilianisation des esprits au sein des forces armées, la guerre n'est plus présentée comme un fait politique, mais comme un mélange de compassion humanitaire et d'actions techniques à travers le *management* des crises, si possible menée à distance».

<sup>2</sup> Marc Defourneaux dans «*Force des armes, force des hommes*» (L'Harmattan, 2005)

Si les moyens technologiques actuels permettent d'engager l'ennemi au plus loin, ils n'atténuent en aucun cas la prise de conscience de celui qui les met en œuvre. La responsabilité du combattant est même accrue puisqu'il voit en détails les effets qu'il produit. Cela est rendu possible grâce à des moyens d'observation et d'acquisition d'une grande précision. La lunette du système FELIN ou l'optique de la tourelle télé-opérée (TOP) du VAB (véhicule de l'avant blindé) laissent peu de doute quant aux résultats des tirs effectués. Suite à des tirs de VBCI (véhicule blindé de combat de l'infanterie), des cas de traumatismes psychologiques ont parfois été observés. L'opérateur qui avait neutralisé un ennemi à plusieurs centaines de mètres en avait une vision très précise.

Il est même possible aujourd'hui d'effectuer des tirs en vision déportée: à l'abri derrière un bâtiment, le combattant peut viser sans s'exposer. Ce système, s'il présente l'avantage considérable de préserver la vie des soldats, peut néanmoins créer un effet pervers puisqu'il donne le sentiment de donner la mort sans s'exposer soi-même. En effet, le retour d'expérience montre que souvent le soldat accepte plus facilement le fait d'avoir tué un ennemi lorsqu'il se trouvait lui-même directement en danger.

C'est pour les mêmes raisons que nous sommes surpris de constater à quel point les opérateurs de drones armés, se trouvant parfois sur le sol américain alors que leur engin survole le Pakistan, peuvent être choqués par les dommages qu'ils ont causés.

Il serait donc erroné de considérer que seul le soldat directement au contact de son ennemi est exposé aux affres de la guerre.

Il s'avère que les nouveaux moyens technologiques placent également au cœur des conflits ceux qui opèrent depuis les arrières et qui avaient avant, par la force des choses, du recul par rapport à la situation sur le terrain. La transmission de données, qui permet d'avoir une connaissance en temps réel de la situation tactique et qui favorise une réaction instantanée et adaptée, place les chefs au cœur de l'action. Mais des effets pervers ont été observés, notamment lors de la guerre menée par les Israéliens au Liban en 2006. Dans un ouvrage consacré à ce conflit, le Colonel Goya et le Chef de bataillon Brillant sont très précis sur ce phénomène: «Cette position en arrière des combats n'empêche pas le stress. Confrontés à un ennemi difficile et compétent, un certain nombre de chefs ont été frappés de stupeur. Cette attitude a eu un impact immédiat au combat dans la mesure où l'intelligence de situation s'est retrouvée inhibée»<sup>3</sup>

Une grande attention est accordée aujourd'hui aux conséquences psychiques de nos engagements, y compris pour les personnes qui n'ont été impliquées que de loin. Mises en évidence aux États-Unis sous l'appellation PTSD (*Post-Traumatic Stress Disorder*), ces pathologies sont aussi nombreuses et graves que les blessures de guerre physiques.

De même que le combattant est préparé à porter et utiliser son lourd paquetage, il dispose aujourd'hui de moyens lui permettant de surmonter les difficultés psychologiques de la guerre. Le recours aux techniques d'optimisation du potentiel (TOP) s'est largement répandu au cours de l'engagement en Afghanistan. Tous ces outils permettant de préparer nos soldats à leurs missions semblent loin de l'idée que l'on se fait de l'aguerrissement. Pourtant, il s'agit du cœur du sujet car s'aguerrir est bien «l'ensemble des actions visant à s'habituer à affronter des choses difficile»<sup>4</sup>.

#### **«Une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime»**

En ajoutant à cette maxime intemporelle de Bossuet la maîtrise des nouvelles technologies au service du combattant, nous résumons tout ce concept d'aguerrissement réactualisé. C'est bien la combinaison de l'entraînement physique, de la maîtrise technique et de la préparation psychologique qui permet à nos soldats d'affronter le plus sereinement possible un ennemi semblant faire fi de toute retenue, voire parfois d'humanité. D'où la nécessité de conserver et de développer les moyens dont nous disposons pour y parvenir...

*Le Chef de bataillon NOBEL a occupé les fonctions de chef de section, de commandant d'unité et d'officier entraînement au 21<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine où il a été en charge de l'appropriation du système FELIN. Instructeur des techniques commandos et des techniques d'intervention opérationnelles rapprochées, il a commandé le centre d'aguerrissement des Antilles de 2007 à 2009.*



*[Retour Sommaire](#)*

---

<sup>3</sup> «Israël contre le Hezbollah, chronique d'une défaite annoncée», Michel Goya et Marc-Antoine Brillant (Éditions du Rocher, 2013).

<sup>4</sup> Définition du dictionnaire Larousse

[Retour Sommaire](#)

## Les machines autonomes, vers la fin de la guerre comme entreprise humaine?



Par le Commandant WILD

**Les robots couplés à l'intelligence artificielle (les machines autonomes) pourraient représenter la prochaine rupture stratégique dans le domaine militaire car leur symbiose permettrait à la machine de décider en toute autonomie sur un champ de bataille déserté par l'homme.**

**L'**alerte lancée en 2015 par Elon Musk, célèbre fondateur d'entreprises innovantes telles que Space X ou Tesla: «Il faut interdire les robots tueurs», a provoqué son lot d'articles dans les journaux et certaines revues scientifiques, mais sans réellement réussir à émouvoir l'opinion publique ou les décideurs.

Pourtant, ce sujet crucial mérite que le monde s'y intéresse; car lorsque les signaux faibles convergent, il devient possible d'imaginer une menace nouvelle aux effets encore méconnus. Il est donc temps de prendre en compte l'arrivée des machines autonomes sur le champ de bataille terrestre, car la question n'est plus de savoir si ces machines apparaîtront, mais quand et comment. Le terme machine autonome, ou systèmes d'armes létaux autonomes (SALA), sera préféré à robot. C'est aussi celui consacré par l'état-major des armées ou le DoD<sup>1</sup> pour désigner des engins qui se meuvent sur le champ de bataille et qui exécutent leur mission en s'adaptant à leur environnement. L'accent sera ici mis sur les progrès des machines autonomes terrestres<sup>2</sup>, les drones aériens ou maritimes ayant déjà fait l'objet de nombreuses publications; ces derniers pourront toutefois être évoqués à titre d'exemples. Par ailleurs, le concept d'intelligence artificielle (IA), dont la renommée est grandement liée à la science-fiction, doit être complété par celui de *machine learning* ou *deep learning*, qui rend mieux compte de la réalité de cette technologie et qui connaît des progrès exponentiels ces derniers mois. Prises à part, la robotique et l'IA ont atteint ces dernières années des degrés de maturité divers, mais s'est-on posé la question de la nature des progrès qui serait engendrés par leur mise en commun? De la même manière, à l'aune de l'application de ces technologies, peut-on affirmer de manière péremptoire que l'homme sera dans le futur toujours indispensable dans la boucle de décision?

Ainsi, la symbiose de la robotique et de l'intelligence artificielle pourrait mener à un bouleversement singulier des rapports de l'homme à la guerre. La machine, dotée de capacités d'auto-apprentissage, pourrait décider seule de la manière de conduire sa mission, mais aussi de détruire une cible. Le changement de paradigme se situe à ce niveau: l'exclusion de l'homme de la boucle de décision.

Les technologies sont d'ores et déjà disponibles ou en passe d'atteindre des maturités suffisantes. Avec elles se posent des enjeux majeurs, à la fois politiques et stratégiques, dans l'art de mener la guerre. Les décisions à prendre engageront la France dans la voie de la robotique ou feront peser le risque d'un déclassement stratégique de notre pays.

### Des technologies matures ou en passe de le devenir dans un avenir proche...

Les technologies nécessaires au développement des machines autonomes sont d'ores et déjà disponibles et leur utilisation dans le domaine militaire avérée. En effet, les machines autonomes bénéficient d'avancées spectaculaires liées à l'augmentation exponentielle des puissances de calcul et du développement de l'IA, au point que des réflexions sur leur emploi commencent à apparaître.

- Les machines possédant un certain degré d'autonomie sont déjà une réalité. Tout d'abord, la robotique militaire trouve des domaines d'application dans le développement très rapide des technologies civiles. Il s'agit d'un domaine où la dualité des technologies est évidente. Jusqu'au montage de moyens létaux, qui *in fine* les distinguent, rien ne différencie un robot civil d'un militaire. Les engins actuels ne sont pour l'heure pas des robots humanoïdes de type Terminator, issus des films d'anticipation, mais des plat-formes autonomes basées sur des engins à roues, chenilles, pattes ou rampants. Actuellement, les États-Unis, la Russie, le Japon, la Corée du Sud se lancent dans une course à l'équipement et à la réalisation d'engins sophistiqués.

Les États-Unis, qui sembleraient déjà en pointe dans le domaine, tiennent à garder leur avance. Le secrétaire adjoint de la défense des États-Unis Robert O. Work a ainsi annoncé le 14 décembre un effort sans précédent concernant le budget 2016<sup>3</sup> (14 milliards de dollars) dédié au développement des technologies dans cinq domaines clés, tous liés à la robotique ou à l'intelligence artificielle<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> DoD: Department of Defense, ministère de la défense US.

<sup>2</sup> Utilisation des machines autonomes russes *Plateform M* lors d'exercices interarmées.

<sup>3</sup> «*Work outlines key steps in third offset tech development*», Defense News 14 décembre 2015

<sup>4</sup> Les cinq piliers sont: *Machine learning*, collaboration humain machine, automatisation de l'assistance à l'humain, collaboration avancée entre humain et machine, armes autonomes.

De fait, les résultats sont à la hauteur des efforts financiers consentis. Les exemplaires du démonstrateur *Spot* de *Boston Dynamics* atteignent un niveau de mobilité en terrain accidenté et d'adaptabilité saisissant<sup>5</sup>.

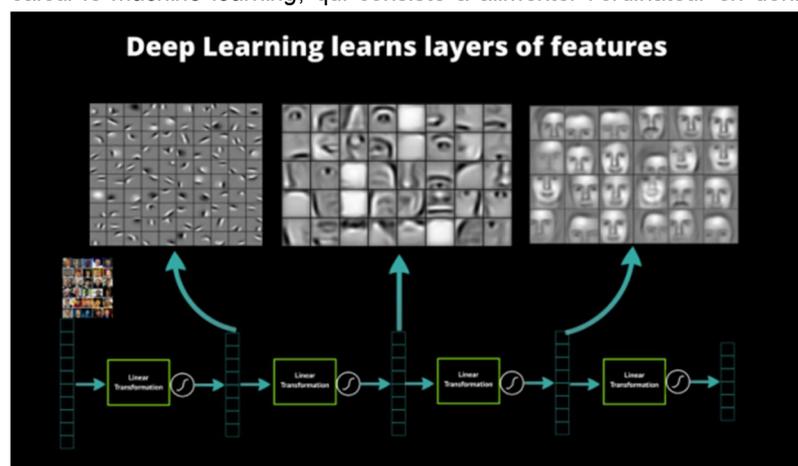
La DARPA<sup>6</sup>, lors de son concours annuel le *robotics challenge*, permet de démontrer les avancées en matière de mobilité et de d'adaptabilité des machines autonomes en réunissant les meilleures entreprises mondiales. Selon une étude de *WinterGreen Research*, le marché de la robotique militaire pourrait plus que doubler pour atteindre 10 milliards de dollars en 2021<sup>7</sup>, et représente ainsi le secteur de la défense avec les projections de croissance les plus intéressantes.

En Corée du Sud, les exemplaires des plate-formes autonomes *SGR A1* de *Samsung Tech*, en service sur la frontière entre les deux Corées, possèdent deux modes, dont un qui permet à la machine de décider en toute autonomie de la mise en œuvre de ses armes.

La Russie fait également de gros efforts dans le domaine de la robotique en s'appuyant sur une longue tradition issue de la conquête spatiale. Le pays compte faire assurer la surveillance de ses sites de missiles nucléaires par des plate-formes autonomes dès 2019 et a annoncé fin 2015 qu'un groupe de machines autonomes *Platform-M* avait été intégré avec succès dans une campagne d'exercices militaires en Baltique.

Selon le docteur Thierry Berthier, qui effectue des recherches au sein de la chaire cybersécurité et cyberdéfense de Saint-Cyr, l'objectif d'autonomie que se sont fixés les chercheurs russes les oblige à doter les robots de toujours plus de capacités d'adaptation et de résilience. Ce besoin implique ainsi une IA toujours plus puissante et auto-apprenante.

• Indubitablement, cette IA qui est évoquée si souvent dans la production scientifique, progresse à la vitesse de la loi de Moore<sup>8</sup> et, s'il faut reconnaître que ses capacités sont encore loin d'égaliser le cerveau humain, le *machine learning* et le *deep learning* lui ont fait franchir de nouveaux paliers en 2015. Il ne s'agit pas de se lancer dans des prédictions ni même d'évoquer ce fameux point de singularité<sup>9</sup> dont parle Raymond Kurzweil (professeur au MIT<sup>10</sup> et futurologue de Google), mais juste de constater les progrès factuels de l'IA. En fait, les scientifiques distinguent l'IA «forte» et l'IA «faible». Pour schématiser, cela revient à distinguer d'une part une IA «forte», consciente d'elle-même, mais dont les scientifiques s'accordent pour estimer qu'elle est encore hors de portée, et d'autre part une IA «faible» qui auto-apprend. Or c'est bien l'IA «faible» qui connaît les avancées les plus marquantes ces derniers mois grâce notamment aux architectures en réseaux de neurones, qui sont des réseaux complexes d'unités de calcul interconnectés en strates, à l'image des connexions neuronales du cerveau. Se rajoute à cette puissance de calcul le *machine learning*, qui consiste à alimenter l'ordinateur en données à apprendre, mais surtout le *deep learning*, qui



représente une capacité d'auto-apprentissage permettant à la machine de constamment améliorer ses processus d'exécution des missions. Qui ne s'est jamais demandé comment fonctionne l'assistant Siri<sup>11</sup> d'Apple ou la compréhension vocale sous Android? Ces solutions exploitent le *machine learning* et donc l'IA. Il faut se rappeler que des solutions logicielles capables de comprendre le langage nécessitaient encore une phase d'apprentissage il y a deux ans. Maintenant, elles sont disponibles en ligne et vous comprennent immédiatement.

Ensuite, ce domaine où les technologies sont parfaitement duales voit le monde de la défense prendre du retard par rapport au monde civil. Et ce sont bien les grandes entreprises du numérique qui mènent l'innovation, a dû reconnaître récemment

Robert O. Work<sup>12</sup>. Les GAFAs – pour Google Amazon Facebook et Apple – dépensent des budgets en R et D qu'aucun laboratoire européen ne peut approcher. Ainsi, le développement de *Watson* d'IBM révèle des capacités très intéressantes, cette IA «faible» étant capable de donner, après apprentissage du cas, un diagnostic médical fiable à 95% (comparé à celui d'un médecin qui n'est que de 70%). La particularité de *Watson* est de tenir dans une boîte à chaussures et de pouvoir assimiler des données qui ne sont pas propres à un domaine. Sur le plan de la reconnaissance faciale, Facebook, avec le projet *Fair*, arrive à un degré de reconnaissance efficace des visages de 93%. La reconnaissance faciale est un domaine dont l'utilité pour les SALA est évidente.

<sup>5</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=M8YjvHYbZ9w>

<sup>6</sup> DARPA: *Defense Advanced Research Projects Agency*, est une agence du département de la défense des États-Unis chargée de la recherche et développement des nouvelles technologies destinées à un usage militaire.

<sup>7</sup> *WinterGreen Research Inc, Military ground Robot Platform Systems to engage Terrorists: Market shares, strategies and forecast, Worldwide 2015 to 2021, 2015*

<sup>8</sup> La loi de Moore a été exprimée en 1965 par Gordon E. Moore, ingénieur et un des fondateurs d'Intel. Il a constaté que la «capacité de calcul des semi-conducteurs proposés en entrée de gamme» doublant tous les ans à coût constant depuis 1959, il prévoyait la poursuite de cette croissance. Cette augmentation exponentielle fut rapidement nommée «loi de Moore».

<sup>9</sup> Singularité: moment où l'intelligence artificielle prendrait conscience de son état et échapperait au contrôle de l'Homme.

<sup>10</sup> MIT: Massachusetts Institute of Technology

<sup>11</sup> Siri est une application informatique de commande vocale qui comprend les instructions verbales données par les utilisateurs et répond à leurs requêtes.

<sup>12</sup> «*Work outlines key steps in third offset tech development*», Defense News 14 décembre 2015

- La vision communément admise en France est que la machine ne doit pas décider en toute autonomie car il revient à l'humain de garder le contrôle final du tir<sup>13</sup>. Il s'agit-là d'une posture éthique qui n'est pas forcément partagée par tous les pays qui développent des SALA. En effet, la multiplication des machines autonomes, voire leur usage en essaim, rendra la tâche du contrôleur humain très délicate. D'une part, l'opérateur pourra difficilement suivre l'évolution d'une machine qui prendra des décisions à des vitesses hors de portée de l'humain, et, d'autre part, la masse d'informations à traiter saturera la capacité d'analyse de l'opérateur. Par exemple, le F35 devrait à moyen terme disposer d'un essaim de drones commandés par le pilote et dont la mission serait de reconnaître le vol de l'aéronef voire de mener des attaques à son profit<sup>14</sup>. Mais l'USAF n'envisage d'ores et déjà cette technologie que dans le cadre d'une IA qui viendrait prendre le contrôle de l'essaim (projet CODE). De fait, c'est de l'usage des machines autonomes que naîtra le besoin croissant en IA.

Par conséquent, si les machines actuelles sont encore contrôlées par l'homme, cette situation est amenée à évoluer; c'est en cela que se trouve le point d'achoppement entre les différentes visions de l'usage des machines autonomes. En effet, la vision défendue aux États-Unis et ailleurs par les partisans de l'IA prône une autonomisation des machines, et ce dès que la technologie le permettra. L'argument avancé est de disposer avec les SALA, comme le souligne Ronald Arkin, de machines et non d'individus, donc d'entités non soumises aux sentiments comme peut l'être le soldat et dans lesquelles il serait possible d'implémenter des règles éthiques contraignantes<sup>15</sup>.

### ...Les enjeux liés aux plate-formes autonomes sont cruciaux...

Les enjeux sont vitaux car ces technologies provoqueront une rupture à la fois dans la manière de penser la guerre mais aussi dans la manière de la mener. Ces ruptures, à la fois politiques et stratégiques, sont à anticiper pour ne pas les subir.

- De fait, il faut se préparer à une rupture dans la pensée militaire, car l'IA pourrait permettre à la machine de décider sans l'homme. Alors que, jusqu'à notre époque, la guerre a toujours été menée par les hommes contre les hommes, la perception des conflits serait totalement remise en cause. Il s'agit de préparer et penser la guerre comme une entreprise qui pourrait être menée pour partie par des machines autonomes et seulement supervisée par l'homme. Ainsi, il est possible d'imaginer que les cellules de planification des états-majors prévoient des missions spécifiques pour les machines autonomes avec la désignation des objectifs à atteindre. Une fois les ordres donnés, les machines seraient responsables de l'exécution de la mission en toute autonomie, et seulement supervisées par un décideur militaire.

- Car il est une chose certaine qui se vérifie depuis que l'homme mène des guerres: si une avancée technique est disponible, elle est toujours utilisée à des fins militaires, et ce au maximum de ses possibilités. Cette vérité a traversé les âges, du remplacement du bronze par le fer en passant par l'invention de la poudre et jusqu'à l'arme nucléaire. «La loi du progrès de la performance des armements [...] a toujours été de chercher à permettre à moins d'hommes de combattre aussi bien de plus loin, ou mieux, de plus près. À la limite: à aucun homme de combattre parfaitement de loin»<sup>16</sup>.

D'autant que le pouvoir politique, confronté à son opinion publique, est amené naturellement à l'utilisation de moyens toujours plus autonomes pour éviter la mise en danger de ses propres soldats. Faut-il rappeler l'usage exponentiel que fait l'administration Obama des drones et leur utilisation en dehors des règles du droit international<sup>17</sup>? Ainsi, les États occidentaux contraints par le concept de zéro mort et obligés de préserver le soldat entraîné dont le coût (humain et d'entraînement) va croissant, sont enclins à l'usage des SALA.

- Surtout, ces machines autonomes posent la double question du respect des règles éthiques et de la responsabilité. Ainsi, l'usage croissant des SALA comporte en filigrane la question de l'abaissement du seuil de tolérance à la violence. Comme le souligne Jürgen Altmann, scientifique spécialiste du droit des conflits armés à l'université de Dortmund, les possibilités liées à l'emploi des SALA doivent faire craindre un usage toujours plus important de ce type d'armes<sup>18</sup>. En effet, le décideur politique, dégagé de tout risque porté par l'engagement de troupes au sol, serait à même de lancer des campagnes militaires pour des raisons qui, en d'autres circonstances, auraient fait l'objet de négociations. Ce fut également un point essentiel des discussions menées par l'ONU en avril 2015 dans le cadre de la convention sur certaines armes classiques (CCAC).

### ...le reconnaître peut représenter une chance pour la France ou faire peser un risque de déclassement stratégique

La vitesse de développement des technologies implique de rapides prises de décisions sur le plan national et international.

- D'abord, il est nécessaire de faire du développement de la machine autonome un projet majeur, car tout retard validerait *de facto* la rupture capacitaire. Pour cela, la France dispose de ressources suffisantes. Les travaux de réflexion préalable avaient été lancés par l'État et le plan France robot initiative de 2013 (ministère du Redressement productif et de l'Enseignement supérieur), qui traçait les orientations stratégiques à suivre pour faire du pays un acteur de premier plan dans ces domaines. Il s'agit, maintenant, de mettre en application les initiatives avancées. Tout d'abord, si la robotique civile connaît des succès, il semble nécessaire de créer un pôle de compétitivité qui regroupe une industrie de la robotique militaire qui est actuellement éclatée en de nombreuses PME (TECDRON, ECA ROBOTICS pour les plus innovantes). Ce regroupement permettrait d'orienter la recherche en fonction des besoins identifiés, d'avoir une meilleure synergie entre les entreprises et un financement des travaux par des fonds publics. Ensuite, le même effort doit être réalisé pour faire converger la recherche dans le domaine de l'IA, cette

<sup>13</sup> Ronan Doare, Didier Danet et Gérard de Boisboissel (Dir.), «*Drones et killer robots. Faut-il les interdire?*», Presses universitaires de Rennes, 2015.

<sup>14</sup> USAF, *AUTONOMOUS HORIZONS Human autonomy teaming*, AF/ST TR 15-01, 2015

<sup>15</sup> Ronald Arkin, «*Governing lethal behaviour in autonomous robots*», CRC press, 2009

<sup>16</sup> Alain JOXE, «*Voyage aux sources de la guerre*», PUF, collection Pratiques Théoriques, 1991.

<sup>17</sup> Andrew COCKBURN, «*Kill chain the rise of hi-tech assassins*», HH and co, 2015

<sup>18</sup> Heinrich Böll stiftung, «*Hi-tech Kriege : Frieden und Sicherheit in Zeiten von Drohnen Kampffrobotern und digitaler Kriegsführung*», HBS, 2014

dernière pouvant s'appuyer sur de multiples laboratoires tels que l'INRIA, l'ESTA ou le LIP de Paris 6 pour avancer les recherches dans le *machine learning*<sup>19</sup> et le *deep learning*. Il s'agit de relancer, de nos jours, l'équivalent d'un plan calcul afin de maintenir l'indépendance stratégique de notre pays dans le domaine des machines autonomes. L'achat sur étagères, auprès des États-Unis, des drones *Reaper* est là pour rappeler les contraintes qu'un pays peut subir en ne disposant pas en interne d'une ressource militaire stratégique.

- Dans le même temps, il s'agit aussi de réfléchir à une stratégie propre aux machines autonomes, en définissant en amont des doctrines d'emploi pour ne pas en subir l'arrivée. L'EMA pourrait ainsi se lancer dans une réflexion approfondie qui viserait à définir des concepts d'emploi pour les systèmes autonomes, ainsi que leur coordination avec le soldat. À l'instar de ce que préconise le chercheur Paul Scharre du *Center for a New American Security*, il peut être envisagé de créer un commandement unique dédié à la question des SALA et de l'IA<sup>20</sup>.

- Par ailleurs, avec l'arrivée des SALA et de l'IA, la communauté internationale doit mener une réflexion dans le but de cadrer l'usage des machines autonomes. Certes, des discussions sont en cours à Genève, mais la rapidité de développement de l'IA doit amener l'humanité à accélérer le processus. Ces discussions évoquent l'interdiction des armes autonomes, alors que la réalité montre que ce type d'armement est déjà utilisé par certains États. La France doit pouvoir jouer un rôle moteur en définissant, en lien avec ses partenaires, un ensemble de règles éthiques conformes au droit international humanitaire et que chaque fabricant devra respecter pour ses machines. Cette démarche serait une approche réaliste qui tiendrait compte aussi bien du développement inéluctable des SALA que du besoin d'exercer une forme de contrôle en amont.

La «robolution» est lancée; la symbiose entre les machines autonomes et l'IA porte en elle les germes de profonds changements dans la manière de faire la guerre car elle remet en cause la place centrale de l'homme dans la chaîne de décision. Certes, il est difficile de prévoir quel laps de temps nous sépare de l'utilisation généralisée des SALA sur un champ de bataille, mais cela doit être envisagé. La France avait pris du retard dans l'utilisation de la robotique industrielle, il est encore temps pour le pays de s'engager dans la voie de la robotique militaire et de l'IA.

#### Bibliographie:

- Ronan Doare, Didier *Danet* et Gérard de Boisboissel (Dir.), «**Drones et killer robots. Faut-il les interdire?**», Presses universitaires de Rennes, 2015
- Académie des technologies: «réflexions sur la robotique militaire», avril 2015
- McCarthy, J. 1963a «A basis for a mathematical theory of computation». *Computer Programming and formal systems*. North-Holland.

Officier EMIA de l'arme des transmissions (promotion Capitaine *Biancamaria*, 2001-2003), le Commandant *WILD* a effectué son temps de lieutenant comme chef d'équipe au 13<sup>ème</sup> régiment de dragons parachutistes à Dieuze. De 2009 à 2011, il commande la compagnie d'état-major (CCT) de la brigade franco-allemande. Il effectue actuellement une scolarité du diplôme technique en intelligence économique à l'École européenne d'intelligence économique (EEIE) à Versailles.



[Retour Sommaire](#)

<sup>19</sup>Ces laboratoires français semblent obtenir les succès les plus probants dans le domaine du *machine learning*: Reconnaissance sémantique, apprentissage des connaissances et *big data*.

<sup>20</sup> Paul Scharre, «**Robotic on the battlefield part II: the coming swarm**», CNAS, 2015

[Retour Sommaire](#)

## «Aux armes citoyens!»: guerre et finances, politique et souveraineté



Par le Lieutenant-colonel Christophe de LIGNIVILLE

**La situation préoccupante des finances publiques françaises a longtemps semblé rendre irréconciliables les enjeux militaires et budgétaires. En ces temps où la sécurité du citoyen et la défense de la nation ont retrouvé une place centrale dans le débat public, il semble opportun de mieux faire comprendre l'articulation défense-budget-souveraineté.**

### **C**omprendre les principes de l'action militaire pour assurer durablement sa défense

C'est la guerre. Cet état de fait n'est pas nouveau pour le militaire, engagé depuis longtemps dans des opérations fort éloignées du seul «maintien de la paix». Il n'est pas nouveau non plus pour l'observateur qui se sera efforcé de regarder objectivement l'évolution de la situation nationale et internationale. Il semble désormais assumé unanimement par la nation et le pouvoir politique.

Pour faire la guerre, on a besoin de soldats. Certes. En retour, le soldat a toujours les mêmes besoins: un chef, une mission et des moyens pour agir. Parce que ces dernières années le niveau d'engagement de nos armées va croissant et que les ressources peinent à suivre, il apparaît nécessaire d'expliquer à nos compatriotes ce que les moyens militaires ont de spécifique. Peut-être apprécieront-ils alors différemment les affrontements récurrents entre Bercy et les armées. Peut-être conviendront-ils que quelques actions s'imposent. Peut-être tiendront-ils alors, via la représentation nationale ou plus directement, à retrouver voix au chapitre sur les questions de défense dont ils se sont progressivement détachés.

### **Reconnaître que l'action militaire est, par nature, en tension avec la logique budgétaire**

D'abord parce qu'un outil de défense se forge dans le temps long. Face aux menaces existantes et prévisibles, il s'agit en effet de doter la nation de capacités militaires adaptées. Mettre sur pied une doctrine qui cadre les modalités d'engagement des forces est une œuvre de longue haleine. Recruter, former et entraîner les soldats déployés demain se fait dès aujourd'hui. Développer du matériel par nature spécifique et en assurer le soutien dans la durée n'est pas instantané. Le temps militaire sera donc toujours en tension avec le temps budgétaire, dont l'unité de mesure est l'année. La loi de programmation militaire fut pensée comme l'outil qui permettrait la réconciliation des agendas. A-t-elle été ne serait-ce qu'une fois respectée face aux urgences budgétaires?

Ensuite parce que la victoire repose sur l'acquisition d'un rapport de forces favorable, au moins localement et temporairement. C'est par la masse, c'est à dire la force brute, associée aux capacités de manœuvre, c'est à dire de rassemblement des forces disponibles dans le temps et l'espace, que le soldat acquiert la supériorité sur l'ennemi. La technologie dont il dispose l'y aide naturellement. Parce qu'il est garant du succès de la mission confiée et qu'il engage sa vie et celle de ses hommes, il tient légitimement à disposer d'un arsenal optimum. L'action militaire sera donc toujours en tension avec la volonté de modération budgétaire.

Enfin parce que s'adapter et dominer pour faire face et vaincre imposent la constitution de réserves. L'action militaire se déroule dans le réel face à un ennemi qui évolue constamment. Le soldat doit donc être capable d'anticiper et de réagir pour saisir les opportunités et réduire ses propres vulnérabilités. Même l'homme le mieux renseigné reste impuissant s'il ne dispose pas d'une capacité d'action «au cas où». L'action militaire sera donc toujours en tension avec le concept de flux-tendu et le principe budgétaire de justification «au premier euro», la dépense militaire ne se justifiant au mieux qu'*a posteriori*...

### **Faire face aux enjeux du temps court sans sacrifier les besoins du temps long**

Face à cette triple tension, que faire alors pour concilier enjeux militaires et budgétaires? Reconnaissons d'abord que de nombreux acteurs des deux camps s'y attèlent au quotidien. Il semble toutefois possible de renforcer la dynamique selon trois axes.

Le premier consiste à garantir la lisibilité et la crédibilité des besoins et des ressources. Le ministère du Budget est garant auprès de la nation de la bonne utilisation de ses finances. Il est donc légitime que le budgétaire puisse discuter des dépenses de défense. À la condition toutefois qu'il s'efforce d'en comprendre les fondements. Le militaire doit l'accepter et l'aider dans cette tâche. À l'inverse, le militaire doit pouvoir connaître précisément les ressources qui lui sont consenties et dans quelle mesure il pourra effectivement en disposer. Quand la méconnaissance et la méfiance règnent, l'affrontement n'est jamais loin. Multiplions

par conséquent les échanges, dotons-nous des outils qui le permettent; nous pourrons ainsi ensemble nous concentrer sur l'essentiel.

Le second consiste à renforcer la prise en compte de la contribution des armées aux autres politiques publiques. Outre la défense de la France et de ses intérêts, les armées ont un effet «collatéral» dans bien d'autres domaines: cohésion sociale, emploi, éducation, recherche et développement... Le fait est reconnu, mais qu'en est-il lors des arbitrages budgétaires? Quel retour pour les armées lorsqu'elles «rendent» à la société civile, chaque année, des milliers d'actifs compétents, ayant le sens du collectif et de l'engagement? Quel retour pour la défense lorsqu'elle finance des recherches de pointe comme le laser mégajoule dont les retombées pour elles sont finalement assez hypothétiques? Si la mécanique budgétaire ne permet pas de valorisation quantitative, il est urgent de l'adapter.

Le troisième consiste à contribuer à la création d'une «réserve budgétaire stratégique». Cette fois, les outils (réserve gouvernementale) et les mécanismes (prise en compte du surcoût lié aux opérations extérieures) existent. Nous en connaissons toutefois les limites. La constitution programmée et récurrente d'une réserve budgétaire dédiée à la défense nationale apparaît comme le seul moyen de garantir au militaire de pouvoir mobiliser des ressources face à de nouveaux besoins, tout en assurant au politique de conserver sa pleine liberté de décision. Il s'agirait là d'un acte fort qui permettrait enfin de faire face aux enjeux du temps court sans sacrifier les besoins du temps long. Les défis actuels et les perspectives de long terme le nécessitent assurément.

### Réinvestir les questions de défense

S'ils peuvent se sentir incompetents face à la nature technique et politique de ces enjeux, nos compatriotes doivent pourtant savoir qu'ils en sont le cœur. Assurer leur défense et leur sécurité est le rôle premier de l'État. Faire un juste usage de l'impôt consenti en est un autre, également capital. Attentifs et parfois inquiets, ils attendent légitimement d'être protégés et de voir leur contribution employée avec prudence. Qu'ils me permettent pourtant de les inviter à réinvestir ces questions qui leur ont parfois échappé. Qu'ils me permettent de leur rappeler que les armées sont LEUR armée. Que NOTRE défense ne se construira pas sans EUX. Que le militaire et le budgétaire sont les artisans de LEUR souveraineté.

*Saint-cyrien de la promotion «Du bicentenaire de Saint-Cyr» (1999-2002), le Lieutenant-colonel Christophe de LIGNIVILLE a servi au 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes puis au cabinet du ministre de la Défense. Après son année d'École de guerre, il est actuellement stagiaire au MBA d'HEC.*





# L'influence de l'Égypte dans le monde arabe aujourd'hui

*Retour Sommaire*



*Par le Capitaine CAMPANER*

**Aujourd'hui, si l'Égypte est toujours et indéniablement une grande puissance régionale, culturelle et militaire arabe, dotée d'un pouvoir politique restauré, elle reste cependant criblée de faiblesses démographiques, économiques et sécuritaires.**

**E**n 2015, l'Égypte officialise l'achat auprès de la France de 24 Rafales français et de deux bâtiments de projection et de commandement. Ainsi, et pour un montant de plus de six milliards d'euros, elle semble s'attacher à conserver une place de premier ordre au sein du monde arabe; mais y parvient-elle vraiment et a-t-elle les moyens d'influencer le monde arabe aujourd'hui? Est-elle, au lendemain des révoltes populaires qui ont renversé successivement deux régimes, capable de s'affirmer en tant que puissance moderne?

En 2011, les mouvements de révolte arabe initiés en Tunisie en réponse aux abus du gouvernement Ben Ali se propagent aux autres pays voisins (Algérie, Libye, Bahreïn, Yémen, Syrie...). L'année suivante, ne pouvant plus faire face à la pression populaire, Hosni Moubarak, à la tête de l'Égypte depuis trente ans, remet sa démission. Brutalement, le pays semble alors prêt au changement qui ouvre la voie vers plus de démocratie, davantage de libertés individuelles et un renouveau économique. Mais, rapidement, les ambitions des manifestants s'estompent au fur et à mesure que l'armée s'empare par la violence des pouvoirs censés préparer à la transition démocratique. Seule force politique viable, le parti des Frères musulmans accède légalement et pour la première fois au pouvoir lors des élections législatives, puis présidentielles. C'est pourtant un parti totalitaire, réprimé sous Nasser et qui revendique l'islamisation de la vie politique et l'application de la chari'a. Son candidat, Mohamed Morsi, dirige alors l'Égypte. Mais après quelques mois seulement, ce nouveau gouvernement est renversé par un coup d'État militaire en juillet 2013. Abdel Fattah al-Sissi, ancien ministre des armées, s'engage alors à redresser le pays en l'espace de deux ans.

Aujourd'hui, si l'Égypte est toujours et indéniablement une grande puissance régionale, culturelle et militaire arabe, dotée d'un pouvoir politique restauré, elle reste cependant criblée de faiblesses démographiques, économiques et sécuritaires telles qu'elle dépend des perfusions financières extérieures, américaines et arabes.

Comme elle l'a démontré dans le passé, l'Égypte s'est forgée une place de choix dans le monde arabe. Mais les différentes difficultés qu'elle traverse actuellement et dont elle ne semble pas parvenir à se défaire sont encore trop nombreuses pour laisser une chance aux quelques progrès affichés.

De par sa situation entre Maghreb et Machreck, entre Méditerranée et continent africain, l'Égypte bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Concernant le monde arabe, elle est pour ainsi dire au carrefour entre deux mondes très différents que l'histoire a unis durant la période ottomane. C'est justement durant cette même époque qu'elle s'est affirmée en tant que grande nation et en tant qu'exemple pour les provinces arabes soumises à la Sublime porte de Constantinople.

Alors même qu'il était sous domination ottomane, le pays a rapidement suscité les convoitises européennes. L'expédition de Bonaparte de 1798 à 1801 a été vécue comme un véritable choc par cette province ottomane, choc lié à l'avancée technologique et culturelle de la France. Cette pénétration européenne a aussi et surtout été à l'origine de la renaissance intellectuelle, la Nahda, qui allait s'étendre progressivement durant le XIX<sup>ème</sup> siècle aux différentes provinces arabes. Des auteurs tels que Rifa'a al-Tahtawi ou, à une époque plus contemporaine, Naguib Mahfouz, seul écrivain arabe prix Nobel de littérature, ont participé à l'image d'une Égypte source de savoir. L'avance qu'elle a prise dans le domaine des sciences est d'ailleurs consacrée par l'ouverture de l'université du Caire en 1908. Durant cette époque de renouveau, c'est l'armée qui a probablement le plus profité des efforts de modernisation. Méhémet Ali (1769-1849), militaire d'origine albanaise qui gravit la hiérarchie et s'empare habilement du pouvoir en 1805, inaugure d'importantes réformes en instaurant notamment la conscription. Dès lors, son armée met la main sur de nombreux territoires, rétablit l'ordre au nom du sultan ottoman et confère surtout à l'Égypte une plus grande autonomie. Au cours du temps et en dépit du protectorat instauré par la Grande-Bretagne en 1882, le pays s'affiche comme celui de l'émancipation du joug ottoman ou colonial et obtient un début d'indépendance dès 1922. Cet héritage militaire est encore bien présent aujourd'hui, l'armée égyptienne étant la force la plus importante du continent africain. Forte de 500.000 hommes pour une population de 85 millions d'habitants, elle s'appuie également sur le ministère de la production militaire ou l'Organisation arabe pour l'industrialisation, ce qui lui confère une puissance économique de premier ordre. Toutefois, décrire l'armée égyptienne ne peut se faire sans évoquer sa dépendance vis-à-vis des financements extérieurs.

En premier lieu, l'aide américaine mise en place depuis les accords de Camp David en 1978 et quasi ininterrompue depuis. Celle-ci a été estimée à 1,3 milliard de dollars pour 2013, soit près d'un tiers de son budget et couvrirait 80% de ses dépenses d'équipement. La dépendance vis-à-vis des États-Unis a pris un autre visage lorsque le Caire a fait le choix en 1991 de s'engager dans la coalition américaine contre l'Irak. Si cette stratégie lui a permis d'effacer la dette militaire contractée par Sadate auprès des Américains (environ sept milliards de dollars), elle a surtout mis en évidence un manque de solidarité entre pays arabes. De plus, l'économie égyptienne dépend aujourd'hui beaucoup de la volonté des États du Golfe. Alors que les soulèvements de 2012 et 2014 s'étaient bâtis sur fond de crise économique, que le gouvernement de l'ex-président Mohamed Morsi avait dû faire face à des pénuries d'essence et à des pannes d'électricité sans précédent, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont généreusement apporté une aide financière de huit milliards de dollars à l'Égypte dès la prise de pouvoir par Abdel Fattah al-Sissi. Ainsi, pour le nouveau gouvernement, la reprise économique est cruciale au même titre que la lutte contre le terrorisme; ce sont les deux objectifs clés de la politique actuelle. Dans ce cadre-là, l'année 2015 s'est conclue sur un bilan économique plutôt positif. En effet, en dépit d'une industrie d'extraction à la peine en raison de la chute des cours des hydrocarbures, d'autres secteurs, notamment manufacturiers, touristiques ou liés à la construction, ont stimulé l'économie locale. Sur ce point-là, les premiers mois de l'année 2016 s'annoncent très prometteurs pour l'économie locale; la Chine a passé des accords avec l'Égypte pour un investissement total de 15 milliards de dollars dans l'électricité, les transports et l'infrastructure. À cela, il convient d'ajouter la part croissante des revenus du canal de Suez. Abdel Fattah al-Sissi a lancé le pari de son extension pour doubler la capacité de passage maritime et faire progresser ses revenus actuels, passant ainsi de cinq à 13,2 milliards à l'horizon 2023. Si le montant des prévisions peut porter à discussions, cette entreprise menée par le président s'avère être déjà un succès. D'abord, parce que le projet a été finalisé en un an comme il l'avait annoncé, mais surtout parce que le président a réussi à impliquer directement la population égyptienne, qui a participé à hauteur de 80% du financement. Ce faisant, il a atteint un objectif important: celui de fédérer les Égyptiens autour de ses projets et de sa politique.



Le 6 août 2015, inauguration du nouveau canal de Suez par le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et un enfant agitant le drapeau du pays. Source : photo fournie par le gouvernement égyptien (AP/SIPA). Publié par L'Obs avec AFP.

Du moins, c'est ce que l'on peut croire dans une première approche. La vérité est cependant toute autre car, même si le pouvoir en place semble être restauré, la société égyptienne actuelle demeure fortement divisée et le territoire difficilement contrôlé.

Puisque les deux premiers mouvements populaires ont eu raison des régimes de H. Mubarak puis de celui de M. Morsi, l'actuel gouvernement militaire d'al-Sissi, conscient du risque d'une nouvelle grogne populaire, a cherché l'adhésion de sa population par divers moyens quitte à étouffer les premières tentatives contestataires. Au lendemain de la chute de M. Morsi, le président par intérim avait annoncé une feuille de route prévoyant des élections et l'élaboration d'une nouvelle constitution. Celle-ci a été adoptée par référendum en 2014 après avoir été préparée par un «comité des 50» constitué de personnalités triées et ne comptant que cinq femmes. Une fois élu, le président al-Sissi s'est donné deux ans pour redresser la situation du pays, ravagé par quatre années d'instabilité politique. D'un point de vue politique, on peut affirmer que le processus démocratique progresse grâce à la tenue d'élections présidentielles et législatives. Mais ce sont des mesures qui masquent cependant la réalité d'un système fortement contesté qui favorise le soutien à al-Sissi tout en évitant que ne reproduise le phénomène électoral qui a conduit les Frères musulmans au pouvoir. L'expérience du président Mubarak déchu, de l'accession au pouvoir des Frères musulmans démocratiquement élus a très probablement suffi à al-Sissi pour que ce dernier décide de réduire les libertés offertes par les scrutins et pour mener des campagnes de réduction des soutiens de l'ancien président M. Morsi. Ainsi, dès septembre 2013, les Frères musulmans sont arrêtés par milliers et leurs biens sont saisis. Ils deviennent par décret une organisation terroriste en décembre 2013, ce que fera également l'Arabie saoudite quelques mois plus tard. À partir de là, le climat dégénère rapidement, une ambiance de suspicion réciproque s'installe. Au printemps 2014, la justice condamne à mort des centaines de partisans de M. Morsi, dont M. Badie, chef de la confrérie. Le magistrat M. Nagy Shehata symbolise cette orientation actuelle d'une justice expéditive et pro-al-Sissi. À la tête de la Cour extraordinaire pour juger les affaires de terrorisme, il affiche un zèle réel pour les condamnations collectives, à mort ou à perpétuité, et sans prendre en compte les droits individuels. En 2014, lors de procès collectifs, il a ainsi condamné 183 personnes à la peine capitale et 230 à la prison à vie. Cette violente répression déchire le pays. Plutôt que de mater la rébellion, elle attise la révolte et peut même faire basculer les plus hésitants vers l'extrémisme. C'est probablement là l'une des forces majeures des groupes d'activistes qui opèrent régulièrement au Caire et dans la «zone tampon» du Sinaï. D'ailleurs, la menace terroriste ne peut plus se résumer à un rapport pro-al-Sissi contre pro-Morsi; c'est à présent une menace aux multiples visages qui secoue régulièrement le pays en dépit d'un renforcement sécuritaire aussi répressif qu'aveugle. Au Caire, des nouveaux groupuscules, nourris par la haine contre le pouvoir en place, ont vu le jour. «Résistance populaire», «Molotov» ou encore «Ajnad Masr» sont nés de la radicalisation de jeunes générations face à la répression. Et ils constituent un recrutement de choix pour les groupes les plus radicaux prônant le djihadisme global en Syrie ou dans le Sinaï. Coupée du reste de l'Égypte, la région du Sinaï demeure une zone soumise à l'état d'urgence, contrairement au reste du pays. Elle abrite désormais le groupe «Province de Sinaï», qui a fait allégeance à l'EI en novembre 2014 et qui a accru ses capacités de frappe tout en se rapprochant des groupes actifs en Syrie, en Irak ou en Libye.

La population du Sinaï est pourchassée et séparée du reste de l'Égypte; cela déstabilise le pays et le prive d'une partie de ses compétences humaines. Ceci est accentué par le fait que l'Égypte souffre depuis plusieurs années du départ à l'étranger d'une partie de sa population qualifiée. Aujourd'hui, le nombre total d'émigrés égyptiens, difficilement quantifiable car nombre d'entre eux sont en situation illégale, oscillerait entre trois et sept millions. Ces émigrés travaillent dans le Golfe pour l'essentiel, dans la Libye voisine, mais aussi en Europe ou en Amérique du nord. Ce phénomène met l'accent sur l'incapacité pour ce pays à pourvoir

aux besoins fondamentaux de sa population et à la fédérer autour d'une dynamique économique nationale qui le mettrait au premier plan régional. En revanche, il accroît sa dépendance vis-à-vis des pays étrangers pourvoyeurs d'emploi et de revenus.

Au final, l'Égypte ne semble pas avoir saisi l'opportunité d'une réelle remise en question lui permettant à court terme d'apporter un souffle nouveau à toute la région. Elle devrait, pour ce faire, commencer par repenser sinon renverser définitivement ce qui l'enracine dans les valeurs passées et l'empêche de se renouveler. La puissance démesurée de l'armée et le poids de la religion sont deux facteurs qui freinent son développement. Ainsi, le renforcement des capacités militaires contribue d'abord au renforcement du pouvoir en place. Mais peut-être les Égyptiens eux-mêmes sont-ils incapables de concevoir leur avenir autrement que par la force militaire depuis la révolution de 1952 et l'accession au pouvoir des officiers libres?

Peut-être sont-ils tout autant incapables de se défaire de la religion qui divise tant le pays et menace son intégrité territoriale? D'ailleurs, la nouvelle constitution consacre toute sa place à la religion plutôt qu'elle la limite. Ainsi, l'article 2 stipule que «l'Islam est la religion de l'État et l'arabe la langue officielle...» et que «... les principes de la chari'a islamique constituent la source principale de la législation...». Cette nouvelle constitution offre de même de belles perspectives à l'université d'al-Azhar qui est désormais «...la principale référence pour les questions religieuses et le monde...(Art.7)».



François Hollande et Abdel Fattah al-Sisi en janvier 2015, en Arabie Saoudite. Source : YOAN VALAT / POOL / AFP.

Enfin, est-il possible que l'Égypte d'aujourd'hui accède bientôt à davantage de démocratie? Tout semble indiquer que non car le président actuel joue un rôle essentiel pour la stabilité et l'avenir du pays. Comme ses prédécesseurs historiques, Abdel Fattah al-Sisi cherche à inscrire son action dans la durée en s'appuyant sur des projets monumentaux. Et, comme eux, il est parvenu à asseoir son autorité auprès d'une audience internationale, principalement arabe. Quitte à confirmer ou à accroître la dépendance de l'Égypte.

#### Références:

- Jean-Yves Cara et Charles Saint Prot «**Évolution constitutionnelle de l'Égypte**» avec le texte de la Constitution de 2014. Éd. OEG, 2014.
- Vincent Battesti et François Ireton «**L'Égypte au présent, inventaire d'une société avant révolution**». Éd. Actes Sud, 2011.
- Henry Laurens «**L'Orient arabe : arabisme et islamisme de 1798 à 1945**». Éd. Collin, 2000.
- Sophie Pommier «**Égypte, l'envers du décor**». Éd. La Découverte, 2008.
- Chantal Verdeil, Delphine Pages-El-Karoui, M'hamed Oualdi «**Les ondes de choc des révolutions arabes**». Ed. Open Edition Book, 2014.
- Mériam N. Belli «**An incurable past : Nasser's Egypt then and now**». Ed. University Press of Florida, 2013.
- Galal Amin «**Whatever happened to the Egyptians?**». Ed. The American University in Cairo Press, 2000.

*Après avoir intégré l'École militaire interarmes en 2003, le Capitaine Jean-Jacques CAMPANER a choisi de servir dans l'arme du matériel. Chef de la section de maintenance du 7<sup>ème</sup> régiment du matériel détachée auprès du 4<sup>ème</sup> régiment de chasseurs de Gap, il participe successivement à l'opération Licorne en Côte d'Ivoire en 2007 puis à la mission ISAF de l'OTAN en Afghanistan en 2008. Toujours au 7<sup>ème</sup> régiment du matériel de Lyon mais comme commandant d'unité élémentaire, il est déployé avec sa compagnie en Afghanistan de 2011 à 2012. Après avoir ensuite servi au sein du corps de réaction rapide de Lille, il est affecté au CESAT/EMSST pour suivre une scolarité en arabe auprès de l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris.*



## Armée africaine *made in USA* dans la corne de l'Afrique: quel résultat?<sup>1</sup>



Par le Chef d'escadron VATINEL

**En s'appuyant sur le concept américain de «leadership from behind» ou «leadership en retrait», l'auteur dresse un bilan de dix ans de présence militaire des USA dans la corne de l'Afrique. Rappelant que les actions de formation de l'armée américaine sont comparables à celles menées depuis longtemps par l'armée française. Cette formation pose la question de la nature de l'appui militaire occidental aux pays africains. Quel est le meilleur compromis entre un engagement direct et une formation efficiente?**

Le concept de «*leadership from behind*» est un concept à la mode au niveau stratégique employé fréquemment lorsqu'il est question de l'armée américaine, en particulier de son armée de terre. Cette notion fait référence à la politique américaine qui tend depuis quelques années à laisser ses partenaires et alliés stratégiques en première ligne.

Mais qu'en est-il dans la corne de l'Afrique? Quel rôle l'armée américaine joue-t-elle dans la formation des troupes de l'AMISOM intervenant en Somalie?

Quel est le «retour d'expérience» actuel concernant de telles pratiques? Qu'en est-il de l'armée française agissant également dans cette partie du monde?

Le cas de la corne de l'Afrique est, semble-t-il, représentatif de la stratégie américaine puisqu'il s'agit bien d'entraîner les troupes de l'Union africaine en vue de leur engagement autonome en Somalie face aux Shebbabs. La France joue aussi un rôle dans l'entraînement de ces troupes et son expertise est reconnue par ses partenaires occidentaux.



Photo du site Internet du CJTF-HOA

### **Leadership versus «leadership from behind»**

Pour comprendre le mode de fonctionnement des Américains dans la corne de l'Afrique, il faut avant tout revenir aux concepts qui définissent leur politique extérieure. Utilisé pour la première fois lors de l'intervention en Libye en 2011, le concept de «leadership en retrait» (*leadership from behind*) est venu expliciter la doctrine Obama en matière d'interventions extérieures. Le président américain souhaite limiter l'intervention de ses troupes sur des théâtres qui n'ont que peu d'intérêt pour le citoyen américain. Lorsque ses intérêts ne sont pas directement menacés, Washington choisit de privilégier les «opérations à empreinte légère» (*light footprint operations*)<sup>2</sup>, en particulier pour l'Afrique. Cela permet de rendre moins visible la présence des troupes américaines dans cette région du monde, de préserver la vie des soldats américains et de limiter les coûts financiers d'un engagement massif. L'armée américaine est prête à fournir un soutien en termes de logistique et de renseignement, mais elle ne souhaite pas mettre de soldats sur le terrain en première ligne. L'exemple le plus parlant est celui de la Libye. En 2011, les armées françaises et britanniques interviennent en Libye. Officiellement, les Américains ne sont pas présents aux côtés de leurs partenaires occidentaux. Dans les faits, ils fournissent renseignement, soutien et certainement forces spéciales. Mais ce cas n'est pas réservé aux partenaires occidentaux. On retrouve la même démarche dans d'autres parties du monde. Ainsi, en Somalie, les troupes de l'Union africaine, troupes de l'AMISOM<sup>3</sup>, interviennent avec le soutien des Américains contre les Shebaabs.

Le second concept, indépendant du premier, est celui de «commandement, management» (*leadership*) dans le sens «apprentissage des techniques de commandement d'une troupe au combat». Les cadres de l'armée américaine travaillent au profit des troupes de l'Union africaine avant leur engagement en Somalie. L'objectif est de leur donner les fondamentaux qui leur permettront de mener un combat contre les Shebaabs. S'inspirant de la doctrine de l'armée de terre américaine en ce qui concerne la formation des cadres des armées africaines, les cadres engagés dans cette mission tentent de reproduire ce qu'ils ont appris dans les armées «amies». Dans ce cadre, il peut être intéressant de lire l'ADP 7-0 qui traite de «*Training units and developing*

<sup>1</sup> Note de la rédaction: cet article a déjà été publié en ligne dans la tribune n°681 de la Revue de la défense nationale du 8 septembre 2015 (site [www.defnat.com](http://www.defnat.com))

<sup>2</sup> Maya Kandel, *Questions internationales*, article «États-Unis: les nouvelles modalités d'engagement militaires – *Light footprint* et *leading from behind*».

<sup>3</sup> AMISOM: *African Union Mission In Somalia*. Mission régionale de maintien de la paix en Somalie menée par l'Union africaine avec l'aval des Nations-unies

*leaders*»<sup>4</sup> qui explique le concept de leader avec notamment ce que l'on attend d'un chef militaire, ou comment être un chef charismatique au quartier comme en opérations. C'est bien ce que souhaitent les Américains: former des cadres africains compétents qui seront à même de mener les opérations avec succès en Somalie tout en étant également capables de former leurs subordonnés comme leurs successeurs.

Les deux notions évoquées, «*leadership from behind*» et «*leadership*», sont donc complémentaires puisque la formation des cadres des armées africaines alliées permet aux États-Unis de rester en retrait dans cette région du monde. L'effort actuel est porté sur l'amélioration de la qualité globale des cadres africains pour leur permettre de prendre en compte «leurs problèmes» régionaux.

## La formation des cadres africains par l'armée américaine

La mission de formation des troupes de l'AMISOM qui interviennent en Somalie a été dévolue au CJTF-HOA<sup>5</sup> (voir cette organisation en annexe). Situé à Djibouti et placé directement sous les ordres d'AFRICOM<sup>6</sup>, cet état-major américain intervient dans tous les pays prenant part à la mission AMISOM, et en particulier au Burundi, en Ouganda, à Djibouti et de manière moindre au Kenya qui est historiquement lié de par son histoire au Royaume-Uni. L'objectif à terme est de «laisser la main» aux formateurs locaux afin que les pays soient autonomes pour former les troupes qu'ils envoient en Somalie.

Les formations qui sont dispensées sont extrêmement diverses. Elles vont de la sensibilisation des sections à la menace d'engins explosifs improvisés à une formation aux actions civilo-militaires, en passant par la fonction retour d'expérience. Des formations encore plus spécifiques existent, comme la formation des forces spéciales et des spécialistes en déminage ou en logistique. Les formations dépendent des accords passés entre les pays membres et les États-Unis. Ainsi, au Burundi, deux à trois fois par an, l'armée américaine dispense des formations en détection d'explosifs et en actions civilo-militaires. Rayonnant à partir de Djibouti, l'armée américaine envoie des petites équipes dans ces différents pays pour former les cadres des armées AMISOM (équivalent des détachements d'instruction opérationnelle ou DIO de l'armée française).

Cette démarche de formation n'est pas propre à la seule armée américaine. Compte tenu de son histoire et de ses liens avec de nombreux pays africains dans cette zone du monde, la France participe également à la formation des troupes africaines de l'AMISOM.

Certes, la quantité de troupes est moindre, mais elle n'est pas négligeable. Les forces françaises au Gabon (FFG) ou les troupes françaises stationnées à Djibouti (FFDj) participent à ces actions de formation. Le plus souvent, la France prend à son compte les formations initiales (cas du Burundi, de Djibouti) mais aussi des formations plus spécifiques comme l'entraînement des postes de commandement. Du fait de la proximité linguistique, elle intervient prioritairement au profit des pays francophones comme Djibouti ou le Burundi, même s'il lui arrive de s'engager auprès d'autres contingents (cas de l'Ouganda).

L'échange d'expérience entre Américains et Français est fréquent, aussi bien sur le plan tactique (FFDj/CJTF-HOA) que stratégique (AFRICOM/CPCO). Ces formations sont vues comme complémentaires de la formation externalisée auprès d'un *contractor* américain (*ACOTA training*<sup>7</sup>).

## Bilan après plus de dix ans d'expérience

Quel bilan peut-on faire après une décennie de formation des troupes africaines envoyées en Somalie par l'armée américaine? Malgré des discours officiels résolument optimistes, il apparaît que le bilan est loin d'être satisfaisant. En effet, si l'on considère les volumes de formateurs qui ont été employés pour cette mission et l'argent utilisé sur cette même période pour participer à la montée en puissance de ces armées, il semble surprenant de n'avoir pas plus de résultats probants. L'armée de terre américaine est encore bloquée au premier stade dans le processus, à savoir la formation des primo-formateurs, les formateurs locaux qui pourront à leur tour former leurs troupes. Car le problème semble bien se situer à ce niveau. Les troupes formées et envoyées en Somalie sont loin de démeriter et font globalement un bon travail. Mais en dépit de l'expérience accumulée, les nouvelles troupes engagées semblent repartir «de zéro» alors qu'elles comptent dans leur rang des cadres qui sont allés plusieurs fois en Somalie. Aussi l'effort est-il fait depuis 2014 sur la fonction retour d'expérience (RETEX) pour permettre aux troupes engagées de capitaliser sur les expériences de ses cadres revenant du combat.

L'arrivée d'un nouveau commandant CJTF-HOA au printemps 2014, le Major général Wayne Grigsby<sup>8</sup>, a permis la prise en compte de ce constat et la volonté d'améliorer la formation des troupes de l'AMISOM. Cherchant à insuffler une nouvelle dynamique, le général a fait effort sur le développement de cadres de qualité dans les armées africaines alliées («*It's all about developing leaders*»). L'état-major s'est donc réorganisé à l'hiver 2014 pour voir apparaître le concept de *Hive* (ruche en anglais). Spécialisée par pays, chaque cellule est organisée autour d'un officier responsable d'un pays, qui doit devenir «l'expert» de ce pays. Autour de lui se trouvent des officiers traitants, des sous-officiers ou officiers renseignement (J2) chargés du suivi du pays concerné et de sa zone d'action en Somalie. Lorsque cela s'avère possible, l'officier de liaison du pays concerné est associé à

<sup>4</sup> ADP 7-0, *Training units and developing leaders* – manuel de l'armée de terre américaine mis à jour en 2011 qui traite de l'entraînement des unités et de la formation des chefs en particulier pour les unités devant être engagées

<sup>5</sup> CJTF-HOA: *Combined Joint Task Force, Horn of Africa*. Créé en 2002 à Djibouti. État-major américain sous les ordres d'AFRICOM. Cet organisme, dont la mission est de créer des capacités militaires et civiles dans le cadre d'opérations militaires au profit d'alliés africains, a été développé en réponse aux attentats du 11 septembre 2001

<sup>6</sup> AFRICOM: *United States Africa Command*. Créé en 2007. Commandement américain en charge de la zone Afrique, situé à Stuttgart en Allemagne

<sup>7</sup> ACOTA training: *African Contingency operations training and assistance*. Programme du département d'État américain (ministère des affaires étrangères américain) depuis 2004 dont l'objectif est d'entraîner les chefs militaires africains et d'équiper les forces militaires africaines afin de leur permettre de participer à des opérations de soutien de la paix ou à dimension humanitaire

<sup>8</sup> Major general (deux étoiles) Wayne W. Grigsby Jr, commandant le CJTF-HOA de juin 2014 à avril 2015. Discours lors d'une conférence auprès de l'*Africa Center for strategic studies* de janvier 2015 (disponible sur Youtube «*Overcoming Leadership challenges*»).

cette cellule. Parallèlement, les cellules travaillent toutes ensemble pour favoriser les interactions et les synergies entre les pays contributeurs.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan de cette nouvelle organisation. Cependant, même si les formations s'avèrent plus pertinentes, elles ne peuvent pas se substituer à l'implication et au professionnalisme des troupes concernées.

### Une solution réaliste: «un moindre mal»?

Il est certain que la solution retenue, à savoir le «*leadership from behind*», ou l'engagement des troupes de l'Union africaine en Somalie, n'est pas entièrement satisfaisante. D'un point de vue «affichage», cela permet aux Américains de ne pas être en première ligne, et donc de ne pas être une cible supplémentaire dans cette région du monde. Par ailleurs, cela amène une réponse régionale plutôt qu'étrangère, ce qui évite les critiques sur un interventionisme américain outrancier. Mais un règlement définitif du conflit se fait attendre après plus de dix ans d'engagement américain dans la région. Il s'agit donc pour les Américains «d'un moindre mal» ou d'une solution imparfaite mais globalement satisfaisante. Cela permet d'éviter la perte de troupes américaines dans un pays lointain et de fixer l'ennemi dans cette région du monde. Il s'agit bien là de pragmatisme. Les Américains souhaitent, sans revenir à une situation de total isolationisme, limiter leurs engagements extérieurs aux seules opérations qui engagent leur sécurité. Le président Obama a été en partie élu sur l'idée que les «boys» étaient «morts pour rien» dans des pays lointains comme l'Afghanistan ou l'Irak. Il convient donc de ne pas s'engager dans un nouveau «bourbier» et de laisser les Africains régler les problèmes de l'Afrique. Étant conscient que cela semble à l'heure actuelle peu réalisable, les Américains fournissent l'aide technique et logistique nécessaire; cela est toujours moins coûteux financièrement et humainement que d'y aller soi-même...

La France est-elle prête, quant à elle, à s'investir davantage dans cette action de formation où elle semble donner toute satisfaction? La réduction de troupes outre-mer rend la participation à cette mission de plus en plus délicate. Dans une période de recentrage sur le cœur de métier, la question est posée.

*Saint-cyrienne de la promotion «Général Vanbremmersch» (2001-04), officier de l'arme du train, le Chef d'escadron VATINEL a été affectée successivement au 515<sup>ème</sup> régiment du train et à l'IHEDN avant de rejoindre la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Elle a été projetée à de multiples reprises en opération ou en mission extérieure: Kosovo, Sénégal, Afghanistan, Cap-Vert, Liban et Djibouti. Lors de cette dernière mission, elle était officier insérée dans l'état-major américain en charge de la formation des troupes de l'AMISOM (CJTF-HOA).*

### ANNEXE



Le CJTF-HOA (*Combined Joint Task Force-Horn of Africa*) a été créé le 19 octobre 2002 à Camp Lejeune, en Caroline du Nord. Dès 2003, il s'installait à Camp Lemonnier à Djibouti où il est toujours stationné. Le gouvernement américain décida de la création de cet état-major en réponse aux attaques du 11 septembre 2001, aux explosions survenues contre les ambassades américaines du Kenya et de la Tanzanie en 1998, et plus généralement comme une partie de réponse face au terrorisme.

La mission principale du CJTF-HOA est de développer les capacités des pays partenaires, de promouvoir la stabilité régionale, d'empêcher tout nouveau conflit et, à plus long terme, de protéger les intérêts des États-Unis et de leurs alliés dans l'est africain. Toutes les composantes du Département de la défense américain sont représentées (air, terre, mer). Le fonctionnement du camp est dévolu à la Navy et un bataillon d'infanterie de l'Army (ou de cavalerie selon les rotations) est en charge de la garde et des actions de formation auprès des troupes africaines.

La zone d'opération du CJTF-HOA inclut les pays suivants: Kenya, Tanzanie, Somalie, Ethiopie, Erythrée, Ouganda, Rwanda, Burundi, Djibouti et les Seychelles. Les pays limitrophes comme le Yémen, le Soudan ou la République démocratique du Congo sont également dans sa sphère d'influence.



[Retour Sommaire](#)

## Combat asymétrique: le parent pauvre de la tactique française? ou De la nécessité de mieux former nos unités à la contre-rébellion



Par le Chef d'escadrons Antoine PELLISSIER

**En 1813, la Grande Armée se heurtait violemment à l'insurrection espagnole, malgré une organisation et une expérience opérationnelle hors du commun. Napoléon se voyait alors contraint de rendre le trône d'Espagne à Ferdinand VII. Deux siècles plus tard, les guerres asymétriques se sont généralisées et sont le cadre de la plupart des engagements des armées occidentales. Les armées françaises se sont adaptées; mais ont-elles réellement pris conscience de l'importance de se préparer en profondeur à ce type de conflit ?**

**D**epuis les batailles napoléoniennes jusqu'à l'opération *Barkhane*, les engagements français se divisent en deux catégories principales: les combats **conventionnels** (notamment au cours des Première et Seconde Guerres mondiales) et les combats **asymétriques** (guerres post-coloniales, Afghanistan, Mali, etc.). L'armée française a globalement les capacités de répondre à une menace conventionnelle de type symétrique, et ce grâce à des équipements performants, une doctrine rodée ou encore un effort certain dédié à l'entraînement de ses soldats.

**Menace asymétrique:**  
*L'ennemi compense sa faiblesse qualitative et quantitative par sa dispersion, sa forte mobilité, le choix du terrain, l'action au sein des populations, l'emploi de la terreur, une communication ciblée, etc. La contre-rébellion (ou «CREB») est un mode d'action tactique visant à s'opposer à ce type de menace, en particulier guérilla et terrorisme.*

Fruit d'une ancienne et riche tradition française, la tactique générale est étudiée,

perfectionnée et mise en valeur: pour beaucoup d'entre nous, c'est une discipline noble et passionnante.

Pour autant, le combat asymétrique bénéficie-t-il des mêmes attentions,

de la même considération? Les armées françaises mettent-elles vraiment tout en œuvre pour entraîner au mieux les unités qui sont engagées dans ce type de conflit?

### Une longue histoire, une certaine expertise française

- **Une expérience opérationnelle riche...**



Prise de la smala d'Abd-el-Kader (1843)

Les conflits asymétriques ont régulièrement ponctué l'histoire militaire française depuis 200 ans. Qu'il s'agisse d'expéditions coloniales, d'opérations de «maintien de l'ordre» ou de lutte contre le terrorisme international, chaque génération de soldats français eut à affronter un ennemi asymétrique.



Combat asymétrique  
le parent pauvre de la tactique française?

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la conquête de l'Algérie (à partir de 1830) et l'expédition au Mexique (dans les années 1860) ont impliqué chacune des corps expéditionnaires de plusieurs dizaines de milliers d'hommes.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, la France a été engagée d'Indochine (avec pratiquement 200.000 soldats) maintiendra pendant plusieurs années un effectif de 400.000 tiers de son effectif total.

successivement dans la guerre et dans la guerre d'Algérie, où elle

hommes sur le terrain, soit près du

a depuis été régulièrement impliquée opérations extérieures, notamment couvert d'accords de défense sur le africain au cours des années 1970- (Mauritanie, Tchad, République centrafricaine, Zaïre, etc.), dans des ONU (Rwanda, Cote d'Ivoire), voire européenne (Kosovo, République



Guerre d'Indochine (1946-54)

La France dans des sous continent 80

70.000  
Soit le nombre total de militaires français engagés de 2001 à 2014 sur le territoire afghan...

opérations de maintien de la paix sous mandat avec ses alliés de l'OTAN ou de l'Union démocratique du Congo).

Plus récemment les opérations Pamir en Afghanistan, Serval au Mali, Sangaris en République centrafricaine et Barkhane dans la région sahélo-saharienne sont autant d'exemples de conflits asymétriques.

Tous ces engagements auront profondément marqué l'armée française, que ce soit en termes d'effectifs engagés ou d'expérience opérationnelle.

• **... et des ouvrages qui font référence**

Si le concept de guerre asymétrique avait déjà été analysé et détaillé par des stratèges comme Sun Tzu, ou évoqué à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par Lyautey, il faut attendre les guerres de décolonisation pour voir les premiers tacticiens français s'exprimer sur le sujet.

L'armée française a été ainsi la première à théoriser une doctrine de contre-rébellion, que l'on appelait alors «guerre contre-révolutionnaire» ou «contre-guérilla». Depuis Charles Lacheroy («**Action Viet-Minh: une leçon de guerre révolutionnaire**», 1954) jusqu'aux colonels Givre et Le Nen («**Enjeux de guerre**», 2012), en passant par P.A. Léger («**Aux carrefours de la Guerre**», 1983) et M. Goya («**Irak: les armées du chaos**», 2009), de nombreux officiers de l'armée de Terre ont tiré profit de leurs expériences dans ce type d'opérations pour faire évoluer la pensée militaire.



Colonel Trinquier

Lt-colonel Galula

Parmi ces dizaines d'ouvrages français parus depuis les années 1960, deux d'entre eux notamment sont considérés comme de véritables manuels de la guerre contre-insurrectionnelle:

«**La Guerre moderne**» (Roger Trinquier, 1961) a profondément influencé les opérations britanniques en Irlande du Nord dans les années 1970, tandis que «**Contre-Insurrection: théorie et pratique**» (David Galula, 1962) fait figure de référence pour la communauté militaire américaine depuis presque 50 ans.

«Galula est le Clausewitz de la contre-insurrection»

Général Petraeus<sup>1</sup>

**Quels enseignements pour la France?**

• **Une prise de conscience toute relative...**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, si les corps expéditionnaires français se sont souvent illustrés lorsqu'ils étaient confrontés à un ennemi asymétrique, on ne peut pas réellement affirmer que ces expériences opérationnelles aient débouché sur l'émergence de doctrines spécifiques. La perspective de conflits conventionnels de grande ampleur avec nos voisins semblaient reléguer la guerre de contre-rébellion à une place mineure, s'apparentant à du maintien de l'ordre qu'il n'était pas utile de théoriser. La guerre de 1870 suivie de deux guerres mondiales en trente ans se sont chargées à juste titre de placer le combat symétrique au centre des efforts et des préoccupations politiques ou doctrinales.

• **Les guerres post-coloniales ont alors fait figure d'électrochoc** pour les armées françaises, qui se sont pourtant adaptées rapidement et efficacement à ce type d'engagements: importance du renseignement, prise en compte de la population, contrôle de la zone d'opération, développement de techniques nouvelles, autonomie des échelons subordonnés, etc.

*Guerre d'Algérie: des centres d'instruction novateurs mais controversés... En 1958, le ministre de la Défense nationale J. Chaban-Delmas, créé avec Salan et Lacheroy deux centres d'instruction à la pacification et à la contre-guérilla (CIPCG) à Philippeville et Arzew, en Algérie. Placés sous les ordres de Marcel Bigeard et pour la plupart vétérans de la guerre d'Indochine, les instructeurs y ont formé plus de 8.000 cadres à la guerre contre-insurrectionnelle, et en particulier à la «guerre psychologique». Vivement décriés en raison de leur apologie de la torture, ces centres d'entraînement ont fermé leurs portes en 1960.*

Il est difficile d'expliquer pourquoi ces savoir-faire ont été peu ou pas entretenus par la suite: la faute certainement aux traumatismes qu'auront laissés ces guerres dans l'inconscient collectif français, et également à la priorité donnée à la menace «symétrique» représentée ensuite par l'Union soviétique...

• **Les théoriciens français de la contre-rébellion seront pourtant, peu à peu oubliés...** du moins par les armées françaises! En effet, le Colonel Trinquier ne deviendra jamais véritablement une référence en France, sans doute en raison de

<sup>1</sup> Chef des forces armées américaines en Irak (2007-2008), puis superviseur des opérations en Irak et en Afghanistan (2008-2011). Il a notamment rédigé en 2007 le manuel de contre-insurrection de l'armée américaine.

l'échec d'une intervention officieuse qu'il mena au Katanga en 1961, ou en raison de ses amitiés pour certains généraux putschistes. Son abondante bibliographie (une dizaine d'œuvres racontant son expérience) restera sous-exploitée en France, mais servira de base doctrinale aux armées anglo-saxonnes<sup>2</sup>.

De son côté, Galula s'installera en 1962 aux États-Unis où il deviendra professeur à Harvard, y écrivant ses deux ouvrages majeurs et devenant un proche de Kissinger<sup>3</sup> ou de Westmoreland<sup>4</sup>.

- **Le tournant de 2008-2009**

Conséquence d'une collaboration accrue avec les Américains? Remise en question suite à l'embuscade d'Uzbeen? Réflexion tactique arrivée à maturité suite à la recrudescence de ce type d'engagement? Pression médiatique?<sup>5</sup> La prise de conscience française au cours des années 2008-2009 est certainement une addition de tous ces facteurs. Finalement, peu importe: l'essentiel est que la France s'est alors sérieusement à nouveau penchée sur la doctrine de contre-rébellion, comme avaient pu le faire dès 2003 les États-Unis ou la Grande-Bretagne en Irak.

«d'adaptation réactive» visant à réduire le délai et à simplifier les procédures de fourniture d'équipements spécifiques aux unités déployées.

En janvier 2009, soit 50 ans après la parution du dernier document de d'emploi des forces édité le guide «FT-13» destiné aux unités et états-complet, il prend pour références les principaux théoriciens du bien sûr, Trinquier et Galula).

L'été 2009, le Détachement d'assistance opérationnelle (DAO) est Canjuers. Bénéficiant de moyens importants et réalistes (base militaire vingtaine de cadres permanents reçoivent pour mission d'entraîner pendant deux à trois semaines les unités devant être déployées en Afghanistan, en prenant pour base le FT-13.

Depuis, les écoles de formation (École d'état-major, écoles d'armes) ont toutes pris en compte rapidement cet environnement «nouveau»: exercices à dominante «CREB»<sup>7</sup>, manuels d'emploi du niveau section / peloton, etc.



référence<sup>6</sup>, le Centre de doctrine majors de niveau tactique. Très domaine (Lawrence, Thompson et,

créé au 1<sup>er</sup> RCA dans le camp de et villages «à l'afghane», etc.), une

## Une volonté à réaffirmer, un outil à améliorer

- **Préparation opérationnelle spécifique: une nécessité**

Sur plus de 20.000 soldats français déployés à l'extérieur du territoire national, on peut estimer à environ 6.000 ceux d'entre eux qui sont directement ou potentiellement confrontés à une menace asymétrique: environ 3.000 au Sahel, 2.000 en République centrafricaine, 900 au Liban, 800 en Afrique de l'Ouest et même une centaine en Guyane<sup>8</sup>.

Tous ces théâtres n'ont bien sûr pas le même degré de «dangerosité», mais ils font appel à des savoir-faire militaires et une approche culturelle qui s'éloignent souvent de la vision classique des engagements.

Ce serait une erreur de considérer que la préparation opérationnelle «conventionnelle» est suffisante. Elle est bien entendu nécessaire car elle constitue une base, le fondement du métier de militaire, mais elle doit être complétée par un entraînement spécifique propre à chaque théâtre et aux type de missions des unités. Outre une acculturation au pays et à la zone d'opération considérés, certaines missions peuvent ainsi nécessiter un perfectionnement dans la recherche de renseignement



Patrouille française au Mali (2014)

<sup>2</sup> Théoricien du conflit en Irlande du Nord dans les années 70, le Général britannique Frank Kitson déclara avoir été fortement influencé par l'œuvre de Trinquier (*Low Intensity Opérations*, 1971).

<sup>3</sup> Futur responsable de la sécurité nationale puis des affaires étrangères entre 1969 et 1977

<sup>4</sup> Futur chef des troupes américaines au Vietnam.

<sup>5</sup> Dans un de ses articles paru en 2008, *Le Figaro* remarquait ironiquement que la France avait redécouvert Galula par l'armée américaine en Afghanistan.

<sup>6</sup> TTA 123/1 «Instruction contre-guérilla» (octobre 1959)

<sup>7</sup> Contre-rebellion

<sup>8</sup> En particulier dans le cadre de l'opération Harpie contre l'orpaillage clandestin.

d'origine humaine, d'autres une formation dans le *mentoring*<sup>9</sup> d'une armée étrangère, dans la coordination avec la gendarmerie nationale, etc.

• **Recentrer les organismes d'entraînement sur leur vocation première...**

Nul besoin de démontrer l'importance des organismes appartenant au Commandement des centres de préparation des forces (CCPF): dotés de moyens performants et de procédures rodées, ils ont formé et formeront encore des générations de soldats aux nombreux aspects du combat (combat générique au CENTAC<sup>10</sup>, combat en zone urbaine au CENZUB<sup>11</sup>, combat en montagne au GAM, logistique au CENTLOG, tir au CEITO, etc.).

Si la plupart de ces centres intègrent souvent dans leurs exercices les contraintes d'un engagement asymétrique ou des procédures nouvelles, ce serait un non-sens que de vouloir leur faire «mélanger les genres»: le combat symétrique ou le combat en zone urbaine nécessitent déjà par eux-mêmes un entraînement exigeant et précis; ne rajoutons pas d'autres variables.

**Entraînement à la contre-rébellion: Les exemples anglo-saxons**  
 - Les USA bénéficient depuis 1956 du camp d'Hohenfels en Bavière pour entraîner leurs unités. La création en 2005 du Joint Multinational Readiness Center (JMRC) leur permet de former tous les ans plus de 60.000 soldats américains et alliés, en vue des opérations contre le terrorisme international.  
 - La Grande-Bretagne a créé dans les années 70 l'Operational Training & Advisory Group (OPTAG) à Folkestone dans le sud-est de l'Angleterre. Toutes les compagnies projetées viennent depuis s'y entraîner aux techniques de contre-rébellion pendant 3 semaines. Elles bénéficient de moyens importants et réalistes (systèmes d'évaluation et de simulation informatisés, villages de combat de type «Irak» et «Irlande du Nord», etc.). Des cellules spécialisées se chargent de faire évoluer la doctrine et les procédures CREB, par une utilisation «en boucle courte» des retours d'expérience venant des théâtres.

• **...et créer un véritable Centre d'entraînement à la contre-rébellion (CENCREB)**

Il s'agirait ici de s'appuyer sur les bases déjà existantes, notamment les infrastructures et l'expérience pédagogique du 1<sup>er</sup> RCA à Canjuers, ainsi que les documents doctrinaux et l'utilisation du RETEX<sup>12</sup> (avec présence d'un détachement d'instruction opérationnelle, DIO) du CDEF<sup>13</sup>.

L'objectif serait de centraliser et d'uniformiser l'instruction CREB, tout en participant à l'évolution de la doctrine.

Concrètement, le CENCREB pourrait proposer aux unités projetées des stages du niveau compagnie/escadron sur une durée d'une à trois semaines suivant le type d'engagement. Ces stages ne se substitueraient pas à ceux proposés dans d'autres centres, mais viendraient en complément afin d'apporter une instruction spécifique et propre au théâtre.

Les temps ne sont pas à la création de nouveaux centres en raison des fortes contraintes budgétaires et opérationnelles actuelles. De plus, les unités alternent de manière éffrénée OPEX/Sentinel/ remise en condition, ce qui diminue d'autant la préparation individuelle et collective. Néanmoins, centraliser la préparation spécifique au théâtre, en présence de tout le personnel projeté, permettrait de réaliser des économies certaines en temps pour les unités et en argent pour le ministère.

<p style="text-align: center;"><b>UTILISATION DU RETEX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence systématique d'un DIO qui transmet en direct son expérience aux stagiaires.</li> <li>- Conseils donnés du niveau individuel jusqu'au niveau commandant d'unité.</li> <li>- Transmission au CDEF des principaux enseignements tactiques recueillis (maximum du niveau commandant d'unité).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>UNIFORMISATION DES PROCEDURES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler l'application des procédures existantes par les unités (santé, lutte contre-IED, règles d'engagement spécifiques, etc.)</li> <li>- Tester et valider des procédures apparues sur le théâtre.</li> <li>- Dialogue permanent avec les centres d'entraînement et les écoles d'armes afin de faire évoluer les manuels d'emploi.</li> </ul>
<p><b>INSTRUCTIONS TECHNIQUES &amp; EXERCICES TACTIQUES</b></p> <p>Réactions face à une menace asymétrique (actions de guérilla, foule hostile, attaques suicides, etc.);                  Révisions de lutte contre-IED, règles d'engagement, premiers secours, conduite tout-terrain, etc.                  Tir interarmes du niveau compagnie (grâce au futur complexe OPERA de Canjuers);                  Utilisation des appuis-feux (grâce aux réceptacles artillerie de Canjuers) et 3<sup>ème</sup> dimension (appui aérien, renseignement drones et avions, évacuations sanitaires hélicoptères).</p>	

Si le DAO a pu être orienté progressivement sur cet objectif de 2009 à 2013, il faut reconnaître que son faible effectif et surtout la fin de l'opération Pamir en Afghanistan n'ont pas permis d'aller au bout de cette démarche (actuellement, hormis les détachements logistiques, les seules unités de mêlée à être instruites au DAO sont celles projetées au Liban et en Guyane, ainsi que les équipes type «DLAO»<sup>14</sup>).

Un CENCREB ne pourra fonctionner efficacement sans moyens humains adaptés. En effet, ce type de structure repose moins sur les volumes d'équipements ou de véhicules utilisés par les stagiaires que sur la qualité des instructeurs ou du personnel jouant les forces adverses (FORAD). Il devrait donc être aligné en effectif sur la plupart des autres centres existants, c'est à dire:

- un état-major complet aux ordres d'un chef de corps;
- plusieurs dizaines d'instructeurs/contrôleurs;
- une cellule RETEX/RENS conséquente (pour dispenser des instructions RENS et se coordonner avec le CDEF);
- une FORAD permanente (du volume d'une compagnie environ).

<sup>9</sup> *Mentoring*: conseils tactiques et instructions techniques dispensés à une unité étrangère directement sur la zone d'opération.

<sup>10</sup> Centre d'entraînement tactique

<sup>11</sup> Centre d'entraînement en zone urbaine

<sup>12</sup> RETEX: retours d'expérience

<sup>13</sup> Centre de doctrine d'emploi des forces

<sup>14</sup> DLAO: détachement de liaison et d'appui opérationnel (équipes chargées d'instruire et de conseiller sur le terrain des unités étrangères).

Cela paraît irréaliste? Peut-être, mais un effectif de trente personnes ne pourra jamais former efficacement plusieurs milliers de stagiaires par an... Si un tel effort a été réalisé pour le combat symétrique, pourquoi ne pourrait-il pas être réalisé pour le combat asymétrique?

Certes la conjoncture économique ne se prête pas à la surenchère, mais à l'heure où le nouveau modèle de l'armée de Terre redéfinit les attributions de chaque entité, il convient de réaffirmer l'importance similaire donnée à l'entraînement «conventionnel» et à l'entraînement «spécifique» de type asymétrique, qui sont plus que jamais complémentaires.

La préparation de nos soldats pour les engagements militaires présents et futurs mérite bien que l'on s'attarde un peu sur cette réflexion essentielle.

*Le Chef d'escadrons Antoine PELLISSIER a servi au Kosovo, au Tchad, en Côte d'Ivoire et par deux fois en Afghanistan, en tant que chef de peloton d'éclairage, mentor OMLT et officier traitant en CO. Il est affecté depuis 2011 au détachement d'adaptation opérationnelle de Canjuers comme officier de marque. Dans ce cadre, il a été en charge successivement de la formation des OMLT et SGTIA de l'opération PAMIR en Afghanistan, des DLAO et SGTIA de SERVAL au Mali, ou encore des SGTIA DAMAN au Liban.*



[Retour Sommaire](#)

# Nouvelles de Russie



## L'armée de terre russe en 2016

*L'armée russe achève une profonde transformation entamée en 2008 à l'issue de la crise géorgienne sous la gouvernance du ministre Serdioukov, premier ministre de la défense non militaire de l'histoire de la Russie post-soviétique. Elle avait alors pris le chemin de la professionnalisation, de l'externalisation, d'un format plus ramassé, souple et projetable plutôt proche des modèles occidentaux (adoption du format de brigades, création d'un corps de sous-officiers, etc.). L'éviction du ministre Serdioukov à l'automne 2012 et l'arrivée de son successeur Sergueï Choïgou au ministère de la défense ont donné une inflexion à ces réformes. L'accent a été mis sur le rééquipement et sur la condition du personnel (poursuite du chantier solde, logement des militaires, infrastructures, etc.), au service d'une professionnalisation qui a connu une sérieuse montée en puissance, mais qui ne met pas pour autant fin à la conscription. Dans le cadre d'une doctrine militaire défensive, la préparation à la mobilisation est une priorité que sous-tend chacun des axes d'effort du ministère, de la politique de recrutement aux grands exercices stratégiques qui mettent en œuvre la coopération avec les administrations locales. Parallèlement, la refonte des structures de commandement a permis de créer une verticale de commandement avec des organes inter-domaines, voire interministériels, au service d'une stratégie de défense résolument globale. Pour être complet, cet article traitera également des forces aéroportées (VDV), qui n'appartiennent pas aux forces terrestres mais constituent un échelon d'urgence de niveau stratégique, ainsi que de l'infanterie navale qui appartient à la marine, mais remplit des missions dévolues aux forces terrestres. Il ne mentionnera en revanche pas les unités «spetsnaz» qui appartiennent au renseignement militaire (GRU).*

### Contexte d'une armée russe en pleine transformation:

Après la période du ministre Serdioukov (2008-2012), marquée par la réduction des effectifs officiers, le redécoupage de la carte territoriale en quatre régions militaires (au lieu de six), la dissolution des unités-cadres et la suppression des niveaux division et régiment, le ministre de la défense russe Sergueï Choïgou poursuit la **professionnalisation** et le **rééquipement massif des forces armées** en matériel moderne<sup>1</sup> en veillant à améliorer la **condition du personnel** (discipline, logement des militaires et solde), indispensable à un bon recrutement. Parallèlement, il multiplie les opportunités d'entraînement en ayant recours aux **contrôles inopinés** et à l'**émulation** en vue des «jeux militaires internationaux»<sup>2</sup> qui sont l'occasion d'éprouver les meilleurs dans chaque arme et chaque composante des forces armées. L'armée russe toute entière s'entraîne pour des épreuves normées en vue du «biathlon de chars» et de son équivalent pour l'infanterie motorisée, des concours de précision de tireurs d'élite, d'artillerie et d'aviation, ou encore des épreuves de spécialité (génie, reconnaissance, etc.).

Il est généralement admis que le **volume des forces armées russes** est compris **entre 700.000 et 850.000 hommes**. On note que la Russie a dû en rabattre et que l'objectif auparavant affiché d'un million d'hommes n'est plus avancé par le ministère de la défense russe. Le volume des réserves est estimé officiellement à près de deux millions d'hommes.

Dans ce paysage, les forces terrestres à proprement parler sont fortes d'environ 340.000 hommes<sup>3</sup>.

### Articulation et niveaux d'emploi des forces armées russes

Au printemps 2014, le président Poutine a souhaité disposer à Moscou d'un centre de commandement des opérations lui permettant de centraliser les remontées d'information depuis les zones de crises, de suivre l'avancée des grands chantiers de la défense (réarmement, développement des infrastructures) et de servir de centre de conduite des opérations. Ce fut chose faite dès le 1<sup>er</sup> décembre 2014 avec l'inauguration quai Frounze, sur les bords de la Moskova, du **centre national de conduite de la défense** (CNCD). Il est incontestable que la création de ce centre confirme la mainmise des militaires sur la gestion des crises

<sup>1</sup> Effort d'officiallement 475 milliards d'euros pour la période 2011-2020. Fin 2015, le MINDEF russe considérait que les forces armées étaient rééquipées en matériel moderne à hauteur de 47,2% et de 35% pour les forces terrestres. Le ministre Choïgou a annoncé en janvier 2016 son objectif de porter le taux d'équipement des forces armées en matériel moderne à 51% en 2016. Le plan de rééquipement en cours prévoit de porter ce taux à 70% en 2020. Pour certaines subdivisions d'armes (comme les troupes de missiles stratégiques (RVSN)), il atteindra 100%.

<sup>2</sup> Les jeux militaires internationaux 2016 se dérouleront du 30 juillet au 13 août sur 18 polygones de trois régions militaires: Ouest, Centre et Sud. Selon l'état-major général, 25 États ont déjà confirmé leur participation, dont sept de la CEI. Ils comprendront cette année 23 épreuves, dont dix nouvelles. Deux épreuves, les «maîtres de l'artillerie» et «limite du sniper» auront lieu sur le territoire du Kazakhstan.

<sup>3</sup> Pour que le tableau des forces soit complet, il convient d'ajouter aux forces armées quelques **170.000 hommes des troupes de l'intérieur** qui ont quitté en avril 2016 la tutelle du ministère de l'intérieur pour rejoindre la toute nouvelle «garde nationale» dont le chef a maintenant rang de ministre. Ces **militaires** remplissent des missions de **sécurité intérieure**, de **contre-terrorisme** et de lutte contre le **crime organisé**, et disposent de blindés, d'hélicoptères et même d'artillerie.

interministérielles. Cet outil serait en outre chargé de mettre en œuvre la mobilisation, concept prégnant dans la vision stratégique de la Russie telle qu'elle est décrite dans le «plan de défense»<sup>4</sup>.

Le découpage territorial russe repose sur **quatre régions militaires**: Ouest (partie occidentale de la Russie), Sud (sud de la Russie et nord Caucase), Centre (de l'Oural au lac Baïkal) et Est (extrême orient). Chacune de ces quatre régions militaires est en mesure de mettre sur pied un **commandement opérativo-stratégique** (OSK) pour coordonner les opérations sur les **différents théâtres** du territoire national. À ces quatre OSK s'ajoute un cinquième, celui du Nord (ou Arctique), qui a été créé fin 2014 et qui est mis en œuvre par la flotte du Nord.

Pour comprendre cette articulation et la façon dont les Russes entendent couvrir leurs immenses espaces, il est intéressant d'avoir en tête la **correspondance** qu'ils établissent entre les **niveaux d'emploi et les types d'unités**.

- au niveau opérativo-stratégique on trouve tout d'abord l'OSK, comme nous venons de le voir.
- le niveau opératif, quant à lui, est représenté par les **armées interarmes** (OA).
- au niveau opérativo-tactique correspondent la **division** et le «groupement tactique de **brigade**».
- enfin, le niveau tactique est constitué par le groupement tactique de **bataillon** (équivalent du GTIA), le groupement tactique de **compagnie** (équivalent du SGTIA) et les petites unités de niveau moindre qui pourraient constituer des détachements interarmes.

## Composantes des forces terrestres

Les forces terrestres se répartissent en **fusiliers motorisés** (infanterie mécanisée), **troupes blindées**, **artillerie missiles-canons**, unités de **défense antiaérienne des forces**<sup>5</sup>, **unités de reconnaissance tactique**, unités **nucléaires, biologiques et chimiques** et **transmissions**.

Les fusiliers motorisés (les brigades de fusiliers motorisés) sont l'équivalent de l'infanterie mécanisée dans les armées occidentales<sup>6</sup>. Ces unités sont en cours de rééquipement avec du matériel moderne: le char de bataille *T72-B3*<sup>7</sup>, en attendant le char *T-14 Armata* annoncé pour 2017. Sa version véhicule blindé de combat de l'infanterie, à savoir le *BMP-T-15*, ainsi que les tout nouveau BMP *Kourganets* et le BTR *Boomerang*<sup>8</sup>, viendront compléter la panoplie des nouveaux véhicules actuellement en cours de livraison, comme le véhicule transport de troupes *Tigre-M*.

## Organisation des forces terrestres: retour de balancier entre brigades et divisions

Les forces terrestres se composent de **11 armées interarmes**<sup>9</sup>, dont une armée blindée. Elles sont réparties comme suit: trois en région militaire Ouest<sup>10</sup>, deux en région militaire Sud, deux en région militaire Centre et quatre en région militaire Est, auxquelles il convient d'ajouter un corps d'armée sur l'île de Sakhaline.

Depuis 2008, dans le cadre de la réforme des forces armées, les **forces terrestres** ont été **réarticulées en brigades, au nombre de 85 environ**. Il s'agit tout d'abord d'une quarantaine de **brigades interarmes** légères, moyennes et lourdes, soit trois brigades blindées et 35 de fusiliers motorisés (dont une de maintien de la paix). Les forces terrestres comptent également une quarantaine de **brigades d'appuis spécialisés**: onze brigades de missiles sol-sol (dont sept *Iskander*), 13 d'artillerie, neuf de défense antiaérienne, cinq du génie, trois de guerre électronique et une de reconnaissance.

L'éviction du ministre de la défense Serdioukov en novembre 2012 a entraîné un **retour en arrière partiel** avec la recréation de deux divisions en 2013, puis de quatre autres annoncées pour 2016<sup>11</sup>. L'**organisation actuelle des forces terrestres**, pour ce qu'on en sait, est donc mixte et **transitoire**. Celles-ci s'articulent d'une part en brigades et bataillons, et d'autre part en divisions, régiments et bataillons, sans qu'une orientation claire soit donnée comme schéma devant prévaloir pour l'avenir.

## Troupes aéroportées et infanterie navale

Les troupes parachutistes (VDV) constituent une **force de 45.000 hommes** qui se **modernise et monte en puissance** sous l'égide d'un chef charismatique, le Général Chamanov, qui nourrit de **nombreux projets ambitieux pour elle**. Elles sont articulées en trois divisions parachutistes, deux divisions d'assaut par air (DAA) et quatre brigades d'assaut par air. Leur transformation passe par une «ternarisation» des divisions d'assaut par air avec la création d'un troisième régiment en leur sein. Une nouvelle DAA va être créée sur la base d'une brigade d'assaut par air.

Tout comme l'ensemble des forces armées, les VDV connaissent un effort de rééquipement massif avec l'arrivée en service des **BMD-4M** et les **BTR-MDM «Rakouchka»**. On relève la volonté d'orienter les VDV vers une **force de réaction rapide capable d'agir en autonomie**. C'est certes le propre de tout corps aéroporté, mais on note que les VDV se dotent de moyens propres (dérive sous voile, aéronefs légers, drones), ainsi que d'**appuis feux plus performants** et même de **chars**, qui sont actuellement en expérimentation.

<sup>4</sup> Ce document confidentiel et non publié décline les actions à mener par chaque composante de l'exécutif (du gouvernement fédéral aux administrations locales) pour mettre le pays sur les rails de l'économie de guerre et mobiliser les réserves humaines nécessaires pour faire face à une agression.

<sup>5</sup> À distinguer de la PVO, défense antiaérienne qui appartient désormais aux forces aérospatiales.

<sup>6</sup> L'infanterie légère à proprement parler n'existe pas en Russie, puisque même les VDV sont équipés de véhicules blindés de combat de l'infanterie (*BMD-4M* et transports de troupes «*Rakouchka*»).

<sup>7</sup> Char de technologie supérieure aux *T-80* et *T-90*.

<sup>8</sup> Le *Kourganets* est une plate-forme modulaire de véhicule blindé de combat de l'infanterie chenillé de 25 tonnes destinée à remplacer tout le parc des BMP et MTLB. Le *Boomerang* est une plate-forme modulaire amphibie à huit roues de type VBCI français. Tout comme l'*Armata*, ces véhicules ont été présentés lors de la parade du 9 mai 2015 sur la place Rouge à Moscou.

<sup>9</sup> Le concept d'armées interarmes signifie en fait «armées appartenant aux forces terrestres», par opposition aux armées des forces aériennes et de défense antiaérienne (*VVS* et *PVO* refondues en forces aérospatiales ou *VKS*), ou encore aux armées des *RVSN*.

<sup>10</sup> Le flanc ouest vient d'être regarni en 2015, avec la recréation de la 1<sup>ère</sup> armée blindée en région de Moscou et le transfert de la 20<sup>ème</sup> armée de Moscou à Voronej.

<sup>11</sup> Trois sur la direction stratégique ouest et une sur la direction centre.

Appartenant à la marine, l'**infanterie navale** comprend cinq brigades (une en mer Noire, une en Baltique, une en flotte du Nord, deux dans le Pacifique) et trois bataillons (deux sur la Caspienne et un en Crimée). Ces unités sont équipées de *BTR* et de *BMP* et remplissent des missions amphibies ainsi que des missions de défense côtière et de garde d'emprises portuaires. Elles ont été déployées à ce titre en Syrie.

### Succès quantitatif de la professionnalisation

Les forces terrestres sont professionnalisées à plus de 50% actuellement. Pour la première fois de son histoire, la **Russie compte** en effet **plus d'engagés que d'appelés**. Cette bascule témoigne autant du succès de la professionnalisation que d'une inversion de tendance inévitable, étant donné que professionnalisation et conscription puisent dans la même ressource humaine.

La **conscription sera toutefois maintenue**. L'argument est qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la conscription pour faciliter le recrutement d'engagés ultérieurs, mais aussi et surtout qu'elle est vitale pour créer un vivier de **réserve militaire** déjà instruite.

En dépit de prévisions démographiques pessimistes, l'armée russe ne semble pas éprouver de difficultés de recrutement. L'objectif de **352.000 engagés** (militaires du rang et sous-officiers) a été annoncé comme atteint pour la fin de l'année 2015. Pour 2016, l'objectif est de **384.000 engagés**. La qualité n'est certainement pas toujours au rendez-vous, mais c'est le lot de toute armée en cours de professionnalisation, de l'aveu même du ministre Choïgou.

Grâce à la **revalorisation de la condition du personnel**, le recrutement ne rebute plus les jeunes Russes. Les soldes ont été multipliées par trois depuis 2008. Hormis à Moscou où la vie est particulièrement chère, elles placent les militaires à un niveau de rémunération tout à fait acceptable. La **question sensible du logement** est en passe d'être réglée, tant pour les militaires d'active que pour les retraités, grâce à des dispositifs d'indemnités, d'accession à la propriété ou d'aide au logement, mais aussi par la création de cités militaires neuves (en particulier dans les zones de réappropriation: Arctique, Kaliningrad, Kouriles et Crimée).

La **médiatisation des opérations** (saisie sans effusion de sang de la Crimée et actions des forces aérospatiales en Syrie), à laquelle on peut ajouter l'évocation d'une **histoire militaire qui n'est pas passée de mode**, constituent un contexte favorable au prestige du métier des armes et donc au recrutement.

### Enjeux: protection du territoire et fidélisation

Le défi qui se pose aux forces terrestres russes est celui d'une difficile équation entre forces nécessairement comptées et espaces gigantesques à couvrir. Elle trouve comme réponse dans la doctrine militaire russe une **capacité de projection intérieure accrue** et une **disponibilité permanente des unités** pour tenir compte des espaces lacunaires. On note que ce volet de **protection du territoire** est pris en compte par la bascule de groupements tactiques **d'une région militaire à l'autre** qui est jouée lors des grands exercices annuels de niveau stratégique<sup>12</sup>, ainsi que par la notion d'**exercices sur terrain inconnu** qui est désormais indissociable de tout contrôle inopiné.

Dans l'immédiat, sur fond de modernisation des matériels et de réalisation des objectifs quantitatifs de recrutement, le véritable enjeu pour les forces terrestres sera celui de la **fidélisation des engagés** recrutés ces dernières années. Il s'agira de faire tenir dans la durée la dynamique actuelle de recrutement et de **mettre en cohérence les volumes** avec des **doctrines d'emploi adaptées**.



[Retour Sommaire](#)

---

<sup>12</sup> Le dernier grand exercice stratégique annuel remonte à septembre 2015 et portait le nom de «*Tsentr-2015*». Le prochain sera «*Kavkaz*» en septembre 2016.

# On a aimé



## L'exercice du commandement dans l'armée de Terre<sup>1</sup>

---

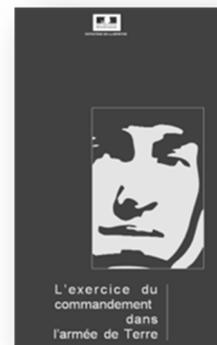
**Du Général d'armée Bosser,  
chef d'état-major de l'armée de Terre**

Depuis la parution du Livre bleu sur l'exercice du commandement par le Général Lagarde (en 1996) et sa réédition en 2003, les mutations vécues par la société française et les nouvelles préoccupations des jeunes générations ayant rejoint les rangs de l'armée de Terre ont bien évolué. Cette nouvelle donne a conduit le Général d'armée Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, à repenser cet ouvrage. La nouvelle édition vient de paraître, agrémentée de témoignages récents, concrets et facilement transposables en 2016.

Vingt ans après la professionnalisation de l'armée de Terre, la réédition enrichie du Livre Bleu sur l'exercice du commandement intervient l'année de la mise en œuvre du modèle «Au contact».

Les travaux, conduits sur un mode collaboratif, se sont appuyés sur des contributions multiples, des points de vue et des expériences très diverses de cadres de l'armée de Terre. Donnant la parole à de nombreux militaires, du jeune cadre sous-officier au haut commandement en état-major, ce livre est un outil pédagogique s'adressant à tous ceux qui commandent des hommes et des femmes sur le territoire national ou en opérations extérieures.

La version 2016 expose une vision conceptuelle mais également et surtout pratique du commandement, en s'appuyant sur des retours d'expériences. Au moment où l'armée de Terre entre dans la mise en œuvre du modèle «Au contact» qui redéfinit les grands principes de son organisation, ce «Livre bleu» se penche sur les fondements du commandement et sur cette relation si singulière entre un chef et ses subordonnés. Il constitue un corpus commun et pratique, à la portée de tous, pour accompagner ces mutations.



<sup>1</sup> Vous trouverez la totalité du texte en allant sur le lien <http://www.penseemiliterre.fr/>